

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de quiconque ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, vendredi 5 mai 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : BELair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration : BELair 3361

Rédaction : BELair 2984

Gérant : BELair : 3361

Bombardement des installations militaires du Pas-de-Calais (Voir en page 3)

Les mines québécoises valent d'avoir leur ministère distinct

Quelques autres considérations en marge des demandes soumises au gouvernement provincial par la Chambre de commerce montréalaise des jeunes

Animé sans doute par l'aiguillon d'un scrutin électoral que lui-même, puisqu'il en doit prendre la décision, ne parait pas vouloir différer longtemps, le gouvernement provincial marque des sollicitudes en abondance et qu'il sème à tout vent. Il en tombe dans le champ de l'agriculture et dans celui de la colonisation, aussi dans le champ humide des pêcheries. Des taxes, des impôts s'amenuisent, il en est même qui disparaissent. C'est par averse que s'annoncent, de-ci de-là, primes et octrois. Jusqu'aux pensions de vieillesse — M. Taschereau ne les adoptait pourtant qu'à son corps défendant et en tout dernier ressort — dont les distributions se feraient plus largement et peut-être avec plus de générosité. Les initiatives de cette sorte deviennent innombrables et le gouvernement s'ingénie à les étendre un peu à tous les domaines.

Il en est un toutefois qu'il ignore, pour le moins néglige, celui de l'industrie minière. Rien encore de ce côté, rien qui se fasse seulement pressentir. L'industrie minière vaut pourtant qu'on s'occupe d'elle, son succès et sa prospérité, dans la partie nord-ouest de la province, Abitibi et l'émiscamungue, pourraient compter pour beaucoup dans l'économie québécoise de demain. Dans ces deux régions vastes et neuves, elle a pris déjà un essor considérable et qui ne manquera pas de grandir encore, et rapidement, dans l'après-guerre surtout, pour peu qu'on sache l'aider et la stimuler.

La Chambre de Commerce montréalaise des jeunes a soumis à son sujet, il y a cinq ou six semaines, une série de recommandations, fortement motivées du reste, auxquelles nous avons fait écho dans le temps. D'autres journaux, des ministères, comme le Canada, sous la signature de son chroniqueur économique, M. Marcel Clément, dont la compétence est reconnue, des journaux non ministériels aussi, par exemple, la Frontière, de Rouyn, sous la signature de son directeur, M. Julien Morissette, ont fait de même.

Le tout est resté jusqu'à présent sans effet apparent. Le gouvernement fait la sourde oreille.

Le fait est étrange sans l'être: il démontre une fois de plus combien peu l'attention québécoise est éveillée aux choses d'une industrie qui nous pourrait être éminemment profitable, beaucoup plus qu'elle ne l'a été au cours des vingt ans qui se sont écoulés depuis les découvertes fameuses de Rouyn-Noranda. En fait-il devancer pour expliquer comment il se fait que dans cette région du Nord-Ouest québécois, où plus de trente entreprises minières (or et cuivre) sont maintenant en exploitation et en production rémunératrice, une seule soit la propriété et sous le contrôle d'actionnaires canadiens-français, soit administrée par des notés?

A date, ce sont surtout, presque exclusivement, des gens de l'extérieur, de l'Ontario, des autres provinces, des États-Unis, d'Europe, qui ont su tirer parti et profit, gros profit, du sous-sol de notre Nord-Ouest. Cette richesse immense, des géologues, depuis le temps des premières exploitations d'Obalski, vers 1905, nous en ont indiqué la présence. Nous sommes restés indifférents, à regarder faire les autres. Nous n'avons pas appris ni voulu apprendre comment il faut rechercher, pour la mettre en valeur et l'utiliser, une des grandes ressources, cachée mais non moins existante, que nous offre un pays qui est particulièrement

noté.

Il faut savoir gré à la très vivante et très active Chambre de Commerce des jeunes d'avoir compris ce qui en retourne, d'avoir saisi l'intérêt de l'industrie minière dans une région de notre province où abonde un précambrien richement minéralisé, et de s'être donné, auprès du gouvernement et auprès du public, le rôle d'éveilleur. Les choses en resteront-elles là? Ça serait vraiment trop dommage.

Le directeur de la Frontière est particulièrement bien situé dans son poste de Rouyn pour suivre les activités minières de toute la région, pour juger de sa valeur et de ses besoins, pour se rendre compte de ce qu'accablent là, en s'enrichissant à même un bien qui pourrait nous appartenir, dont nous pourrions au moins prendre une part, des gens venus de l'extérieur. A plusieurs reprises dans son journal il est revenu à la charge pour faire valoir l'opportunité des demandes de la Chambre des jeunes de Montréal, en insistant pour que le gouvernement y acquiesce.

Il en est une au moins que le gouvernement devrait accepter d'emblée, la principale, celle qui a trait à l'établissement d'un ministère distinct, plus exactement autonome, pour les mines. A l'heure qu'il est, les mines dépendent d'un ministre qui voit en même temps à la chose du travail, à la chose aussi des pêcheries maritimes. C'est beaucoup pour un seul homme, serait-il d'une activité plus que débordante, trépidante. Avec les complications du Service sélectif, d'institution fédérale, mais qui ne manque pas de donner lieu à des empiètements sur le domaine provincial, avec les complications assez fréquentes aussi de l'organisation syndicale et du contrat collectif, le ministère du Travail suffit certes à occuper tout le temps d'un homme, y compris ses loisirs. Par ailleurs, les mines ont déjà une telle importance qu'elles valent d'avoir leur ministère à soi et, à la veille d'un scrutin, il ne doit pas être non plus trop désagréable pour un gouvernement d'avoir un nouveau portefeuille à attribuer.

Le ministère nouveau, une fois créé, établi dans son droit autonome, aurait par la suite toutes chances de demeurer.

Les autres demandes minières de la Chambre de Commerce ont certes leur importance. Nous les avons déjà indiquées dans un article antérieur: établissement de primes à la prospection par le sondage au diamant sur les concessions où la roche précambienne est recouverte de mort-terrain; modification dans le régime d'enregistrement et de publication des piquetages et des concessions abandonnées. Il suffira, semble-t-il, de l'entrée en fonction d'un ministre qui ne s'occupe que des mines et du progrès de l'industrie minière, ayant au surplus la compétence nécessaire, pour que ces changements, et d'autres encore, dont la nécessité se manifestera d'elle-même, viennent par naturel surcroît.

Il a fallu se résoudre, après des années et des années d'hesitations et de tâtonnements, à la séparation du domaine forestier d'avec le domaine de la colonisation. Le temps est venu, si l'on veut procéder avec le sérieux qu'il faut à l'organisation de l'industrie minière, de séparer les mines, de leur donner une administration distincte.

En définitive, c'est la province qui en bénéficiera.

Emile BENOIST

landaise, 185,796; anglaise, 83,243; italienne, 55,165; polonaise, 45,492; écossaise, 37,733; allemande, 31,920; ukrainienne, 29,979; hongroise, 15,162; tchèque et slovaque, 13,114; indienne, 10,326; belge, 7,568; autrichienne, 5,279; hollandaise, 4,996; russe, 3,358; roumaine, 2,737; asiatique, 2,288; scandinave, 1,483.

Ce qui signifie qu'abstraction faite des Belges, qui sont 7,568, les catholiques d'origine française représentent aujourd'hui 37,3 pour cent de toute la population catholique de la province.

(suite à la page sept)

Billet du soir

Fantaisie

Comme un musicien accorde son instrument de musique avant de nous exprimer les harmonies qui flottent dans sa pensée, ainsi notre élite doit accorder ses vibrations avec l'infini des sons et des couleurs, car, chaque pouvoir de l'âme est sans limite et doit toucher à l'infini pour le perfectionnement de notre évolution. C'est pourquoi l'on conseille de s'environner de belles couleurs et d'écouter de la grande musique afin d'aider à notre élévation par le beau.

On dit souvent que la musique adoucit les mœurs. C'est vrai en ce sens que l'artiste, musicien ou poète, qui s'accorde avec les vibrations les plus élevées pour trouver son inspiration, reste après une composition dans un grand calme et une grande sérénité. Ils sont si loin de nous que l'on dit souvent de ces inspirés qu'ils ont l'air de tomber des nues.

Ce ne sont évidemment pas des parachutistes, mais cela vaut bien la peine d'avoir l'air un peu fou pour avoir l'avantage de s'unir à la grande harmonie de l'inspiration; de pouvoir prêter son oreille aux chants sublimes de la nature et de la comprendre; de mêler sa voix à celle du vent dans les saules, à celle de l'oiseau dans son nid, à celle des torrents et des ruisseaux, à celles des vagues orageuses ou lentes, à celle du frémissement des feuilles et des épis mûrs; de pouvoir baigner ses regards dans la clarté des matins et la splendeur des soirs, de s'éblouir de la beauté des roses et de rêver sur la blancheur des lis.

O voix de la nature, ô couleurs merveilleuses qui jetez sur le monde la lumière et l'harmonie, soyez louées pour tout ce que vous apportez d'infini et de beau dans la sphère étroite et limitée où l'homme évolue!

EVE

5-V-44

Le carnet du grincheux

Canacanda a une façon on ne peut plus aimable de signaler une erreur de désignation géographique à propos d'une citation du Devoir. Il parle de citateurs malhonnêtes.

Pour apaiser son violent courroux, lui faisons savoir que ça n'est pas à Ste-Flavie de Rimouski mais à St-Flavien de Lotbinière, le 19 décembre 1937, que M. C. G. Power, ministre de M. Mackenzie King, a tenu le propos suivant: le suis allé à la guerre une fois; j'en suis revenu. Je n'y retournerai pas et je n'y enverrai personne.

Ca n'est toutefois que le lendemain, 20 décembre, que les journaux ont publié des compte rendus de cette assemblée-là.

Il se tenait alors une élection complémentaire dans Lotbinière et le gouvernement, pour faire élire son candidat, M. Napoléon Francoeur, insistait fort sur la corde anticonscriptionniste.

Le candidat, M. Francoeur, disait par exemple: Nous avons démontré que la parti libéral est contre la guerre, contre la conscription. C'est le parti libéral qui a combattu la conscription. Et dans le comté, c'est mon ami Vien et moi-même qui avons défendu la population au temps de la conscription.

Le même jour, au même endroit: M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice: On a prétendu de façon fautive et malicieuse que j'étais en faveur de la conscription. C'est un mensonge et une fausseté. Le suis contre, je l'ai toujours été et un gouvernement dont je suis membre n'imposera jamais la conscription.

M. Lapointe est décédé, mais M. Power, lui, est toujours bien vivant et ministre de M. King. Niera-t-il les propos qu'on lui attribue à St-Flavien.

Si Canacanda veut d'autres citations, nous pourrions lui en servir à sa satiété.

5-V-44

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Il est une propriété insaisissable de l'homme, une propriété qu'il ne saurait aliéner sans cesser d'être homme, et dont jamais l'aliénation ne doit être acceptée par la société, c'est la propriété du travail."

LACORDAIRE

Succès complet, répétition d'Anzio ou échec — L'argument employés par les Allemands auprès des Finlandais — Le "mur de l'Atlantique" ne serait qu'une légende — Les Allemands livreraient une guerre de mouvement en territoire français

En dépit du caractère tragique qu'elle ne peut manquer de revêtir puisque les victimes seront nombreuses et que les deuils atterriront la plupart des grands pays du monde, en dépit de l'influence décisive que son issue pourrait bien exercer sur la vie politique et sociale du monde pendant toute une génération, l'invasion se présente un peu comme l'une de ces grandes joutes sportives qui passionnent l'opinion. On suppose les chances des équipes en présence, on analyse leurs points forts et leurs points faibles, on essaie de tenir compte de tous les éléments pour établir des pronostics. Les principaux participants, en l'occurrence des officiers et des hommes politiques et non plus des athlètes ou leurs gérants, expriment leur confiance absolue en la victoire. Au fur et à mesure que se rapproche la date de l'événement, — qui est elle-même dans notre cas matière à pronostics, — on finit par se laisser des potins des camps d'entraînement et des spéculations des experts et par attendre avec une impatience de plus en plus vive le signal des hostilités.

Les échos des camps d'entraînement, les rapports sur les préparatifs d'invasion, sont assez maigres aujourd'hui. D'un côté comme de l'autre, on insiste sur l'excellence des armes qui serviront dans les prochaines batailles. Le ministre allemand de la Propagande, M. Paul Goebbels, a écrit un article pour affirmer qu'il existe "d'innombrables mesures de défense et armes encore inconnues" pour combattre l'invasion alliée. Le brigadier-général Henry Saylor, qui a charge de l'intendance étatsunienne en Europe, affirme de son côté que les soldats qui participent à l'invasion peuvent être assurés que leurs armes seront supérieures ou au moins égales à celles de leurs ennemis. Vous pouvez appeler cela des armes secrètes si vous le désirez, dit-il, car un bon nombre de ces armes n'ont pas encore servi sur les champs de bataille et on a mis à profit pour les améliorer le travail des chercheurs alliés et celui des inventeurs ennemis dans la mesure où les armes enlevées à l'ennemi ont permis d'en connaître le résultat.

Ajoutons que le roi Georges VI vient de visiter le quartier général secret du 2e corps d'aviation tactique que commande le maréchal de l'air sir Arthur Coningham et que l'agence hollandaise "Aneta" annonce qu'on a fait une zone interdite de toute la province maritime de Zélande en Hollande.

LE "MUR DE L'ATLANTIQUE"

Il y a longtemps que les Allemands insistent sur la puissance des fortifications qu'ils ont érigées le long de l'Atlantique sur la côte occidentale de l'Europe. La propagande allemande aurait fait autant de bruit autour du "mur de l'Atlantique" que la propagande française en a fait autour de la ligne Maginot au début de la guerre. L'un des correspondants étatsuniens récemment rentrés d'Europe à la faveur d'un échange, M. Mel Most, est cependant d'avis que la puissance et l'invulnérabilité du mur de l'Atlantique ne sont qu'une légende.

La presse et le cinéma allemands, dit-il, ont publié d'innombrables photographies de ces fameuses fortifications, mais il suffit d'étudier attentivement ces photographies pour se rendre compte qu'il s'agit toujours des mêmes ouvrages que l'on présente sous des angles différents et en usant de tous les artifices techniques pour en varier l'aspect. Pendant le voyage qui l'a conduit au port d'embarquement en Espagne, le journaliste étatsunien a eu l'impression que les Allemands prenaient des précautions, non pas pour empêcher les étrangers d'observer les détails des fortifications, mais plutôt pour les empêcher de constater l'absence de fortifications. Ainsi dans la région de Biarritz, que la presse allemande disait "fortifiée et impenable", il n'a pas vu autre chose que des barbelés et quelques redoutes.

M. Most est personnellement convaincu que les Allemands ne tenteront pas d'arrêter l'offensive alliée sur le mur de l'Atlantique ou sur la ligne Siegfried, mais qu'ils envisagent plutôt une guerre de mouvement qui leur permettrait, espèrent-ils, d'écraser les armées du général Eisenhower au cœur de la France, entre les deux lignes. Il ne croit guère à la puissance du mur de l'Atlantique et il a pu se rendre personnellement

compte au cours d'un pique-nique sur les bords du Rhin que la ligne Siegfried avait été démantelée.

Les Allemands, dit en conclusion M. Most, ne se replieront pas sur la défensive lors de la suprême bataille qui devrait décider de l'issue de la guerre: ils recourront plutôt à leur tactique favorite de l'offensive en contre-attaquant furieusement les armées alliées après leur débarquement.

LA RUSSIE ET L'INVASION

On sait que les Allemands comptent sur une victoire défensive à l'Ouest pour provoquer une immense désillusion dans les pays anglo-saxons ainsi que dans ceux de l'Europe occupée et créer ainsi une atmosphère pessimiste favorable à la négociation d'une paix de compromis. On n'a peut-être pas assez songé aux réactions qu'un tel échec provoquerait en Russie. La dernière livraison de la "Review of World Affairs" nous apporte à ce propos des considérations intéressantes:

"Les hommes qui dominent l'U.R.S.S. sont maintenant d'avis que les Allemands ont réussi à ramener assez de troupes pour défendre vigoureusement l'entrée de l'Europe centrale. C'est pourquoi le deuxième front constitue une nécessité militaire réelle pour la Russie. Nombre de gens semblent croire que ces réclamations ne sont pas autre chose que de la propagande qui s'inspire d'un motif politique. C'est de la bouillie pour les chats. La question intéresse militairement la Russie.

"Les principaux chefs russes envisagent trois possibilités lorsqu'ils songent à la campagne occidentale: (1) Un succès de grande envergure auquel cas la Russie lancera à l'Est une offensive générale que l'Union espérera finale des que l'Allemagne aurait engagé la plus grande partie de ses ressources disponibles;

(2) Un Anzio sur une grande échelle. La Russie serait alors amèrement déçue et presserait ses alliés de l'Ouest de déployer des forces encore plus considérables pour éviter une partie nulle. Elle représenterait alors qu'il faut pousser la guerre à l'Ouest à n'importe quel prix, même aux dépens des opérations ailleurs;

(3) Un échec: on n'y croit pas. S'il se produisait, les répercussions en Russie seraient incalculables. Ces considérations peuvent paraître surprenantes après les succès répétés des armées rouges depuis un an et demi. Il ne faut cependant pas perdre de vue que la Russie a peut-être été plus éprouvée que tout autre pays belligérant, que les opérations militaires depuis 1941 ont ravagé un territoire immense qui nourrit le tiers de la population et qui représentait peut-être plus du tiers de ses ressources agricoles et industrielles.

On a beaucoup insisté sur les pertes des Allemands depuis Stalingrad, mais il ne faut pas oublier que les Russes avaient enregistré des pertes probablement plus lourdes encore au cours des sanglantes défaites subies en 1941 et en 1942. Le peuple russe et l'armée rouge ont tenu, mais au prix de sacrifices énormes.

Pour leur part, les Allemands fonderaient leurs calculs sur la deuxième hypothèse envisagée par les chefs russes: celle où les Alliés se verraient réduits à l'immobilité comme à Anzio après avoir réussi à établir une tête de pont sur la côte occidentale de l'Europe. C'est à l'aide de cet argument qu'ils auraient réussi à conserver l'alliance des Finlandais. Hitler leur aurait représenté que s'il prévoyait que les Alliés réussiraient à prendre pied dans l'ouest de l'Europe son grand état-major lui a donné l'assurance absolue que leur offensive sera contenue et que les Finlandais seront encore bien mieux placés pour amener des négociations diplomatiques profitables.

Au cours des trois premières années de la guerre, les Allemands comptaient remporter une victoire décisive. Depuis deux ans, ce sont les Alliés qui recherchent la victoire décisive. Les Allemands sont déjà résignés à une paix de compromis et ils comptent maintenant sur des succès défensifs remportés contre les forces d'invasion pour amener les Alliés à renoncer à la victoire et à avaler le compromis.

Pierre VIGEANT

5-V-44

La session de Québec

Pour la protection de l'enfance

Un avant-projet de loi remis aux députés propose la création d'un conseil supérieur de la protection de l'enfance, l'établissement de cours familiales et de sociétés de protection — Un département du Bien-Etre social — Premier rapport de la Commission d'assurance-maladie

La radio française dans l'Ouest canadien — Abolition des péages sur le pont de Grand'Mère — Deux amendements oppositionnistes

La résolution de censure Chaloult contre le gouvernement au sujet de l'Hydro, adoptée par les ministériels, par suite d'une "inadvertance" est rayée des procès-verbaux

(Par Louis ROBILLARD)

Québec, 5.—Quatre faits saillants se détachent de la journée d'hier à l'Assemblée législative: La distribution du premier rapport de la Commission d'Assurance-Maladie qui comporte une loi instituant des organismes pour la protection de l'enfance, l'adoption unanime d'un vœu en faveur de la Radio française dans l'Ouest canadien, l'abolition des péages sur le pont de Grand'Mère et la suppression aux procès-verbaux de l'Assemblée législative des paragraphes indiquant que toute la Chambre, y compris surtout les ministériels, avait adopté la veille une motion de blâme contre le gouvernement à propos du choix des commissaires d'Hydro-Québec.

La Commission, qui est composée de M. Antonio Garneau, président, du Dr Roméo Blanchet, et de M. C. E. Durnford, recommande dans son rapport, entre autres choses: 1.—La création d'un conseil supérieur de la protection de l'enfance composé de douze membres, (10 catholiques et 2 protestants) nommés pour trois ans (trois seront désignés par l'Assemblée des évêques catholiques romains de la province, un par le secrétaire de la province, un par le ministre de la Santé. Un juge et au moins une personne du sexe féminin feront partie du conseil); 2.—La création de sociétés de

protection de l'enfance. Ajoutons aux événements de ces heures législatives d'hier, alourdies par une chaleur "pesante", la sanction d'une vingtaine de bills par le lieutenant-gouverneur dont ceux relatifs à l'allègement des taxes sur repas et les ventes en détail.

Pour la protection de l'enfance

M. Godbout dépose le premier rapport de la Commission d'Assu-

(suite à la page sept)

Bloc - notes

(par O. H.)

Des chiffres

Le Droit analyse, au fur et à mesure qu'ils paraissent les chiffres du recensement fédéral de 1941 et les compare à ceux du recensement de 1931.

Il y a là, comme bien on l'imagine, d'intéressantes constatations. Ainsi, la population totale de l'Ontario était, en 1931, de 3,431,683 et, en 1941, de 3,787,650, soit une augmentation de 355,972 ou de 10,34 pour cent.

Par origine ethnique, cette population se répartissait ainsi: En 1931: anglaise, 1,319,612; irlandaise, 647,831; écossaise, 549,648; française, 299,732; allemande, 174,006; hébraïque, 62,383; hollandaise, 60,241; italienne, 50,536; polonaise, 42,384; indienne, 30,368; finlandaise, 27,137; ukrainienne, 24,426; hongroise, 13,786; asiatique, 12,297; suédoise, 10,544; russe, 10,060; autrichienne, 9,607; tchèque et slovaque, 8,871; roumaine, 8,267; yougoslave, 8,100; belge, 7,310; norvégienne, 5,172; danoise, 4,718; grecque, 4,195.

En 1941: anglaise, 1,456,968; irlandaise, 665,339; écossaise, 578,127; française, 373,990; allemande, 167,102; hollandaise, 73,001; hébraïque, 69,875; italienne, 60,085; polonaise, 54,893; ukrainienne, 48,158; indienne, 30,339; scandinave, 27,225; finlandaise, 26,827; hongroise, 22,039; tchèque et slovaque, 16,810; asiatique, 12,020; russe, 11,218; belge, 8,575; autrichienne, 8,352; roumaine, 7,826.

Pendant la période 1931-1941, la population catholique de la province a passé de 744,740 à 882,369, soit une augmentation de 18,48%.

Du point de vue de l'origine ethnique, cette population catholique se répartissait ainsi: En 1931: française, 266,460; irlandaise, 177,009; anglaise, 63,996; italienne, 47,143; polonaise, 37,827; allemande, 31,989; écossaise, 31,203; ukrainienne, 19,120; indienne, 10,683; hongroise, 9,974; tchèque et slovaque, 7,295; autrichienne, 7,292; belge, 6,742; yougoslave, 6,468; russe, 4,797; roumaine, 4,047; hollandaise, 3,364.

En 1941: française, 329,323; ir-

des causes de la désunion nationale. Dans plus d'une province canadienne, l'enseignement de l'histoire du Canada n'est qu'un moyen de propagande britannique. M. David a peut-être l'illusion de lire un jour un manuel d'histoire à l'eau de rose qui ne ferait aucune mention des luttes de nos ancêtres, et des siens, pour la sauvegarde de nos droits, pour la protection de nos moyens de subsistance. Le rêve de M. David est de réalisation impossible, tant que les citoyens du Canada ne seront pas tous de vrais Canadiens.

Pour retracer les absents et les déserteurs

Les autorités du ministère de la Défense nationale ont annoncé hier que l'armée prend de nouvelles mesures pour éclaircir la situation, en ce qui concerne les absents et les déserteurs. C'est une question qui fait le sujet de vives discussions à la Chambre des communes depuis quelques jours, en marge des crédits de guerre du ministère du Travail. "Les districts militaires sont déjà à l'oeuvre, dit un communiqué du ministère de la Défense nationale, et des lettres personnelles sont actuellement envoyées aux plus proches parents des hommes en plus chères. Il est possible qu'un certain nombre des hommes enregistrés dans les dossiers l'armée comme absents ou de-

(Suite à la page 3)

M. Athanase David recommande un manuel d'histoire uniforme

(suite de la première page)

seraient, ne devraient pas être au vrai, classés comme tels, lorsqu'ils servent actuellement dans d'autres services des forces armées. Si tel est le cas, l'armée tient à le savoir, afin de rayer ces hommes de la liste des absents.

Pour les déserteurs

Le communiqué contient le passage suivant à l'adresse des déserteurs: "En même temps, des dispositions ont été prises pour punir les civils qui aident à cacher des membres des forces armées qui ont déserté ou se sont absentes sans permission, et pour punir les civils qui volontairement multiplient des lettres en vue de leur permettre d'échapper au service. Antérieurement, il n'y avait d'autre recours que de poursuivre, en vertu du code criminel, les gens qui cachaient ou aidaient les déserteurs. La lettre, qui est envoyée aux plus proches parents, fait remarquer qu'il peut y avoir quelques bonnes raisons motivant l'absence continue du soldat. Si ce dernier est en service dans une autre section des forces de Sa Majesté, on demande de fournir des renseignements quant à sa nouvelle unité, afin de clarifier le dossier personnel du soldat. C'est aussi une question de patriotisme. Si les plus proches parents sont en communication avec un absent, on leur demande de faire remarquer à ce dernier que le Canada a besoin de ses services et qu'il devrait considérer si ce n'est pas le temps pour lui de se rendre volontairement, d'accepter sa punition et ainsi de se réhabiliter à ses propres yeux et aux yeux de ses concitoyens et du pays".

M. Godbout fait porter sa suggestion

Le ministre des Finances, M. J.-L. Ilsey, a déclaré à la Chambre au début de la séance hier après-midi, que la question de l'âge de ceux qui ont droit à la pension de vieillesse, relève du gouvernement fédéral. C'est une question de politique ministérielle, ou de programme ministériel. Tant que le gouvernement d'Ontario n'aura pas pris une décision là-dessus, on ne fera aucune déclaration. M. Ilsey se trouvait à répondre, en disant cela, à une interpellation de M. W.-R. MacDonald, député libéral de Brantford, qui avait demandé si le gouvernement avait quelque chose à dire au sujet d'une récente déclaration de M. Adélard Godbout à ce propos. M. Ilsey a dit que le gouvernement de Québec avait écrit au gouvernement fédéral pour lui exposer ses vues là-dessus.

En réponse à une question du chef de l'opposition, M. Humphrey Mitchell a dit qu'il appartient aux chefs ouvriers canadiens de prendre des arrangements en vue de tenir, au Canada, la conférence des chefs des unions ouvrières, conférence qui devait avoir lieu à Londres.

Comité interdépartemental

M. Louis Saint-Laurent, secrétaire d'Etat suppléant, a expliqué au chef de l'opposition que l'on a créé un comité interdépartemental chargé d'en arriver à des propositions définitives au sujet du commerce en temps de guerre. Le comité se compose de MM. S. D. Pierce, président; Oliver Master, sous-ministre suppléant du Commerce; W. C. Clark, sous-ministre des Finances; Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre; J. G. Godsoe, coordonnateur des contrôles au ministère des Munitions et Approvisionnement; David Sim, sous-ministre du Revenu national; K. C. Fraser, directeur de la Commission de l'aide mutuelle; L. Rasminsky, de la Commission du contrôle du change étranger; A. M. Shaw, directeur du service des marchés au ministère de l'Agriculture. Lorsque M. Saint-Laurent a mentionné le nom de M. Pierce, du ministère des Affaires extérieures, comme président du comité interdépartemental, un député s'est écrié: "Mr. Pierce is a puppet of the Prime Minister".

Le débat

Les Communes ont repris l'étude des crédits de guerre du ministère du Travail. En réponse à M. G. S. White, député progressiste-conservateur de Hastings-Peterborough, M. Humphrey Mitchell a déclaré que l'on doit appeler six hommes sous les armes pour en obtenir un. Des qu'un jeune homme atteint ses dix-huit ans et demi, il tombe sous la loi. Il y a environ 100,000 jeunes Ca-

nadiens qui atteignent cet âge chaque année. Mais tous ne peuvent faire du service militaire, soit parce qu'ils sont étudiants agriculteurs, etc., soit encore parce qu'ils sont incapables au service. Le ministère du Travail fait l'impossible pour repérer les absents et les déserteurs. D'après M. Pouliot, le ministre de la Défense nationale (M. Robson) a envoyé en Italie des troupes canadiennes qui n'avaient pas été demandées par Londres. On a dit que c'était un beau geste, bien qu'il ait probablement été inspiré par la finance internationale, la Barclay's Bank... Le président du comité, M. Joseph Brantford, a rappelé le député à l'ordre, lui conseillant de laisser la question de la finance internationale pendant qu'on discute de mobilisation, de revenir sur terre et de parler de la question à l'étude.

M. Fred Rose

Le député travailliste-progressiste de Montréal-Cartier, M. Fred Rose, a déclaré à la discussion sur la loi de mobilisation que s'en prendre à la province de Québec, le fait que certaines personnes ne se rapportent pas pour subir leur entraînement militaire engage la responsabilité des partis politiques qui ont déclaré dans le Québec que les jeunes gens n'auraient pas à aller à la guerre. A Montréal seulement 30 p. 100 des jeunes gens appelés sont de la catégorie "A", comparativement à 49.6 p. 100 à Toronto. Ces chiffres peuvent s'expliquer à la lumière des conditions de travail et des salaires en honneur dans notre province. D'après les statistiques du recensement de 1941, le revenu moyen de l'employé masculin était de \$932.00 dans la province de Québec et de \$1,119 dans la province d'Ontario.

Dans la soirée, M. Mitchell est revenu sur les 100,000 jeunes gens appelés chaque année. Il a dit qu'environ 50,000 mobilisés pourraient faire du service en vertu de la loi de la mobilisation.

Avons-nous la conscription oui ou non?

Le député de Gaspé, M. J.-S. Roy, a voulu faire élucider la question suivante: *Avons-nous la conscription?* Le député a énuméré les diverses raisons qui lui font croire que nous avons la conscription: loi de mobilisation, appel des conscrits, sursis, etc. Par-dessus le marché, une belle déclaration de M. Casgrain, membre du gouvernement Godbout, qui disait l'autre jour, à l'Assemblée législative de Québec, que nous n'avions pas la conscription au pays. A la Chambre des Communes on soutient même que notre armée est composée de volontaires, etc. Qui ou non, avons-nous la conscription?

M. Humphrey Mitchell a tout d'abord fait semblant de ne pas comprendre la question, d'avoir des doutes sur les intentions de M. Roy. Mais le député est revenu à la charge. Alors M. Mitchell a fait la déclaration suivante: "Je vais dire à l'honorable député ce que nous avons au pays. Nous avons l'appel militaire pour la défense de ce pays. Si mon honorable ami veut appeler cela la conscription, c'est son affaire, non la mienne. Si c'est à son avantage politique d'employer cette expression, il est libre de l'employer. Mais le Canada est encore un pays libre parce que des hommes ont eu le courage de le défendre".

Le ministre a ensuite expliqué qu'avant qu'un homme puisse obtenir un emploi, il doit démontrer qu'il est en règle avec la loi militaire.

M. Roy. — Je suppose que c'est parce que nous avons la conscription? Le ministre n'a pas encore répondu à ma question.

M. Mitchell. — Mon honorable ami ne m'introduira pas de force dans la gorge ses opinions du seizième siècle. Que cela soit clair, nous ne plaçons pas ce langage dans ma bouche, tant que je pourrai me tenir debout sur mes deux jambes. Il peut s'en tirer, avec ce langage, en d'autres endroits, mais non pas ici, en présence de ses pairs. Ceci est encore un pays libre. Dieu merci, et il est libre parce que nos jeunes gens de toutes les provinces sont prêts à défendre nos institutions qui nous ont été léguées après bien des luttes et du sang répandu.

M. Mitchell a parlé ensuite de la révolution d'Hitler et déclaré qu'il fallait abattre l'autre individu dans le Pacifique... A moins que nous ne détruisions la tyrannie, tout ce que à quoi nous tenons sera balayé... "Que mon honorable ami aille prêcher cet évangile aux gens qu'il représente", a dit M. Mitchell en terminant, tout en ne répondant pas à la question très simple, très claire, très directe, très opportune de M. Roy.

Le discours de M. Armand Choquette

M. Armand Choquette, membre du Bloc populaire canadien et député de Stanstead, a mis en contradiction les paroles du ministre du Travail et la politique du gouvernement. Le 1er mai dernier, M. Humphrey Mitchell n'a-t-il pas affirmé que l'agriculteur qui se livre aux travaux des champs n'avait qu'à le déclarer pour obtenir automatiquement un sursis? Or ces jours derniers le ministre a consigné au Hansard un tableau qui indiquait que du 20 mars 1941 au 31 mars 1944, on avait examiné 245,443 demandes de sursis. Au 31 mars 1944 il y avait encore, de ce nombre, 145,529 sursis en vigueur. Qu'a-t-on fait des 100,000 autres demandes? "Cela démontre, a déclaré M. Choquette, qu'il n'est pas aussi facile qu'on le laisse entendre d'obtenir un ajournement pour ceux qui se livrent aux travaux agricoles".

Contradiction entre les paroles et les faits. M. Choquette a tenu à le souligner. Il faut admettre que le gouvernement les accumule, les contradictions. Il en vit. Léopold RICHER

Le raid de la R.A.F., qui a détruit les digues allemandes d'Éder et de Mohne au mois de mai 1943, avait été prévu une année d'avance.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

(Par Pierre LAPORTE)

Deuxième cours de M. Louis Marlio à l'Université de Montréal — "Les expériences récentes du corporatisme" — M. Marlio donne son dernier cours ce soir à 9 heures — L'Université Laval fait plusieurs nominations dans diverses facultés — Concert-gala de l'ADGUM ce soir, à 9 heures 15

M. Louis Marlio

Voici un résumé du cours donné hier soir à l'Université de Montréal, par M. Louis Marlio, sous les auspices de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques. Le cours portait sur "les expériences récentes du corporatisme". Comment peut-on expliquer la renaissance imprévue du système des corporations aboli au temps de la Révolution française après avoir dominé pendant 6 siècles toute l'économie du monde civilisé?

Cette renaissance est due à trois causes: 1) l'incertitude de l'opinion publique sur la valeur pratique et morale du système capitaliste aussi bien que sur celle des autres systèmes que l'on a proposés pour prendre sa place, système communiste et économie dirigée; 2) l'enseignement de l'Eglise catholique qui ne prétend imposer aucun système économique, mais seulement les conditions de justice sociale auxquelles un système acceptable doit satisfaire. Considérant que ces conditions ne sont remplies ni dans le communisme, ni dans l'économie libérale orthodoxe, ni dans l'économie étatique, les deux grands papes Léon XIII et Pie XI ont exprimé le vœu de voir établir une organisation de la profession qui, déchargeant l'Etat de tâches excessives et réunissant dans un même corps les différentes parties de la production, patronat et salariat, pourrait rétablir entre elles un équilibre harmonieux conforme au bien commun; 3) la mystique totalitaire qui voit dans l'organisation de l'industrie un moyen pratique pour intégrer dans l'Etat toutes les forces vives de la nation et pour détruire en même temps la liberté syndicale en laquelle elle voit son adversaire le plus redoutable.

Passant à l'histoire de la corporatisme fasciste, M. Louis Marlio la divise en trois périodes. Dans la première période (1925-1936) que l'on pourrait appeler le corporatisme sans corporations, Mussolini crée seulement le cadre dans lequel pourront se développer ces organismes nouveaux. La deuxième période (1934-1939) correspond à la création des corporations sur un plan très vaste, à la réalisation du monopole du syndicat fasciste, et à la domination progressive de la corporation par l'Etat fasciste.

Enfin dans la dernière période, Mussolini, ayant absorbé la corporation, veut se servir de l'outil qu'il a ainsi constitué pour lui confier un rôle politique et se débarrasser ainsi du fantôme de Parlement qui subsiste encore. Il crée la Chambre des fascistes et des corporations. L'évolution est terminée: l'Etat a absorbé la corporation et grâce à elle il s'est débarrassé des syndicats ouvriers et du Parlement. M. Louis Marlio donnera ce soir, à 9 heures, à la salle H-4 son dernier cours sur le corporatisme ancien et moderne. Il est intitulé "une nouvelle formule, le corporatisme social". Entrée libre.

A Laval

Les membres du conseil de l'Université Laval, ont approuvé la création d'un bureau de direction à l'école de pédagogie, récemment affiliée à la Faculté des arts. Il se compose de M. l'abbé Georges Savard, doyen de la Faculté, qui sera président; du directeur de l'école, vice-président, M. Arthur Tremblay, secrétaire, ainsi que M. l'abbé Wilfrid Ethier et le Dr J.-Chs Miller.

Deux nouveaux membres ont aussi été nommés au bureau de direction de l'école de musique: M. Chs Lapointe et M. Henri Vallières. Cinq professeurs titulaires ont été nommés à la Faculté des arts, ce sont: M. l'abbé Adrien Gagné, pour la chimie générale; M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, pour la philosophie de la nature, M. l'abbé Georges Barrette, pour la géométrie, M. l'abbé

diat? — Je crois bien que c'était Me Philippe Aubé. — Mais vous faisiez des rapports à quelqu'un; à qui adressiez-vous vos rapports, après le 1er avril 1937? — A M. Aubé. — Ces rapports portaient-ils sur le travail de la police? — Non, c'était plutôt sur les questions du recrutement des nouveaux agents. — M. Aubé vous donnait-il des instructions, des directives au sujet de votre travail? — Non, il laissait tout à mon entière discrétion. J'ai agi d'après mon propre jugement. — Et que faisiez-vous de septembre 1936 à avril 1937? — On attendait. — Travailliez-vous? — Non. — Et vous attendiez quoi? Un chef? — Oui, c'est ça. On attendait un chef. — Et les gens qui attendaient un chef avec vous étaient-ils payés? — J'ai reçu mon salaire régulièrement. — Et vous restiez au bureau, mais que faisiez-vous de toutes vos journées? — J'étais disponible. — Et les autres, que faisaient-ils? — Il faisaient comme moi. Ils étaient disponibles. Ils attendaient. — On montre alors la liste des \$48,441.45 de salaires payés à la police des liqueurs de septembre 1936 à avril 1937. — Et l'interrogatoire continue: — Je vois que, pendant les sept mois allant de septembre 1936 à avril 1937, vous avez payé des indicateurs? — Oui. — Les indicateurs ne font qu'une sorte de travail; ils font des causes et vous me dites que pendant cette période vous n'avez rien fait? — Tout cela est exact. — Alors comment se fait-il que vous avez payé des indicateurs qui ne faisaient pas de causes? — Je n'avais pas d'ordre pour eux. — Aviez-vous retenu les services de ces indicateurs? — Non. Ils avaient été engagés avant septembre 1936 et ils ont continué. — Ils ont continué quoi? — Ils ont continué à venir aux bureaux tous les jours. — Et combien gagnaient-ils pour venir au bureau tous les jours? — \$2 par jour. — \$2 par jour quand ils travaillaient, mais travaillaient-ils? — Non, mais ils venaient au bureau tous les jours et ils ne faisaient rien.

M. A. Lacombe

M. Aurèle Lacombe, chef de la police de la route, a donné à la commission le détail du fonctionnement de la police de la route. Il a affirmé que ses agents ne perçoivent plus d'amendes sur la route, comme la chose se pratiquait dans certains cas avant 1930; qu'ils ne travaillent pas en dehors des limites de Montréal; qu'ils ont, au sujet des accidents où ils sont appelés à aller faire les constatations d'usage, des instructions très sévères de ne rien dire à qui que ce soit, avant que les procès pour réclamation en dommages ne s'instruisent. C'est là un détail important parce qu'en définitive, dans la majorité des causes de ce genre, c'est le témoignage de l'agent

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ ALDUPONT

4020 est, Ste-Catherine - AM. 2111
Côté Jeanne D'Arc, près boul. Pie IX

LA MAISON DE VOS RÊVES...

LaSalle BUILDERS SUPPLY LIMITED
159 ouest, Jean-Talon, Montréal, CA. 5721

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
MATÉRIAUX REFRACTAIRES
P.-H. Desrosiers, président.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

BANDES MÉDICAIRES

Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL

La plus grande pharmacie de détail au monde.
Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes et chemises ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service aussi selon l'ordonnance de votre médecin.
JOUR ET NUIT

HR. 7251

de la police de la route qui décide de l'issue du procès.

M. Lacombe poursuivra son témoignage mardi prochain, jour où la commission reprendra ses séances publiques, probablement à la chambre 20 du vieux palais.

En 1726, les Chinois publièrent une encyclopédie comprenant 5,029 volumes qui contenaient tous les ouvrages chinois depuis l'an 110 avant J.-C. jusqu'à l'année 1726 de notre ère.

Le gouvernement des Etats-Unis poursuit
LE CARTEL MONDIAL DES ALLUMETTES ET SA FILIALE CANADIENNE

LISEZ Le Cartel des Allumettes Les Cartels Internationaux
et leurs répercussions au Canada français

dans **"Relations"**
En vente dans les kiosques et chez les libraires.



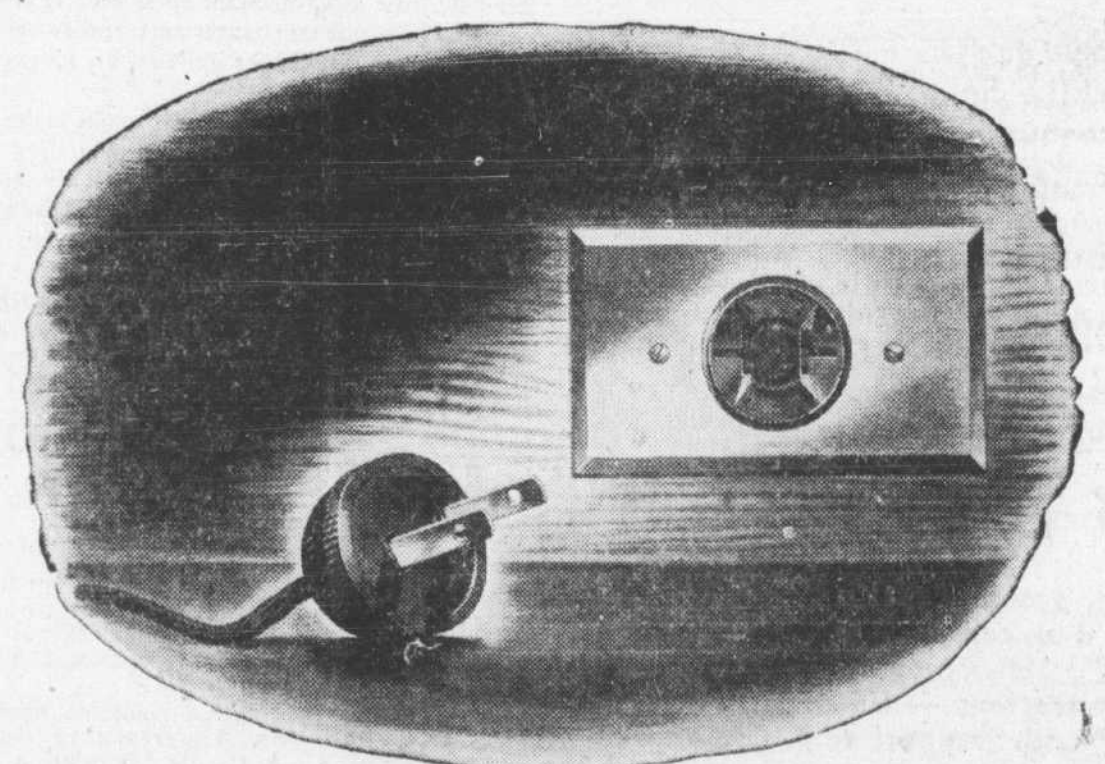
ATTENTION! LES PRIX sont beaux!

Apportez vos coupons dès maintenant. Ne vous exposez pas à les perdre. Evitez l'encombrement de la dernière heure.

Pour renseignements: AM. 0470

CIE DE TABAC TERREBONNE
5100, av. PAPINEAU — MONTREAL

Consommateurs des tabacs VALDOR, O.B., N.C., BINGO, — il ne reste exactement que 7 jours d'ICI AU 12 MAI, fermeture du 8ème concours 1943-44.



Prenez contact

Il faut qu'il y ait un contact étroit entre vous et le prochain emprunt, le plus important des Emprunts de la Victoire du Canada. Allez-y de chaque dollar dont vous pouvez disposer. Faites des sacrifices s'il le faut pour nous rapprocher de l'époque où nos gars reviendront à la paix de leur foyer.

Achetez des Obligations de la Victoire

Publiée afin d'aider le Sixième Emprunt de la Victoire du Canada par

Shawinigan Industries
ELECTRICITE — PRODUITS CHIMIQUES

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO. • SHAWINIGAN CHEMICALS LIMITED
QUEBEC POWER COMPANY
Filiales et subsidiaires

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés
Prix et spécimens sur demande
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. Bléair 3361

CALENDRIER

Se mois MAI 31 jours

Demain: SAMEDI 6 MAI 1944.
S. JEAN DEVANT LA PORTE LATINE.
Lever du soleil, à 4 h. 42.
Coucher du soleil, à 7 h. 12.
Lever de la lune, à 5 h. 29.
Coucher de la lune, à 4 h. 25.
Première lune, le 8, à 2 h. 38m. du matin.
Dernier Quartier, le 15, à 6 h. 12m. du mat.
Nouvelle Lune, le 22, à 1 h. 12m. du mat.
Premier Quartier, le 29, à 7 h. 6 m. du soir.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Deux sections dans les classes de philosophie de nos collèges

Les étudiants des collèges classiques choisiront, après leur rhétorique, entre la philosophie-sciences et la philosophie-lettres — Réforme répartie sur une période de huit années — Suggestion du Comité permanent de la Faculté des arts

(par Pierre LAPORTE)

Dès l'année prochaine, un certain nombre de collèges de la région de Montréal, affiliés à la Faculté des arts de l'Université de Montréal, adopteront le régime du cours double et du double baccalauréat es arts.

C'est ce que nous a annoncé M. Georges Perras, P.S.S., président du Comité permanent de la Faculté des arts, au cours d'une entrevue consacrée à exposer les causes qui ont amené le Comité permanent à préparer certaines réformes dans le programme du cours classique. M. Perras nous a également expliqué la nature de ces réformes.

La plus importante est sans contredit celle qui affecte les deux classes de philosophie et qui a été sanctionnée par l'Université de Montréal.

A la fin de sa rhétorique, l'étudiant pourra opter pour la philosophie-sciences ou la philosophie-lettres.

Dans la section "sciences" l'élève devra suivre quelques cours spéciaux qui porteront en particulier sur la chimie, les mathématiques et la physique et qui le prépareront mieux à entrer dans les facultés plus proprement scientifiques qui s'offriront à lui après l'obtention de son baccalauréat es arts.

Dans la seconde section, celle des lettres, le contraire se produira. On diminuera un peu le nombre des cours de sciences au profit de la philosophie et des études connexes. Ces cours sera une préparation immédiate aux facultés de théologie, de droit et de lettres.

M. Perras nous a bien expliqué que pour le moment il n'est pas question de séparer complètement les deux cours. Tous les élèves de philosophie suivront les cours ensemble, mais il y aura certains cours spéciaux réservés aux élèves de l'une ou de l'autre section.

Des septembre, les collèges qui voudront mettre le système à l'essai sont invités à le faire et déjà quelques-uns de nos collèges classiques ont décidé d'adopter ce changement, réclamé depuis assez longtemps dans divers milieux.

De facultatif qu'il sera en 1945, le système deviendra obligatoire pour tout le monde en 1948 et en juin de cette année-là tous les col-

lèges passeront un double examen de philosophie, qui conduira à un double baccalauréat es arts.

Plusieurs réformes

Ce changement est le fruit de trois années d'études de la part du Comité permanent de la Faculté des arts, qui s'est réuni environ deux fois par mois, au séminaire de philosophie, sous la présidence de M. Perras.

Composé de cinq membres, ce comité étudie avec une attention et un soin que trop de gens ignorent, les problèmes du cours classique et les solutions appropriées à ces problèmes.

La refonte générale du programme du cours classique, nous dit M. Perras, a commencé il y a quatre ans. Les collèges classiques ont décidé d'ajouter des mathématiques et des sciences dans les basses classes. Les élèves qui étaient en éléments latins à ce moment-là sont aujourd'hui en versification et ce sont eux qui inaugureront une autre réforme: l'examen de versification, qui se passera pour la première fois en juin prochain.

Depuis quatre ans ces élèves de tous les collèges ont reçu une formation uniforme et l'épreuve de juin servira à apprécier les résultats obtenus. Ces mêmes élèves seront en philosophie dans deux ans et ils passeront leur baccalauréat de philosophie dans quatre ans. Avec eux commencera le régime obligatoire du double baccalauréat.

Et c'est ainsi que l'on aura opéré une réforme profonde dans le programme du cours classique. Pour que le changement soit moins radical, et pourtant moins sujet à échec, on l'a réparti sur une période de huit ans. M. Perras nous a bien expliqué que certaines autres universités avaient tenté, il y a quelques années, de faire un changement radical, qui s'était par la suite avéré absolument prématuré.

A ceux qui protestent contre la trop grande "stabilité" de notre cours classique, le comité permanent répond par le double-baccalauréat de philosophie et par l'examen de versification. D'autres réformes commencent à poindre à l'horizon.

La conférence impériale

Il y est question de la France et des autres pays occupés — Seconde divergence prévue entre le Canada et l'Australie, cette fois au sujet des tarifs

Londres, 5 (C.P.) — L'on a, aujourd'hui, revu la politique étrangère à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, et l'on est à peu près certain que le premier ministre Curtin posera la question d'un secrétariat impérial dont il a parlé hier à une conférence de presse.

Il y a spéculations sur le fait que le premier ministre King s'opposera à un tel projet.

M. Curtin a dit que son pays souscrit aux principes du libre commerce de la charte de l'Atlantique mais il insistera sur la protection et le développement des industries essentielles à l'Australie.

L'on a parlé également des projets d'après-guerre, des termes d'armistice, du statut à donner aux pays ennemis et de l'établissement d'une paix permanente.

Hier, les premiers ministres ont consacré leurs discussions aux relations avec les gouvernements des pays occupés, tels le comité français de libération nationale, les gouvernements polonais, belge, tchécoslovaque et grec.

Le premier ministre King est en faveur, comme l'on sait, du transfert des affaires civiles aux autorités françaises et l'on croit qu'il est en accord sur cette question avec M. Eden.

L'on s'attend à une autre divergence de vues entre les Canadiens et les Australiens sur la question des tarifs. Le premier ministre australien a dit que son pays souscrit aux principes du libre commerce énoncés dans la charte de l'Atlantique mais qu'il insistera sur la protection et le développement des industries essentielles au peuple australien.

La Canada, au contraire, énonce une politique d'accords commerciaux aussi vastes que possible.

La capitale hongroise bombardée

La R.A.F. s'en prend aux cours de triage de Budapest ainsi qu'à plusieurs ponts de chemin de fer en Italie

Naples, 5 (A.P.) — Les bombardiers quadrimoteurs de la R.A.F. stationnés en Italie ont attaqué Budapest, la capitale de la Hongrie, hier soir, supportant les troupes russes, annonce-t-on aujourd'hui.

Se frayant un chemin parmi les chasseurs ennemis, les bombardiers ont jeté leurs bombes explosives et incendiaires sur les cours de triage de la capitale hongroise.

Hier également, les Alliés s'en sont pris aux ponts de chemin de fer à Grosseto, à Albino, à Torce et à Fabriano; ils ont aussi attaqué les communications ferroviaires de Terni, Sulmona et de la région au sud-est de Rome, dit le bulletin.

Quatre avions alliés ont été descendus et l'ennemi n'a perdu qu'un appareil.

Les activités sur terre, en Italie, se sont limitées encore à des opérations de patrouilles, dit le communiqué.

L'Angleterre craint la sécheresse

Londres, 5 (A.P.) — La Tamise atteint un étiage plus prononcé que jamais à pareille date et l'Angleterre est exposée à une sécheresse plus grave encore que celles de 1921 et de 1933-1934. Les réservoirs d'eau, dit-on, se vident à un rythme de 30,000,000 de gallons par jour.

Un nouveau fusil des Alliés

Washington, 5 (A.P.) — Les forces armées ont développé un nouveau fusil qui est en demande que l'on a alloué \$35,000,000 pour sa production.

C'est ce que l'on a annoncé aujourd'hui à la Chambre des représentants, au comité des affaires navales.

La protection des forêts

Ottawa, 5 (C.P.) — L'Association de protection des forêts d'Ottawa, avertissant d'un sérieux danger de feu dans les forêts du Québec et de l'Ontario, a fait un appel aux campeurs de fin de semaine et aux pêcheurs afin qu'ils prennent leurs précautions contre la possibilité d'allumer accidentellement un feu.

Succès aérien canadien

Londres, 5 (C.P.-Reuters) — Des chasseurs de l'aviation canadienne ont descendu quatre appareils allemands sans subir eux-mêmes la moindre perte en escortant aujourd'hui des bombardiers qui sont allés attaquer la gare de triage de Cambrai, en France.

primé le sénateur Gustave Lacasse, libéral d'Ontario, appuyant la motion David. M. Lacasse est fier d'être une voix française de l'Ontario pour appuyer un sénateur du vieux Québec, celle du sénateur Athanase David.

M. Lacasse félicite le sénateur de Sorel de la manière particulièrement délicate avec laquelle il a soulevé la question présentée dans sa résolution.

Le sénateur réserve la majeure partie de ses remarques pour la prochaine séance du sénat. Il a ajourné le débat sur la motion.

Pressions anglaises sur le Portugal

La question de l'exportation du wolfram

Londres, 5 (C.P.) — La Grande-Bretagne a commencé à user de pressions sur son vieil allié le Portugal pour obtenir qu'il cesse d'exporter du wolfram en Allemagne. On est de plus en plus porté à croire que ces efforts obtiendront un plein succès d'ici une semaine ou dix jours. On sait que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont annoncé au début de la semaine que l'Espagne avait consenti à réduire ses expéditions de wolfram à l'Allemagne.

On croit que la Grande-Bretagne fixera une limite de temps au Portugal pour se rendre à ces exigences en invoquant le fait qu'une réponse favorable n'aura plus aucune signification lorsque l'invasion aura paralysé les voies de communication des Allemands.

Lisbonne, 5 (A.P.) — Un chroniqueur politique du journal *Voz* déclare aujourd'hui que dans ses émissions touchant la question du wolfram, la British Broadcasting Corporation a tenté de créer de la friction entre le peuple portugais et son gouvernement et de provoquer une guerre civile au Portugal.

Gandhi serait libéré?

Londres, 5 (C.P.-Reuters) — L'on rapporte aujourd'hui à Londres que la libération de Mohandas K. Gandhi, chef nationaliste de l'Inde, est imminente.

Le rapport non confirmé dit que la date et les conditions de la libération du mahatma seront décidées par le vicomte Wavell, vice-roi de l'Inde.

Noyade à Windsor Mills

Windsor Mills, 5 (C.P.) — La deuxième noyade en l'espace d'une semaine vient d'être enregistrée à Windsor Mills. Il s'agit de Mme E. L. Lessard, de Sherbrooke, qui est tombée dans la rivière Watopika, hier soir, presque au même endroit où le jeune Guy Aoyte, âgé de 16 ans, s'est noyé lundi dernier. Mme Lessard était en train de pêcher, lorsque la tragédie se produisit.

Les transports pour l'invasion

Londres, 5 (C.P.) — Le système de transports de l'Angleterre est prêt pour l'invasion, a dit le secrétaire parlementaire du ministre du transport.

L'emprunt de la Victoire

L'ensemble du pays a acheté pour \$714,948,750 d'obligations de la Victoire — La province s'est inscrite pour \$197,146,250, soit 60.10 p.c. de son objectif — \$146,904,400 souscrits dans l'île de Montréal, soit les 57.16 p.c. — Le "Pacifique Canadien" a versé \$17,500,000 — Dans la région de Sherbrooke — Le gouvernement de Québec souscrit \$4,500,000

Ottawa, 5 (C.P.) — La population du Canada a souscrit, à date, un montant global de \$714,948,750 sur un objectif de \$1,200,000,000. L'an dernier, au même moment de la précédente campagne, la souscription totale était de \$703,000,000. Il y a donc un léger gain, mais comme l'a souligné un porte-parole du Comité national des finances de guerre, il faudra que les progrès continuent et même s'accroissent d'ici la fin de la campagne, car il ne reste plus qu'une semaine d'ici la clôture.

L'Ontario s'est inscrit pour \$323,700,000 comparativement à \$326,642,000 durant les 10 premiers jours.

La Saskatchewan a obtenu 75 p.c. de son quota provincial de \$20,150,000, à midi aujourd'hui, alors que sa souscription globale a atteint le chiffre \$14,721,750.

Parmi les grosses souscriptions annoncées aujourd'hui, le Pacifique Canadien arrive bon premier avec une souscription de \$17 millions 500,000, dont \$3 millions provenant des fonds de pension des employés. Le Comité des finances de guerre a aussi reçu des souscriptions de \$1 million des compagnies suivantes: Monarch Life Assurance Co., Northern Life Assurance Co. of Canada, Borden Co. Ltd.

La province de Québec a atteint 60.10% de son objectif à la fin de la journée d'hier alors qu'on a enregistré un montant de \$27,607,150 pour porter le total cumulé à \$197,146,250. C'est à date le plus gros montant souscrit dans la province de Québec au cours d'une seule journée. Ceci est attribué au fait qu'une importante compagnie de la région a fait rapport.

Pour sa part l'île de Montréal a enregistré hier le montant de \$24,013,650 pour porter à \$146,904,400 le total des souscriptions enregistrées à date, ce qui représente 57.16% de son objectif de \$257,000,000.

Le "Devoir" publiera, avec toutes ses rubriques ordinaires du samedi: chronique de Mlle Germaine Bernier, "Vie musicale" de M. Frédéric Pelletier, "A travers les livres" de M. L. J. Gagnon, "Psychologie et Pédagogie" de M. L. J. Gagnon, "Propos d'écrivains, etc.", une abondante revue de la presse étrangère, des notes sur les Missions, l'Afrique et Cuba, les "Propos astronomiques" de M. Deslisle Gagnon, la graphologie de M. Deshayes, les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX: TROIS SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

Le Pas-de-Calais bombardé

LONDRES, 5. (C.P.) — Les bombardiers lourds étatsuniens ont attaqué les installations militaires allemandes du Pas-de-Calais ce matin, au cours de la 21ème journée d'offensive aérienne de préinvasion.

La "R.C.A.F." a annoncé que les avions canadiens ont mouillé des mines dans les eaux ennemies et que tous les appareils sont revenus à leur base.

Nouvelles de guerre

Le commodore Adélarde Raymond promu vice-maréchal de l'air

Le commandant de la 3e région d'entraînement aérien est le deuxième Canadien français à ce rang — 202 marins de l'"Athabaskan" portés disparus — Pertes de l'armée et de l'aviation — La "D. I. L." en charge de l'usine Cherrier

Les quartiers généraux de la 3e région d'entraînement aérien ont annoncé, ce matin, la promotion du commodore de l'air Adélarde Raymond, au rang de vice-maréchal de l'air. C'est le deuxième officier du G.A.R.C. à être promu à ce haut grade. L'ancien commandant de la 3e région d'entraînement aérien occupe, en effet, le même rang. C'est le vice-maréchal de l'air Albert de Niverville.

Les quartiers généraux de la 3e région d'entraînement aérien ont annoncé, ce matin, la promotion du commodore de l'air Adélarde Raymond, au rang de vice-maréchal de l'air. C'est le deuxième officier du G.A.R.C. à être promu à ce haut grade. L'ancien commandant de la 3e région d'entraînement aérien occupe, en effet, le même rang. C'est le vice-maréchal de l'air Albert de Niverville.

Les quartiers généraux de la marine canadienne ont annoncé que 202 officiers, sous-officiers et matelots de l'"Athabaskan" sont disparus. Dans la liste officielle publiée hier soir, on reconnaît les noms de 29 Québécois, dont 20 sont de Montréal, et les noms de 2 Canadiens français venant de toutes les parties du pays.

Tous ces hommes sont déclarés disparus, mais rien n'indique qu'ils aient perdu la vie. Lorsque l'"Athabaskan" a été coulé au cours d'un engagement avec des unités de la marine allemande dans la Manche, dimanche dernier, on a rapporté que des navires nazis avaient recueilli plusieurs membres du destroyer canadien. La radio allemande a dit qu'on avait fait plusieurs prisonniers de guerre. On aura les noms de ces derniers lorsque la liste en sera publiée.

Voici la liste des disparus de nationalité canadienne-française:

Le lieutenant commandant Dunn Lanthier, fils du colonel J.-P. Lanthier, 1525 rue Classe; le matelot de pont Roger Grenier, fils de M. S. Grenier, 3182 rue Rushbrooke, Verdun; le lieutenant Lionel David Kelly, fils de M. Edouard Kelly, 4634 rue de Lorimier; le matelot breveté André Lamoureux, fils de Mme Eglantine Lamoureux, 1495 rue Jeanne d'Arc; le matelot de pont Louis Ledoux, fils de Mme M.-L. Ledoux, 4574 rue Resther; le matelot de pont R.-L. Raymond Meloche, fils de M. J. Meloche, 1645 rue Paxton; le déshiffreur Paul-Edouard Soucis, fils de V. Soucis, 4624 avenue, N.N.D.G.; tous de Montréal; le télégraphiste breveté Art-Emile Beaudoin, fils de Mme Elzéar Beaudoin, 81 rue St-Gabriel; le matelot de pont P.-H.A. Chamberland, frère de Mme W. Flageol, 379 rue Champlain; le chauffeur breveté A.-J. Germain Dion, fils de M. Emile Dion, 124 1/2 rue; le matelot de pont J.-G. Magella Tourangeau, fils de M. Alcide Tourangeau, 420 rue Vitry; le matelot de pont J.-Ludger Marcel Saint-Laurent, fils de Mme Rose-D. Saint-Laurent, 27 rue O'Connell; tous de Québec.

Le sous-officier breveté de 1ère classe L.-J.-L. Bertrand, de Halifax; le matelot de pont Vincent-Gérard Corbière, de St. Catharines; le chauffeur de 1ère classe Abel-Antoine Goulet, d'Ottawa; le matelot de pont Paul-George Galant, de Québec, L.P.-E.; le matelot breveté Joseph-Wilbert L'Espérance, de Winnipeg; le matelot de pont Jean-Georges-Lionel Sénécal, fils d'Albert Sénécal, 174, rue de La Fabrique, St-Vincent de Paul, Qué.; le matelot de pont Charles-Louis Pothier, de Yarmouth, N.-E.; le matelot de pont J.-E.-V. Ouellette, de Sabrevois, Qué.; le matelot de pont Vincent-Léonard Myette, de Tracadie, N.-E.

Morts de leurs blessures: le soldat Roméo-Napoléon Vézina, corps de patrouille, de Rockliffe, Ont.; le sapeur Arthur-Ernest Brodeau, corps de génie, 96 ouest, rue Sherbrooke, Montréal; le signaleur Joseph-Léon Dubroy, corps des signaux, d'Ottawa;

Blessés: le caporal René Lévesque, Campbellton, N.-B.; le soldat Lévi Roy, East Bathurst, N.-B.; le soldat T.-C. Lalonde, corps de génie, Martintown, Ont.; le soldat Lionel Bernabé, Québec, P.Q.; le soldat Lucien Aubé, Carleton Place, N.-B.; le soldat Raymond-Joseph Goyette, Arichat, N.-E.

Blessés accidentellement: le soldat Victor-Joseph L'Espérance, corps blindé, MacDermid, Ont.; le soldat Lucien Beaudoin, artillerie, St-Eustache, Man.; le soldat Joseph-Philibert-Robert Lépine, fils d'Edmond Lépine, 8724, rue Routhier, Montréal; le soldat E.-J. Charette, Lebel, Sask.; le soldat Léo-Félix Goyette, corps d'intendance, de Bathurst, N.-B.; le lance-bombardier Joseph-Prosper Jobidon, artillerie, Mackay, Station, Ont.; le soldat Maurice Lamarre, 6270, 1ère avenue, Rosemont, Montréal; le soldat L. Bellefleur, Ed-

mondston, N.-B.; le soldat J.-Napoléon Leclair, San-Francisco, Californie, E.-U.; le soldat Claude Beauchamp, corps d'intendance, de Clarence Creek, Ont.; le soldat Charlemagne Thibault, corps d'intendance, de Mont-Laurier;

Disparus: le lance-caporal Clément-Joseph-Guy Eschough, Hanover, Ont.; le soldat H.-A. Foy, Cincinnati, Ohio, E.-U.; le soldat Lucien-Joseph-André Laverne, Windsor, Ont.

Pertes de l'aviation

Ottawa, 5. Le quartier général de l'aviation militaire canadienne nous communique sa 874ème liste officielle des morts, blessés et disparus. On y remarque:

Outre-meur, disparus en service actif: le sous-officier breveté Maurice-René-Nicolas Mouchet, fils de Mme Suzanne Jacques, 194 1-2 avenue Provencher, St-Basile, Man.; le sous-lieutenant d'aviation Norman-George-Peter Munro, fils de M. George Munro, 280 ouest, avenue Laurier, Ottawa; le sous-lieutenant d'aviation Florent-Frédéric-Paquin, 612 rue St-Jean-Baptiste, St-Basile, Man.

Au Canada, disparus en service actif: l'aviateur-chef Joseph-Emile Gauthier, fils de Mme Auguste Gauthier, Shediac, N.-B.

D.I.L. en charge du plan de munitions Cherrier

La Canadian Car Munitions Ltd a terminé ses activités au plan de munitions Cherrier et c'est désormais la D.I.L. qui se chargera de l'administration de cette usine de guerre.

Cette usine de munitions est l'une des plus vastes de tout l'Empire et c'est n'est du monde entier et l'une des plus grandes productrices d'explosifs. La Canadian Car Munitions Ltd est une filiale de la Canadian Car and Foundry Co., et avait été formée expressément pour diriger les travaux de construction de l'usine Cherrier en tant qu'agent du gouvernement.

La raison du changement d'administration n'est pas donnée officiellement, mais on croit que les frictions entre la Canadian Car, l'Allied War Supplies, sous la gérance de laquelle le plan Cherrier se trouvait, et le gouvernement à Ottawa, ont amené la récente décision de confier les activités de l'usine à la D. I. L.

Avis aux parents des déserteurs

Ottawa, 5 (C.P.) — Les quartiers généraux du ministère de la Défense nationale annoncent que les autorités de l'armée canadienne enverront des lettres aux parents des déserteurs de l'armée et aux absents afin d'obtenir des informations à leur sujet. On rapporte qu'il y a actuellement un total de 11,000 déserteurs de l'armée canadienne. On vérifiera, de cette manière seulement ceux qui auront déjà porté l'uniforme sans s'occuper pour le moment des 49,000 qui n'ont pas répondu à l'appel militaire.

Dans la lettre on rappelle que ceux qui aident les déserteurs ou deviennent les complices et sont saisis à de fortes punitions.

Les parents seront encouragés à bien avoir quelques bonnes raisons de s'être absents. Ainsi s'ils sont enrôlés dans d'autres armées, on leur demande de donner le numéro de la nouvelle unité, de sorte que le dossier du soldat puisse être éclairci.

Il y a aussi dans cette lettre un appel au patriotisme. On y dit que si un parent est en communication avec un déserteur c'est son devoir de faire comprendre à ce déserteur que le pays a besoin de lui, qu'il doit accepter bravement sa punition et se réhabiliter aux yeux de ses compatriotes et de sa patrie.

Science sans douleur

par LOUIS BOURGOIN

Recueil de vingt-quatre causeries qui se lisent comme un roman. Science simplifiée mise à la portée du public canadien-français par M. Louis Bourgoïn, professeur à l'École Polytechnique de Montréal.

Ce travail de vulgarisation s'apparente aux ouvrages qui, de tout temps, ont eu pour objet d'intéresser à la science des gens qui rebutent l'aridité théorique et la charabia des terminologies officielles.

Volume de 250 pages — Edition cartonnée.

Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU "DEVOIR"

M. Athanase David propose l'uniformisation de l'histoire

Un vœu qu'il soumet au Sénat demande l'institution, à cette fin, d'un comité des historiens les mieux reconnus des neuf provinces — Il est temps de changer tout cela — L'historien qui, en 1941, nous a révélé le gouverneur Murray — Le sénateur Lacasse rappelle "Mein Kampf"

Ottawa, 5 (D. N. C.) — M. Athanase David, ancien secrétaire de la

province de Québec, a proposé à la Chambre haute l'adoption de la résolution suivante, relative à l'uniformisation des manuels d'histoire du Canada, tâche qui serait entreprise par une commission d'historiens connus et reconnus: "Cette

Chambre, reconnaissant que l'enseignement de l'histoire est, pour tout pays, un élément fondamental du patriotisme, et désireux d'intensifier le développement d'un patriotisme canadien, de l'alimenter et de l'éclairer, émet le vœu que, lors de la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa dans un avenir prochain, il plaise aux délégués représentant les neuf provinces de la Confédération de nommer un comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité, et que mission soit donnée à ce comité de préparer un manuel d'histoire du Canada qui puisse être accepté et adopté par les gouvernements provinciaux, dans les écoles relevant de leur juridiction et sous leur contrôle direct ou indirect."

M. David dit qu'il n'a pas besoin de beaucoup de temps pour commenter cette proposition. Elle s'inspire d'un sentiment développé en lui, pendant des années, à l'occasion de visites dans les différentes provinces du Canada.

"Dites-moi ce que l'enseignement de l'histoire du Canada sera demain et le vous dirai ce qu'il sera la mentalité de la génération des jeunes Canadiens."

A son avis, la mésestime au Canada est le résultat d'une mauvaise et, parfois, fausse éducation particulièrement dans un domaine: l'enseignement de l'histoire.

"Il est temps, poursuit M. David, de changer tout à fait l'enseignement de ce fondamental élément du patriotisme canadien. La façon de l'enseigner dans le passé a engendré trop de querelles, de friction et de chauvinisme. Il ne s'agit point de fausser l'histoire. L'histoire est l'histoire, une recherche de la vérité, c'est-à-dire une narration des faits et des événements chronologiques, et exposant leurs causes et leurs effets. Elle est à la fois la biographie écrite de la vie d'un individu, d'un pays ou d'une race. Quand l'histoire cherche à tirer les lois coordonnant la course des événements, elle devient la philosophie de l'histoire."

C'est en ces termes que s'est terminée la séance de M. David.

Le sénateur Lacasse

M. le sénateur Gustave Lacasse, libéral, l'un des chefs canadiens-français de la région d'Essex, dit qu'il se rend compte de la valeur formatrice de l'enseignement de l'histoire.

"C'est du reste, dit-il, ce qu'a compris, peut-être avant que nous ne le comprenions nous-mêmes, le grand chef des hordes hilariennes que nous combattions aujourd'hui, quand il imposa l'enseignement de son fameux *Mein Kampf* dans toutes les écoles d'Allemagne, livre qui devint vite la bible, ou le nouveau catéchisme politique de l'empire germanique, avec le résultat que l'on voit aujourd'hui."

C'est en ces termes que s'est terminée la séance de M. David.



Vendredi, 5 mai 1944

Programmes spéciaux

À RADIO-CANADA:

4:15 p.m. LE QUART D'HEURE DES MALADES. — L'émission mensuelle instituée par le Comité des œuvres catholiques de Montréal pour les malades aura lieu le vendredi 5 mai, à 4 h. 15. L'annonce sera donnée par R. P. Louis Lalande, S.J. Les parents et les amis des malades sont priés de leur faciliter l'audition de cette émission qui leur apporte paix et réconfort.

9:30 p.m. OPERA ET BALLET. — Cécile Borde, chef d'orchestre à l'émission que transmet Radio-Canada, vendredi, fera entendre Danse polonoise, du Prince Igor, de Borodine. Il fera entendre également l'ouverture de l'opéra de Puccini, Stradella, le Prologue de Puccini, de Leoncavallo, et le Duo d'amour, du 3^e acte de Faust, de Gounod.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	940 l'heure de la radio	700 Musique de danse
6:00 La radio ce soir.	6:30 Musique de ballet.	7:15 Lum et Abner.
6:10 Ou allons-nous en fin de semaine?	6:30 Forum des spots.	7:30 Onie Troy.
6:15 Radio-journal.	6:35 Sketch.	7:45 Rex Battie, pianiste.
6:30 Emprunt de la victoire.	10:30 Relais de Vancouver.	8:00 Studio.
6:35 Les yeux sur l'Europe.	11:00 Nouvelles de la BBC.	8:10 Causette.
6:45 Mélodies.	11:15 L'actualité de la BBC.	8:15 Quatuor.
7:00 Un homme et son péché.	11:30 Nouvelles.	8:20 The green hornet.
7:15 Métropole.	11:35 CBF-730 kilocycles	8:30 Rendez-vous avec la radio.
7:30 Nouvelles françaises.	6:00 Vie de famille.	10:00 Revue de l'armée.
7:45 La fiancée du commandant.	6:15 Quoi de neuf.	10:30 Nouvelles.
7:55 Emprunt de la victoire.	6:30 La pièce du jour.	10:45 Headlines.
8:00 Dédicace de la victoire.	6:45 Pique à l'ennemi.	11:00 Le raconteur.
8:30 Chants d'amour.	7:15 Qui dit ça?	11:05 Musique de danse.
9:00 Heures de la ville.	7:30 Le docteur.	12:00 Musique de danse.
9:30 Musique de ballet.	7:45 Dames Parent chante.	12:30 Danse.
10:00 Radio-journal.	8:00 Le capitaine Bravo.	12:35 Nouvelles.
10:15 Notre français sur le vif.	8:30 Chanson de chez nous.	
10:30 Concert d'orchestre.	9:00 Pierrot Lattuite.	
11:00 Musique de danse.	9:30 Nazaire et Barnabé.	
11:15 Musique.	10:00 Swing symphonique.	
11:28 Nouvelles.	10:30 Danse.	
	10:45 Nouvelles.	
	11:00 Danse.	
	11:05 Chansons françaises.	
	11:15 Jack Smith, chanteur.	
	11:30 John Brooks.	
	11:35 Mme Miniver.	
	12:00 Nouvelles.	
	12:05 Orchestre.	
	12:30 Danse.	
	1:00 Nouvelle.	
	1:05 CFP-350 kilocycles	
	6:00 Heures de la ville.	
	6:15 Nouvelles.	
	6:25 Ce soir.	
	6:30 Mélodies chancelées.	
	6:45 Studio.	

Samedi, 6 mai 1944

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	10:15 Entr'actes.	10:30 Théâtre pour les enfants.
7:30 Nouvelles et musique	10:15 Entr'actes.	10:45 Horoscope.
7:30 Radio-journal.	11:00 Emprunt de la victoire.	11:00 On stage.
7:45 Émissions.	11:15 Causette.	11:20 Pour les dames.
8:30 Pot-pourri musical.	11:30 Nouvelles.	11:50 Nouvelles.
8:30 Nouvelles	11:35 CBF-730 kilocycles	11:50 Nouvelles.
9:00 Quatuor de piano.	7:15 Nouvelles.	12:15 Musique.
9:30 Les chansons que vous aimez.	7:25 L'Oratoire.	12:30 Studio.
9:35 Nouvelles.	7:40 Nouvelles.	12:45 Dîner.
10:00 Musique.	7:45 Nouvelles.	1:00 Nouvelles.
10:30 Airs d'opérettes.	7:50 Nouvelles.	1:05 Studio.
11:00 Musique symphonique.	8:00 Dédicace musicale.	1:15 Trans-Atlantic quiz.
11:05 Musique.	8:15 Danse.	1:30 Les vagabonds.
11:30 Nouvelles.	8:30 Navy Band.	1:45 L'ensemble instrumental.
11:35 Signal-sonore.	8:35 Danse.	2:20 Opéra.
11:40 Les Alouettes.	8:40 Les plus beaux disques.	2:30 Heure du théâtre.
11:45 Radio-journal.	8:45 Quatuor Golden Gate.	3:00 Sérénade.
1:00 Concert des E.U.	8:50 Alexander et son accordéon.	6:15 Nouvelles.
1:30 Music-hall.	9:00 Le genre récréatif.	6:25 Studio.
3:00 Orch. symphonique.	9:05 Radio-petit monde.	6:30 Mélodies chancelouses.
3:30 Relais de NBC.	9:10 Réve de valisée.	6:45 Oncle Troy.
4:00 La Bohème, de Puccini.	9:15 Nouvelles.	7:00 Good old days.
7:30 Radio-éparpille.	9:20 Nouvelles.	7:05 Musique.
8:00 Survivance française.	9:25 Nouvelles.	8:00 Double or nothing.
8:15 Radio-journal.	9:30 Nouvelles.	8:30 Orch. de Boston.
8:30 Mélodies.	9:35 Nouvelles.	9:30 Sweet and swing.
8:45 Intermède.	9:40 Nouvelles.	9:45 Causette.
8:50 Musique de danse.	9:45 Nouvelles.	10:00 Café cosmopolite.
9:30 Orchestre.	9:50 Nouvelles.	10:05 Nouvelles.
9:45 Chansons.	9:55 Nouvelles.	10:45 Causette politique.
10:15 L'Enfant prodige.	10:00 Nouvelles.	11:00 Le raconteur.
8:00 Ici l'on chante.	10:05 Nouvelles.	11:15 Musique de danse.
8:30 Sur le quivive.	10:10 Radio-journal.	11:20 Nouvelles.
9:00 Orch. de danse.	10:15 Les amis de la colonisation.	11:55 Musique de danse.
9:30 Deux piano.	10:20 Ecole supérieure de musique.	11:55 Nouvelles.
10:00 Radio-journal.	2:00 Radio-concert.	
10:10 Trio instrumental.	2:30 Nouvelles.	
10:30 On the corner.	2:35 Musique hawaïenne.	
11:00 Musique.	3:00 Victoire.	
11:15 Musique de danse.	3:30 Heure de la vilette.	
11:28 Nouvelles.	4:00 Musique choquée.	
	4:30 Evénement social.	
	4:45 Nouvelles.	
	5:00 Corliss Archer.	
CBM-940 kilocycles	5:30 Mélodies.	
7:30 Nouvelles.	5:45 On jardinent pour la victoire.	
8:00 Nouvelles.	6:00 Kentucky derby.	
8:15 Prières.	6:10 Jule est p. d.	
8:30 Marches.	6:15 Mélodies.	
9:00 Nouvelles.	6:30 Forum de sports.	
9:05 Piano.	6:40 La place du jour.	
9:30 Musique.	6:45 Face à l'ennemi.	
10:00 Relais du NBC.	7:00 Le maire du village.	
10:45 Concert miniature.	7:30 L'organisation libérale.	
11:00 Musique symphonique.	7:45 Recital.	
11:30 Musique.	8:00 Causette.	
11:50 Nouvelles de BBC	8:30 Vallée du samedi soir.	
12:15 Hot wax.	9:00 Secret du docteur.	
12:30 Scrapbook.	9:30 Boîte à musique.	
12:59 Si al-horare.	10:00 Musique de danse.	
1:00 Radio-journal.	10:40 Causette.	
1:15 Musique.	10:45 Journal parlé.	
1:30 Intermède.	11:00 Bonheur de sports.	
1:45 Musique.	11:15 Dateline.	
2:00 Muscane.	11:30 Flash Gun Casey.	
2:30 Muscane.	12:00 Nouvelles.	
3:00 Orch. symphonique.	12:05 Orchestre.	
4:00 Airs d'opéra.	12:30 Danse.	
5:00 Séduite.	1:00 Nouvelles.	
5:30 Musique.		
5:45 Service sélectif.		
6:00 Sports dans l'armée.		
6:15 Radio-journal.		
6:30 Relais de Halifax.		
6:45 Nouvelles de CBC.		
9:00 Causette.		
7:15 Rythmette.		
7:25 L'armée canadienne.		
7:30 Musique.		
8:45 Chronique des livres.		
8:00 Ici l'on chante.		
8:30 Share the wealth.		
9:00 Deux piano.		
9:20 Orchestre.		
10:00 Radio-journal.		

CHP-1490 kilocycles	8:15 Bonjour volants.
	8:25 Nouvelles.
	8:50 Le réveille-matin.
	8:55 Le monde féminin.
	9:00 Heure.
	9:00 Les gâtés du matin.
	9:30 Radio-journal.
	9:35 Orch. Martin.
	10:00 Planète.
	10:15 Fantaisies.
	10:30 Mascarene.
	11:00 Fofare.
	11:30 Orch. Levy.
	11:15 Les aveugles.
	11:45 Cinéma.
	11:50 Planète.
	11:55 Fantaisies.
	12:00 Heure féminine.
	1:05 Heure féminine.
	2:00 Heure.
	2:30 Concert Master.
	3:00 Causette.
	3:45 Musique.
	3:50 Fantaisie.
	4:00 Radio-journal.
	4:15 Sérénadeurs.
	4:30 Chansons françaises.
	4:35 CHLP ce soir.
	4:40 Fantaisies.
	5:00 The dansant.
	5:25 Nouvelles.
	5:30 Radio-special.
	6:00 Radio-journal.
	6:15 Méli-mélo.
	6:25 Sport.
	6:30 Sages musicales.
	6:45 Chansons françaises.
	7:00 Heure.
	7:00 Le peu de tout.
	8:00 Billy Bushell.
	8:15 Musique.
	8:30 Tin Pan Alley.
	9:00 Heure.
	9:00 Rhythmic Age.
	9:30 Musique.
	10:15 Nouvelles.
	11:00 Blue Jacket.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Le mal du siècle?

On sait que l'expression "mal du siècle" désigne, autour de 1830, ce goût du vague à l'âme, cette tristesse morose qui marque l'un des caractères — et non le meilleur — du romantisme. Il était de mode alors de prendre des airs élégiaques, de se confier dans une incurable mélancolie...

Il y avait bien de la pose, bien du snobisme dans cette attitude, mais il y avait aussi une cause psychologique profonde: les esprits et les cœurs demeuraient encore bouleversés par les tragiques spectacles de la période révolutionnaire, par la gloire inouïe et les désastres sans nom du premier Empire. De telles secousses avaient fait naître ce déséquilibre.

La littérature, écho des tourments d'une époque, la favorisait et l'exploitait. L'influence du *René* de Chateaubriand et de son aîné le *Werther* de Goethe, fut génératrice de graves désordres dans les âmes.

Mais la tristesse, qui se manifeste sans doute d'une manière plus aiguë à certains moments de la vie individuelle ou de la vie collective, n'est-elle pas de tous les temps? N'est-elle pas vieille comme le monde, vieille comme la destinée humaine, depuis que le premier couple fut chassé du paradis?

Mal du siècle, oui, mais mal de toujours, mal de tous les siècles. Au XXe comme au XIXe, nous le connaissons. Si les causes et les symptômes de ce mal sont sensiblement pareils, ses manifestations ont, en revanche, changé d'aspect, et nous savons trouver d'autres dérivatifs.

Nous ne croyons plus que "les chants désespérés sont les plus beaux", nous avons tordu le cou à l'éloquence. Les inventions modernes, en nous apportant le goût de la vitesse et du risque, nous ont fait demander à l'action une poésie que nos grands-pères ne pouvaient rencontrer que dans le rêve. Nous ne restons plus au coin du feu, nous avons la "bougie" et nous recherchons sans cesse l'imprévu. La guerre en apporte un terrible.

Nous voulons aller, suivant le mot de Baudelaire, "au fond de l'inconnu pour y voir du nouveau". Comme il a merveilleusement traduit les aspirations modernes, disons-nous de ce poète — et nous oublions que, longtemps avant lui, La Fontaine s'était écrit, presque dans les mêmes termes: "Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde!"

Car le cœur humain ne change guère à travers les âges. Au temps du fabuliste, le mal du siècle, c'était le jansénisme, si décourageant avec sa philosophie de la porte étroite. Un siècle plus tôt, c'était le protestantisme, également sans joie, et bien avant, au moyen âge, la terreur de l'an mille!

Ces mouvements d'idées si divers acquiescent de l'inquiétude humaine. D'autres en sortent encore pour nous perdre si nous n'y prenons garde.

Dieu, certes, a voulu que nous éprouvions le sentiment de la tristesse. Mais les âmes bien nées n'y puisent ni la désespérance ni la révolte. Il est, pour elles, comme une instinctive nostalgie. Elles savent que personne n'en est épargné. Le Christ lui-même n'est-il pas venu dire en ce monde: "Mon âme est triste jusqu'à la mort?"

En réalité, il n'y a pas de mal du siècle, il y a le mal de notre destinée. Nous ne guérissons jamais du paradis. Nous en mourons même. Notre Créateur en a décidé ainsi en punissant nos premiers Parents.

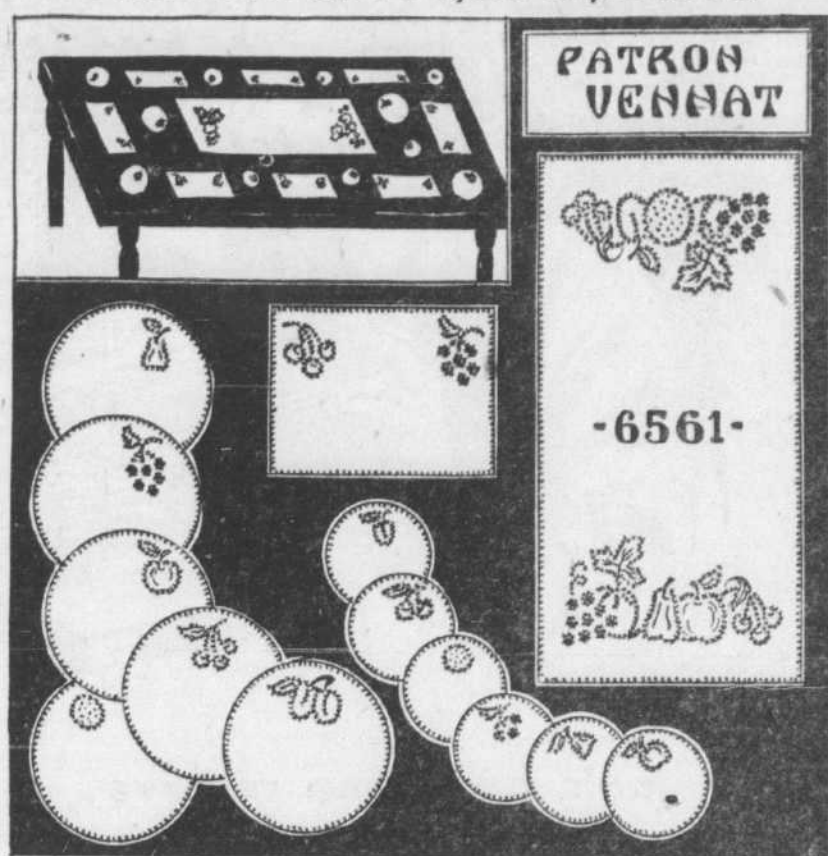
Mais, pour nous guider à travers l'épreuve, il nous a donné ses commandements; il nous a donné son Eglise; il s'est donné lui-même par le sacrement de l'Eucharistie qui nous permet, dès cette terre, en attendant la fin de l'exil, d'adorer dans l'hostie Dieu présent, Dieu perçu, Dieu possédé, jusqu'à l'immortalité!

L. N.

Quête publique

Hautement approuvée par Son Excellence Mgr l'Archevêque de Montréal, sous le patronage conjoint du Ministère de la Santé et du Bien-Etre Social et de Son Honneur le Maire de Montréal, l'Association Catholique de l'Aide aux Infirmes

Service à thé et service à déjeuner au point de croix



Le point de croix est en grande faveur, il est si facile et si court à faire. Toutes nos écolières voudront broder soit quelques morceaux, soit le service complet de ce charmant dessin. Faites les feuillages vert et le fruit couleur nature.

Le service à déjeuner comprend un centr de tabl de 14 x 27 pcs et 6 dessous d'assiettes de 8 x 12 pcs. A remarquer qu'il y a un fruit différent sur chaque fond d'assiette de 8 pcs et fond de verres de 5 pcs. C'est très original.

Le service à thé comprend une nappe de 36 pcs et 6 serviettes de 9 pcs. Patrons à tracer: 2 rectangles ensemble 25c, les 2 ronds 25c, nappe et serviette 25c. Perforés les 2 rectangles 75c, les 12 ronds 75c, nappe et serviettes 75c. Au fer chaud les 7 rectangles 50c, les 6 ronds de 5 pcs 30c, 6 ronds de 8 pcs 35c. Nappe et 6 serviettes 50c.

Étamper sur coton jaune broadcloth très fin ou coton blanc fini toile: Nappe 85c, 7 rectangles ensemble \$1.25, 6 serviettes 65c, 6 ronds de 8 pcs 65c, 6 ronds de 5 pcs 50c. Sur superbe toile blanche ou toile hûtre, nappe \$1.75, 7 rectangles \$2.35, 6 serviettes 90c, 6 ronds de 8 pcs 90c, 6 ronds de 5 pcs 75c.

Dentelle pour le bord, blanche avec brin de couleur 3 vgs pour 10c. Blanche ou érudie la verge 5c. On peut finir le bord par un point de chausson à la place d'une dentelle.

Coton à broder garanti au lessivage 80c en montant, cela dépend du nombre de morceaux.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

Vendredi, 5 mai 1944

Ci-inclus pour patrons nos

Nom

Adresse

fera, samedi, 6 mai prochain, une quête publique, "tag-day", au bénéfice de ses œuvres en faveur des infirmes et des épileptiques. (Permis officiel de la Cité de Montréal numéro 1551, autorisation de quêter des cités suburbaines).

Les recettes récoltées ce jour-là serviront les buts que s'est toujours proposés l'association depuis sa fondation en 1926, soit: aider matériellement et moralement les infirmes et les épileptiques, filles, garçons, et adultes.

L'œuvre sollicite donc les oboles du généreux public de notre ville, afin de poursuivre la réalisation de sa devise: *Ensoleiller leur vie*.

Pour tout renseignement relatif à cette journée de charité, prière de s'adresser à la direction de l'œuvre, 4347, rue Saint-Denis, téléphone: Harbour 1786.

Conseils pratiques

Pour vos oreillers

Pour éviter les piqûres de désagréables petits duvets à travers la toile, faites subir à celle-ci une préparation particulière. Le couil qui servira de première enveloppe au sac de duvet devra être entièrement frotté de cire sur le côté qui touchera la plume. On prendra de la cire jaune pour le couil rayé, de la cire blanche ou du savon très sec pour le couil blanc. Pour que la cire pénétre bien dans le couil, après avoir frotté le tissu à la main avec le morceau de cire, on fait glisser le fond d'une bouteille tout le long de la toile pour égaliser la mince couche de cire.

Des femmes au nombre de 80.000 font partie de l'armée agricole britannique, service de guerre classé comme le plus populaire et donnant les meilleurs résultats. Le nombre total des femmes travaillant sur la terre en Grande-Bretagne est de 300.000.

Paul Poiret est mort à Paris

Couturier fameux en son temps, ses dernières années ont été moins brillantes

Le *New York Times* du 3 mai rapportait, d'après une dépêche de Berne, la nouvelle de la mort de Paul Poiret, célèbre couturier, survenue à Paris dimanche. Il était âgé de 64 ans. Etabli à Paris en 1903, il perdit, en 1925, la direction de la maison universellement connue qui porte son nom et fut forcé d'abandonner également sa principauté de l'ère. Il était complètement ruiné. Il fut même secouru, d'après la loi d'assistance publique, recevant quelque \$14 par quinzaine pour vivre, en temps qu'il possédait toujours un grand stock de vins accumulés dans de meilleures années.

Il fut un temps où ses châteaux et ses trois yachts attiraient l'attention de l'aristocratie du monde. "A présent, expliqua-t-il un jour, je me tiens en rang parmi des centaines d'autres sans-le-sou, attendant que ma carte soit poinçonnée pour avoir quelque argent".

En 1936, M. Poiret obtint de l'ouvrage, mais ce n'était pas comme créateur de modes. Il devint un garçon de bar. Depuis, les journaux avaient perdu sa trace.

Après l'échec de ses petites combinaisons, Mme Arriman dressa un nouveau plan de campagne. Elle se fit encore plus onctueuse et s'efforça de se pousser davantage dans les bonnes grâces de Mme Pawell. Elle enrageait au fond, car Philippe se débaltait absolument, et toutes les jolies façons de la veuve étaient perdues pour lui.

S'il s'isolait, ce n'était pas seulement pour penser aux très dures choses qui lui rempissaient l'âme. Depuis quelques jours, le traitement imposé par Faroll produisait des effets qui importait de dissimuler dans l'intérêt du secret.

— J'avais parlé de dix mois, rappela une fois le docteur, mais je commence à espérer que dans six la cure sera complète. Vous avez une constitution merveilleuse.

— Et vous êtes, vous, encore si jeune, un praticien extraordinaire. Laissez-moi devenir votre ami et je ferai pour vous...

— Rien, j'accepte l'amitié. Je n'ai aucun désir de changer ma vie. Je suis très heureux ainsi! Je n'ai pas d'ambition, ma fortune est suffi-

Hygiène et Santé

Principes de l'eau froide

L'hydrothérapie est la médication par l'eau froide, ou chaude dans certains cas, sous forme d'affusion, de bains, d'enveloppements (drap mouillé), de lotions et surtout de douches.

Principes généraux. — L'eau froide produit d'abord la contraction des vaisseaux avec accélération du courant. Au début d'une douche, les mouvements respiratoires s'accroissent, puis se ralentissent et deviennent plus larges et plus profonds.

L'excitation produite par le froid sur les nerfs sensitifs de la surface du corps agit sur la moelle, qui, à son tour, propage cette excitation aux nerfs moteurs.

Effets hygiéniques. — L'hydrothérapie stimule et régularise l'innervation, la circulation, la calorification, la nutrition et, en habituant les individus à résister sous l'action de l'eau froide, elle les accoutume à réagir contre le froid.

Ces effets sont particulièrement bienfaisants pour les lymphatiques, les nerfs, et surtout les personnes qui réunissent les deux températures.

L'hydrothérapie gagne à être employée dès le jeune âge chez les prédisposés par hérédité aux tares organiques: ainsi chez les descendants de tuberculeux, d'arthritiques et d'aliénés, les enfants qui s'enrichissent au moindre froid ou ceux qui sont affaiblis par la croissance ou par la formation; elle donne aux personnes fatiguées, par la vie mondaine ou des travaux intellectuels le ressort indispensable.

Les douches peuvent être continuées, avec grand avantage, chez les vieillards. Il est bien entendu, toutefois, que celles-ci seront plutôt courtes et suivies de frictions énergiques avec le gant de crin, la flanelle ou imbibée de liquide excitant (eau de Cologne).

Les principales maladies dans lesquelles l'hydrothérapie est indiquée sont la chlorose et l'anémie, les cachexies, notamment celle de la fièvre intermittente, les maladies nerveuses, la dyspepsie, les maladies mentales, certaines affections du foie, la tuberculose au début, le rhumatisme, etc.

Naturellement, quand il s'agit d'un malade, aucun traitement ne doit être appliqué sans l'avis du médecin.

L'Ecole des parents du Québec

Les membres de l'Ecole des Parents du Québec avaient été convoqués mercredi soir aux Ecoles mères provinciales pour étudier ensemble un projet de programme pour l'an prochain. Les directeurs ont fait rapport de l'activité des différents comités et des réponses aux questionnaires envoyés aux membres portant sur l'organisation de l'Ecole, les programmes et les projets d'avenir.

La discussion fut extrêmement animée. On sentait que l'intérêt à toutes les questions est définitivement éveillé chez les parents.

Il serait trop long de rapporter ici toutes les intéressantes suggestions offertes. Mais de l'avis de tous l'Ecole des Parents devra tendre à la formation de filiales. Elle devra rendre ses programmes adaptables à tous les milieux. Les parents ont insisté sur la nécessité de parler davantage de l'enfant d'âge préscolaire mais il fut unanimement demandé de choisir comme thème de l'année prochaine la collaboration entre les parents et l'école. On a paru aussi être d'accord pour demander que le programme de la radio qui reprendra l'automne soit fait en rapport avec le thème de l'année.

L'assemblée s'est terminée très enthousiaste. L'Ecole des Parents du Québec a accompli un travail magnifique cette année tant par ses cours et ses forums que par ses émissions radiophoniques. On peut espérer de grandes réformes dans la famille grâce à ce mouvement.

L'unité, l'ensemble sont indispensables. Les directeurs de l'Ecole espèrent que cette collaboration recherchée par les parents auprès des maîtres recevra l'accueil qu'elle mérite.

Manifestation de foi envers le T. S. Sacrement

De nombreux pèlerins assistent actuellement aux offices de la Neuvaine de Réparation qui se poursuit dans la chapelle du couvent de Marie-Réparatrice, à 8 h. le

Ceux qui firent notre pays

Marguerite Arnaud

(17 - 1764)

Lorsque l'institut connu sous le nom de Congrégation de Notre-Dame et fondé par Marguerite Bourgeois essaima vers l'Acadie, c'est à cette religieuse que l'on confia la tâche. Elle se nommait en religion Soeur Saint-Arsène. L'œuvre ne subsista pas très longtemps. A la chute de Louisbourg, les religieuses furent dépossédées de leurs biens par les Anglais. Elles se réfugièrent en France, où elles séjournèrent à La Rochelle grâce aux libéralités du duc d'Orléans et aux secours de Pierre de La Rue, abbé de l'Île-Dieu, grand vicaire pour le Canada, dont les activités bienfaisantes ont été mises à jour il y a quelques années par la publication de sa correspondance dans les *Rapports de l'Archiviste de la province de Québec*. Soeur Saint-Arsène exerçait les fonctions de Supérieure. Elle en avait deux compagnes, Soeur Saint-Vincent, née Robichaux, et une converse, Soeur Sainte-Geneviève.

La Supérieure, Soeur Saint-Arsène, fut la première à décéder; elle mourut en 1764. Soeur Saint-Vincent lui succéda. Après la mort de cette dernière, la Soeur converse, Soeur Sainte-Geneviève, fut appelée au Canada par Madame de Langlois. La religieuse tenta en effet de revenir au pays. Mais les Anglais, qui étaient devenus maîtres de toute la Nouvelle-France depuis 1760, ne permirent pas à cette Canadienne de revenir chez elle. Elle dut donc se réfugier dans un couvent de France, où elle s'éteignit vers 1766.

C'est ainsi qu'une fondation péniblement établie dans un coin particulièrement cher de l'Acadie, Louisbourg, disparut sans laisser de traces par suite des entreprises de conquête de l'Angleterre sur le territoire canadien.

L'histoire de Marguerite Arnaud suscite un vif intérêt, parce qu'elle rappelle une tentative intéressante d'expansion spirituelle vers la côte du pays. Un siècle plus tard, les Soeurs Grises, fondées par Mère d'Youville, devaient inaugurer une nouvelle expansion, cette fois vers l'ouest, en établissant leur première filiale en dehors de la province, à Saint-Boniface, Manitoba.

Courrier de l'Association les "Amis de l'Art"

Vendredi, 5 mai, 8 h. 30, à la salle des promotions de l'Université de Montréal, la Société artistique présente l'Orchestre des Amis de l'Art, dirigé par M. Desjardins. Billets en vente à l'Université, 2000 boulevard Royal, EX. 1573.

Samedi, 6 mai, 3 h., à l'Institut pédiatrique, 4875 av. Westmount, récital de piano par Mlle Madeleine Blais, B.M., élève de l'Ecole normale de musique de la Congrégation Notre-Dame, prix Schmidt 1943-44. Nos membres sont cordialement invités à se présenter au secrétariat.

Lundi, 8 mai, à l'Auditorium du Plateau, récital Jean Danseur.

Samedi, 13 mai, à la salle du Gesù, à 8 h., cinquante anniversaire du Théâtre des Petits. Directrice, Mlle Camille Bernard. Représentation artistique. Billets 30c.

Mardi, 16 mai, à 8 h. 30, à la salle du Gesù, la Société des débats oratoires présente un débat mixte: Jazz ou musique classique. Billets 25c.

Gala symphonique du dixième anniversaire: le Gala du Printemps aura lieu le 16, 19 et 22 mai prochains, à l'Auditorium du Plateau, sous la direction de Désiré Dufour. Le programme du 16 mai comprend: *Prélude* de Liszt, *Les Variations sur un thème de Haydn*, par Brahms; *Schélomo de Bloch* avec le violoncelle; *Concerto* de Liszt; *Don Quichotte* de Richard Strauss, avec Piatigorsky.

Le 19 mai, Rudolf Serkin dans le 1er Concerto pour piano de Beethoven et le Concerto en la mineur de Schumann.

Le 22 mai, Requiem de Fauré et la 9e Symphonie de Beethoven avec Eleanor Steber, Mac Harrel, Anna Malenfant, Jules Jacob et les Disciples de Massenet. Billets en série en vente au secrétariat.

Samedi, 20 mai, à 3 h., à l'Auditorium du Plateau, concert en hommage aux Amis de l'Art. Au programme, les Disciples de Massenet et le Quintet à cordes du Conservatoire de la province. Nos membres peuvent réserver leur place en signifiant M. 7147, ou en se présentant au secrétariat.

Jusqu'au 28 mai, à la Galerie des Arts, 1111, rue Sherbrooke, Salon du Printemps. Nous invitons toute la jeunesse étudiante de Montréal et des environs à cette magnifique exposition de tableaux d'artistes de chez nous. Admission gratuite le mercredi et le samedi, de 10 h. à 5 h., ainsi que le dimanche après-midi.

Tous les mardis, de 5 h. 30 à 6 h. 45, hommages de Radio-Canada aux Amis de l'Art.

Cent magnifiques volumes seront distribués à la fin de la présente année scolaire pour les meilleurs commentateurs sur nos différentes émissions radiophoniques. Veuillez adresser vos lettres comme suit: Concours des émissions, Association des Amis de l'Art, 1997, rue Berri.

Nous sommes les seuls dépositaires des catalogues-souvenirs de l'exposition de peinture Chac des arts d'art hollandais. Commandes par la poste ou par téléphone. La revue *Amis de l'Art* est offerte aux Amis de l'Art à 25c l'unité, \$2 l'abonnement.

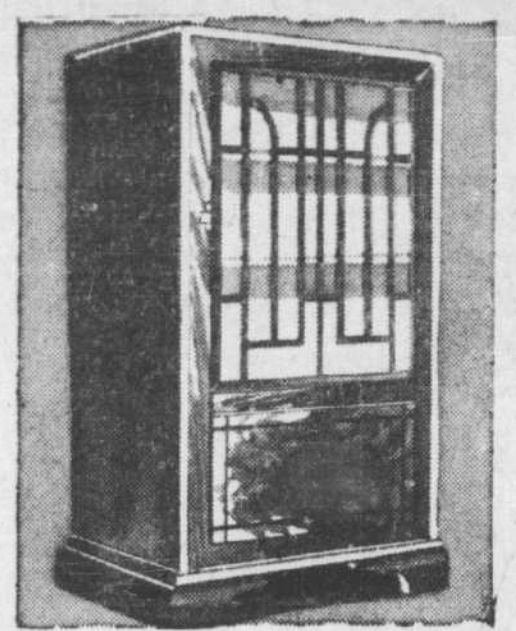
Laissez-passer pour le Musée historique canadien, le Musée de l'Église Notre-Dame et le Château de Ramray, au Secrétaire, 1997, rue Berri, P.L. 5053, local 6.

Manifestation de foi envers le T. S. Sacrement

De nombreux pèlerins assistent actuellement aux offices de la Neuvaine de Réparation qui se poursuit dans la chapelle du couvent de Marie-Réparatrice, à 8 h. le

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 10 h. à 6 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.



Bibliothèques décoratives

Modèle à une porte, env. 12" x 23" x 45 1/4". Merisier façon noyer. Superbes comme cadeau de nocces et pratiques dans chambre d'étudiant, bureau, etc. Spécial samedi 17.98 matin

Meubles, au cinquième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Entre deux âmes

par DELLY

Deux cœurs qui auraient pu facilement s'entendre sont divisés par les révélations intempestives et d'ailleurs pas très véridiques d'une belle-mère jalouse et sans bonté, à sa très jeune bru.

Le mal sera réparé un jour, mais après que les jeunes gens auront fait goûter leur vie par une douloureuse mésaventure et de nombreux jours de joie perdus.

Histoire délicate et tendre où abondent les jolis tableaux. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

ON DEMANDE

Jeune fille de moins de 16 ans, ayant écriture convenable, demandée pour apprendre travaux de bureaux dans maison de gros. Travail facile et propre. Place stable pour personne sérieuse. Se présenter entre 3 h. et 4 h. à la chambre 703, 485, rue McGill, (angle Notre-Dame).



DESJARDINS

LES PLUS GRANDS SPECIALISTES EN FOURRURES AU CANADA — DIRECTION C-FRANÇAISE.

Pourquoi pas tout de suite? Achetez maintenant votre manteau. Choix complet de notre stock de \$150,000 à des PRIX étonnamment BAS.

ENTREPOSAGE DE FOURRURES AUX CONDITIONS HABITUELLES

FRS DESJARDINS, président

DESJARDINS Chas. Desjardins & Co. Limitée 1170, rue SAINT-DENIS

Conditions

conformes aux règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

Feuilleton du "Devoir"

La belle et la bête

par MARIO DONAL

57. (Suite)

— Tout le monde dit une sottise, chère mignonne. Mais en quoi?... Oh! je devine. Petite folle, tu as pris au sérieux ces commérages de bonnes gens; ton imagination s'est emballée; tu as cru que c'était chose faite, et que la grande soeur allait vous abandonner. A quel pensais-tu? Tu sais bien pourtant que je ne puis pas me marier...

— Qu'est-ce qui t'en empêche? Ta charge de maman?

— Eh! sans doute; les deux petits sont loin d'être élevés. Et j'ai promis...

— A cause de nous tu renoncerais

au bonheur!

— Je ne renonce à rien du tout, chérie. La Providence me donnera une part comme aux autres, et cette part sera la bienvenue. Sèche vite les larmes; bassine-toi les yeux. La chère Mme Faroll et le docteur vont venir nous souhaiter le bonsoir et si l'excellente amie s'imaginait que j'ai fait pleurer Benjamin, je serais dans de beaux draps.

Elle riait pour achever de dissiper le chagrin de Raymondette toute rose de plaisir, à présent. Dans une soudaine flambée d'auréole, la charmante enfant entrevoyait un avenir délicieux.

Depuis quelques jours, le traitement imposé par Faroll produisait des effets qui importait de dissimuler dans l'intérêt du secret.

— J'avais parlé de dix mois, rappela une fois le docteur, mais je commence à espérer que dans six la cure sera complète. Vous avez une constitution merveilleuse.

— Et vous êtes, vous, encore si jeune, un praticien extraordinaire. Laissez-moi devenir votre ami et je ferai pour vous...

— Rien, j'accepte l'amitié. Je n'ai aucun désir de changer ma vie. Je suis très heureux ainsi! Je n'ai pas d'ambition, ma fortune est suffi-

sante. Dans quelques années, je me marierai et j'aurai de beaux enfants qui continueront l'honnête souche dont je sors. Je ne ferai pas la sottise de courir après la notoriété ou la fortune. Vous serez mon ami, c'est entendu, et, par conséquent, j'aurai tous les bonheurs.

— Quelle belle santé morale! admire Philippe.

— J'ai pour mère une sainte qui est en même temps, une femme d'esprit. Elle m'a appris à ne jamais rien désirer de ce qui passe hors de mon horizon... Assez philosophe. Faisons nous promenade.

— Ils se mirent à arpenter la longue galerie. Philippe marchait seulement appuyé sur une canne. La porte était soigneusement fermée à toute indiscretion et personne, pas même Joé, ne se doutait de la guérison. L'immense joie qu'éprouvait Philippe depuis la fameuse explication avec Mlle de Kerhir en favorisait les progrès. L'heureuse surprise de tout son être lui donnait une force surprenante.

— Où étaient ses tristesses, ses dé couragements, ses résolutions d'en

finir avec une existence trop lourde? Il renaissait. Quand il serait guéri, il demanderait Ghislaine en mariage, mais il voulait lui cacher jusqu'au bout sa malformation. Il se défiait de l'excessive délicatesse de la jeune fille. De peur d'être accusée de calcul, elle refuserait le bonheur; il fallait qu'elle crût O'Brian toujours infirme et que son dévouement à lui était indispensable.

Elle viendrait à lui par pitié.

Le cœur de Philippe éclatait d'espoir et de joie. Ghislaine avait refusé Harry Simons; elle n'avait pas aimé Faroll; elle repoussait toute brillante situation qui l'éloignerait d'Inchonay.

Elle l'aimait. Malgré son ombre de réserve, il la devinait.

— Reposez-vous, conseilla le docteur, vous avez marché dix minutes de plus qu'il faut. Etes-vous très fatigué?

— Non.

— Eh bien! un peu de mouvement de bras. Sitôt le printemps revenu, nous ferons de longues promenades et, en pleine campagne, vous prendrez un exercice autrement

salutaire que dans cette pièce, personne ne nous verra; nous ferons de la gymnastique en plein air comme deux écoliers.

— Je canoterai? Je monterai à cheval?

— Pourquoi pas? Tout viendra en son temps.

— Comme je regrette de ne vous avoir pas connu plus tôt.

— Vous avez tort. Plus tôt, mon diagnostic eût ressemblé à celui de mes savants confrères; je n'aurais rien pu tenter; vous n'étiez pas au point. Je vous ai pris au bon moment. Je vous quitte, je vais au cottage.

— C'est vrai; Mlle de Kerhir a fait prévenir tout à l'heure qu'elle était retenue par une indisposition d'Yves. Qu'a-t-il, ce cher petit?

— Une légère éruption, varicelle ou rougeole bénigne. Sa soeur vous reviendra dans deux ou

La Commission L'Espérance recommande des augmentations de salaires aux fonctionnaires municipaux de Montréal

Pour un chiffre global de \$425,000 — Les échelles de salaires proposées — Rétroactives au 1er décembre 1943 — Augmentations statutaires régulières — Pas de salaire entier pour le temps de la grève — Comité paritaire de six membres — Convention collective pour un an, à dater du 1er mai 1944

Québec, 5 (D.N.C.) — Le rapport de la Commission L'Espérance, concernant les fonctionnaires municipaux de la ville de Montréal, vient d'être déposé au ministère du Travail. Cette commission avait été instituée, dans le cours du mois de janvier, à la suite de la grève des fonctionnaires municipaux de la ville de Montréal. On se souvient que cette grève, qui affecta près de quinze cents fonctionnaires, dura vingt-trois jours, du 21 décembre 1943 au 12 janvier 1944. La commission était composée de M. Théodore L'Espérance, avocat de Montréal, désigné par le ministre du Travail, de M. Gérard Picard, représentant le Syndicat catholique national des fonctionnaires municipaux, et de M. C.-A. Sylvestre, avocat de Montréal, représentant la Commission municipale de Québec laquelle a administré la ville de Montréal jusqu'à la date de la sanction de la loi qui a opéré la réorganisation financière de la ville. La commission a présenté au ministre du Travail un rapport unanime, les trois arbitres étant d'accord sur les conclusions adoptées pour résoudre le conflit.

La Commission a décidé d'accorder aux fonctionnaires des augmentations substantielles de salaires dont le chiffre global représente environ \$425,000.

Base des augmentations

Les salaires individuels sont augmentés par un double procédé: d'abord, par l'addition d'un montant équivalant à 10 pour cent de la moyenne de l'échelle de salaires dont le traitement individuel fait partie. Les fonctionnaires municipaux sont en effet distribués en plusieurs classifications dont chacune est caractérisée par une échelle de salaires variant d'un minimum à un maximum, 10 pour cent de la moyenne de chaque échelle est ajouté aux traitements compris dans celle-ci. Par exemple, un commis, grade I, dont le traitement appartient à une échelle de salaires autrefois de \$780 à \$960, reçoit d'abord une augmentation de \$87, soit 10 pour cent du degré moyen en \$780 et \$960 qui est de \$870. Si le traitement d'un commis grade I était par exemple de \$820, il sera porté ainsi à \$907.

Les traitements individuels sont en outre augmentés d'un montant fixe de \$220 pour tous les fonctionnaires. Par exemple, le salaire du commis grade "I" précité, après avoir été porté à \$907, sera accru d'une somme additionnelle de \$220. L'addition de ce dernier montant, toutefois, ne doit pas avoir pour effet de porter un traitement individuel au delà de \$4,200.

Les échelles de salaires sont elles-mêmes aussi portées à un niveau plus élevé, par le même procédé. On ajoute d'abord au minimum et au maximum de l'échelle un montant équivalant à 10 pour cent de l'échelle moyenne. Ainsi, l'échelle des commis grade "I", \$780-\$960, devient une échelle de \$867-\$1,047, par l'addition, au minimum et au maximum, de la somme de \$87, qui équivaut à 10 p. c. de l'échelle moyenne. On ajoutera en plus, au minimum et au maximum de toutes les échelles, une somme fixe de \$220. Ainsi, l'échelle du commis grade "I", qui était originellement de \$780-\$960 et qui, par l'effet de l'application du 10 p. c. sur l'échelle moyenne a été portée à \$867-\$1,047, est finalement élevée, par l'addition de la somme de \$220, à une échelle de \$1,087-\$1,267. Toutefois, l'addition à l'échelle du montant de \$220 ne doit pas avoir pour effet de porter celle-ci au delà de \$4,200. La même formule est appliquée à toutes les échelles et à tous les traitements.

La méthode employée pour effectuer les augmentations a pour conséquence d'élever les niveaux inférieurs de salaires dans une proportion plus forte que les salaires supérieurs. La proportion irait de 22 p. c. à 10 p. c. du salaire, à mesure que le traitement se trouve plus élevé. L'application du pourcentage de 10 p. c. sur la moyenne de l'échelle produit un résultat analogue quant aux divers traitements compris à l'intérieur d'une échelle, les traitements inférieurs recevant proportionnellement plus que les autres. La base de l'échelle se trouve à être plus élevée, dans tous les cas, d'un peu plus de 10 p. c. et le sommet, d'un peu moins.

Comme les augmentations accordées ont pour but à la fois de compenser pour l'augmentation du coût de la vie et d'opérer un relèvement des salaires, le boni de vie chère de \$2 par semaine que payait la cité de Montréal a été supprimé.

Rétroactivité des augmentations

Toutes les augmentations de salaires auront effet rétroactif au 1er décembre 1943.

Augmentations statutaires annuelles

Un des points les plus importants dans la nouvelle réglementation des salaires des fonctionnaires, consiste en la reconnaissance d'un système d'augmentation statutaires régulières. Ces augmentations varient de \$100 à \$300 annuellement, suivant l'importance du traitement. Elles seront données chaque année, jusqu'à ce que l'employé ait atteint le maximum de sa classe, et elles auront lieu automatiquement, à moins que le directeur des services donne une recommandation à l'encontre.

Salaires pour le temps de la grève

Les fonctionnaires avaient soumis une demande de paiement de leur salaire entier pour le temps de la grève; cette demande, cependant, n'a pas été accueillie par la commission, pour des motifs de droit, d'équité et d'ordre public.

Convention collective

La commission propose une convention collective pour régler les diverses conditions de travail. Il y est prévu la formation d'un comité paritaire composé de six membres dont trois choisis par le comité exécutif et trois par le Syndicat des fonctionnaires, comité qui sera chargé de faire observer la convention collective. On prévoit également la formation d'un comité des griefs chargé de faire enquête sur les griefs des fonctionnaires et d'en faire rapport au comité paritaire. La convention collective est conclue pour un an, à compter du 1er mai 1944.

Motifs principaux de la décision

La commission a motivé sa décision principalement sur les raisons suivantes: d'abord, l'augmentation du coût de la vie qui, depuis le mois d'août 1939, suivant l'indice fédéral, s'est élevé de 20,6 points pour la région de Montréal, alors que les échelles de salaires des fonctionnaires municipaux, après avoir été révisées en 1936, n'ont pas depuis subi de modification proportionnelle à la hausse du coût de la vie. En deuxième lieu, la commission a exprimé qu'il était juste d'adapter le niveau des traitements des fonctionnaires à l'économie générale et de tenir compte des variations survenues dans celle-ci, particulièrement depuis 1936. Les fonctionnaires sont, en temps de guerre, appelés à faire les mêmes sacrifices et à contribuer aux mêmes charges que les autres classes de citoyens; il serait anormal que cette catégorie particulière, qui joue pourtant un rôle important dans le fonctionnement de l'économie, demeure au niveau antérieur au sein d'une économie où il en coûte davantage pour vivre et qui est elle-même haussée à un niveau supérieur.

Le relèvement général constaté dans les taux de salaires demeure, pour une quantité appréciable, le reflet d'un accroissement de productivité. Le fonctionnaire n'est lié immédiatement à aucun instrument de production en particulier; il est le serviteur de tous en général. Il paraît équitable qu'un phénomène qui se traduit pour le producteur direct en une augmentation des taux de salaires, bénéficie aussi au fonctionnaire dans une certaine mesure.

Quinine synthétique

Cambridge, Mass. 5 (A.P.) — La Polaroid Corporation annonce qu'elle a réussi, après plus d'une dizaine d'années d'expériences infructueuses, à produire de la quinine synthétique absolument identique à la drogue antimalaria obtenue de l'écorce du quinquina, scientifiquement dénommée cinchona.

La précieuse découverte a été faite par le Dr Robert Burns Woodward, professeur de chimie organique à l'Université d'Harvard, et par le Dr William von E. Doering, professeur de chimie organique de l'Université Columbia. On sait que les plantations de quinquinas des Indes néerlandaises, actuellement aux mains des Japonais, constituaient la principale source d'approvisionnement du monde entier. La découverte est donc importante au point de vue militaire. Mais il n'est pas sûr, cependant, que l'on puisse produire de la quinine synthétique en quantité suffisante pour subvenir aux besoins actuels.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour une réunion, dimanche le 7 courant, à l'église Saint-Arsène, 1915 Belanger, pour 7 heures du soir.

Campagne de récupération

M. G.-A. Langevin, président du comité de récupération du Comité de coordination des services de guerre, a demandé aux membres de la Chambre de Commerce de Montréal de le soutenir dans la campagne de récupération du papier qui aura lieu prochainement, à Montréal. Cette demande coïncide avec l'appel du ministre des Services nationaux de guerre, M. L.-R. Laflèche, pour une intensification de la récupération en général à travers tout le pays.

Le Comité de récupération de Montréal organise un programme de publicité afin de convaincre les citoyens de l'urgence de récupérer tout ce qui peut servir aux fins de guerre. Ceux qui auront 50 livres ou plus de rebuts pourront appeler à BE. 2545 et une voiture ira chercher leur part.

Le rationnement de la viande aboli aux Etats-Unis

Washington, 5 (A.P.) — Le rationnement sur la viande, sauf sur le bœuf et les rosbifs, a été aboli par l'Office de l'Administration des prix. La nouvelle a été annoncée par le directeur du rationnement, M. Chester Bowles, au cours d'une conférence-surprise de presse. Cette attitude a été prise, a déclaré M. Bowles, parce que les approvisionnements dans les entrepôts sont trop élevés; les achats permis par le prêt-bail ont ralenti depuis quelque temps, et les demandes de l'armée et de la marine, sont beaucoup moins élevées. On espère que la nouvelle situation permettra de voir plus de viande sur les marchés cet été.

Nationalisme et internationalisme

Conférence de M. Louis Marlio à l'Institut démocratique canadien

M. Louis Marlio était mercredi soir, à l'hôtel Windsor, le conférencier de l'Institut démocratique canadien. Il a présenté un parallèle entre les deux concepts qu'il appelle le nationalisme et l'internationalisme et il a exposé ce qu'il croit être les effets respectifs de l'un et l'autre monde.

M. Marlio a commencé par une définition des deux termes.

"Le nationalisme, dit-il, c'est une doctrine politique, économique et culturelle basée sur l'hyper-trophie de la conception de la nation. D'après elle, la nation, constituant la cellule essentielle de la vie moderne, doit jouer le rôle dominant dans tous les domaines de l'activité humaine. A l'intérieur de la communauté, elle doit exclure, dominer, régenter et, s'il le faut, absorber les activités des autres collectivités — famille, école, syndicat professionnel — et déborder également dans le domaine de la conscience et de la religion. Dans ses rapports internationaux, cette doctrine repose sur l'idée que les êtres qui constituent la nation appartiennent, par droit de naissance, à une race d'élite qui, par son intelligence, sa moralité et sa force, a été choisie par le Seigneur pour montrer aux autres peuples la voie du progrès et le chemin du salut."

Le conférencier tient ensuite à préciser que cette doctrine "n'a rien à voir avec le patriotisme, dont elle n'est, dit-il, que la caricature et la contrefaçon."

"Le patriotisme, poursuit-il, sentiment noble et généreux, représente la solidarité complexe d'une collectivité d'hommes unis par la géographie, l'histoire, la culture et surtout par le désir commun et la satisfaction de vivre sous les mêmes lois. Ce sentiment qui exprime une tradition, une civilisation et un idéal, n'a rien de dominateur, il admet et il suppose une organisation forte de la famille une conception libérale des rapports sociaux, le respect des convictions religieuses et plus généralement de toutes les libertés. Considérant la personne humaine comme la cellule essentielle et imprescriptible de toute société, il ne connaît ni exclusivisme ni racisme. Tolérant envers toutes les convictions sincères, ouvert à toutes les idées nouvelles, accueillant aux étrangers, il ouvre les portes de la cité à tous ceux qui respectent ses lois et ses coutumes, les faisant bénéficier de ces institutions et recevant en échange le profit de leur apport intellectuel, moral et matériel."

Le conférencier entreprend ensuite une longue thèse contre le nationalisme. A son avis, le nationalisme est un fléau politique et l'impérialisme et l'isolationisme comme deux formes particulièrement malsaines du nationalisme. Dans le domaine international, dit-il, le nationalisme est une doctrine dangereuse, qui conduit très souvent à la guerre. M. Marlio dit aussi que le nationalisme est toujours une source de tracas pour un peuple. M. Marlio cite la Suisse à titre d'exemple "du patriotisme le plus pur dans la plus ancienne démocratie du monde". Puis il parle de cette doctrine politique qui s'appelle le super-nationalisme et qui prend parfois une forme offensive, comme l'impérialisme, et d'autres fois une forme défensive, comme l'isolationisme. L'Allemagne et le Japon sont des exemples de la première erreur, tandis que les Etats-Unis des vingt ans de l'entre deux guerres ont été isolationnistes.

M. Marlio condamne violemment le nationalisme économique, cette forme de nationalisme qui nous a conduits au "commerce en sens unique". C'est là que l'on trouve les plus grands ravages nationaux. Des Etats n'ont pas hésité à favoriser par tous les moyens possibles les exportations tandis qu'ils s'ingéniaient à diminuer jusqu'à un strict minimum les importations, faisant usage dans ce but de tous les moyens militaires, diplomatiques ou commerciaux.

Avec tous ces Bup-British, ces acheteurs français, dit M. Marlio, nous avons assisté à la destruction voulue et systématique des échanges internationaux; plus de monnaie internationale; plus de crédits internationaux, plus d'émigration, la vie en vase clos.

M. Marlio dit que le nationalisme économique mène très souvent à la pauvreté, presque toujours à la guerre, et il cite l'exemple du Japon, qui a voté jusqu'en 1868, sous le régime féodal, alors qu'il ouvrait ses portes aux échanges internationaux. En moins de 60 ans sa population a doublé et son standard de vie a fait un bond formidable. Retombé dans le nationalisme en 1930, le Japon vit son standard de vie baisser et il tomba dans cette guerre d'où il ne sortira que faible et pauvre.

Le nationalisme est dangereux encore parce qu'il n'est réclamé que par une petite minorité d'intérêts particuliers, ajoute M. Marlio, et il conclut cette première partie de sa causerie en disant qu'il faut abattre le nationalisme pour les quatre raisons suivantes: "La marche du progrès technique est devenue trop rapide; le monde est devenu trop petit; le monde a été trop appauvri par deux guerres mondiales; le monde d'aujourd'hui ne peut plus tolérer la guerre."

Mais il faut remplacer ce nationalisme par une autre doctrine: c'est l'internationalisme.

Il faut, dit M. Marlio, une organisation internationale de la communauté humaine. On s'oppose à cette organisation sous prétexte qu'elle aurait pour effet de créer un super-Etat ou de porter atteinte à la souveraineté de l'Etat. M. Marlio prétend que tel n'est pas le cas, ajoutant que la nation doit cesser d'être la famille, de l'école, du syndicat professionnel, de la religion et sur les attributions de la communauté nouvelle qui est encore en voie de formation, la communauté internationale.

M. Marlio ajoute que les contours de cette communauté sont encore imprécis, mais qu'il importe de préparer un monde plus libre, ouvert aux échanges internationaux,

ayant des frontières moins rigides. Le conférencier a déterminé à peu près comme suit les buts de cette communauté internationale:

"Rétablir sur des bases de plus en plus larges le courant des échanges internationaux de manière à passer progressivement de l'économie fermée à l'économie ouverte, en vue d'abaisser le prix de la vie et d'augmenter le niveau de la vie et le pouvoir d'achat des masses;

"Assurer un système cohérent de lignes d'aviation commerciale, en abandonnant cette doctrine périmée du ciel fermé, qui permet à chaque nation de s'opposer au bien-être de toutes;

"Favoriser le développement de la religion, garantie de la conscience individuelle et de la morale;

"Développer la législation internationale du travail afin d'amener plus de justice dans les rapports des producteurs et des ouvriers et d'empêcher que la concurrence commerciale entre nations ne se traduise par une exploitation abusive des travailleurs.

"Poser les bases du désarmement général et de la sécurité collective grâce à une police chargée d'en surveiller l'application, voilà je pense un bel objet pour l'organisation internationale de demain."

En terminant, M. Marlio a voulu démontrer que l'organisation internationale dont il parle ne serait pas un super-Etat, mais que toutes les nations démocratiques conserveraient une souveraineté "qui réside dans le peuple". L'expérience du nationalisme a été désastreuse, dit-il, et elle postule un changement en faveur de l'internationalisme.

Pepper semble favorisé

Jacksonville, 5 (A.P.) — Le sénateur Claude Pepper, un des appuis du président Roosevelt, semble avoir gagné la nomination contre quatre adversaires.

Dans la course à la nomination démocratique pour le poste de gouverneur de la Floride, il semble que Millard Caldwell, avocat de Tallahassee et ancien membre du Congrès, ainsi que le représentant Lex Green seront opposés aux élections primaires du 23 mai. Le vainqueur succédera au gouverneur Spessard L. Holland.

Nouvelle échelle de salaires

Le président de la Commission des écoles protestantes de Saint-Lambert, le Rév. J. D. McGee, a annoncé qu'une nouvelle échelle de salaires a été acceptée par les professeurs des trois écoles protestantes de la Commission. On a fixé un salaire minimum de \$950 pour les débutants en prévoyant une augmentation mensuelle de \$50 par année jusqu'à concurrence de \$1450. L'augmentation annuelle se chiffre alors à \$100 jusqu'à ce que le maximum de \$1750 soit atteint.

Le salaire minimum pour les professeurs de High school est de \$1400 avec une augmentation annuelle de \$100 jusqu'à ce qu'on ait atteint \$2,500.

Les nouveaux taux seront appliqués pour l'année scolaire 1944-45.

Avions allemands abattus

Naples, 5 (A.P.) — Les pilotes

étatsuniens et anglais ont détruit 233 avions allemands, probablement descendu 30 autres et endommagé 164, en défendant la tête de

plage durant les trois mois qui ont suivi le débarquement du 22 janvier, annonce-t-on.

Victoire d'abord



mais aussi une réserve pour vous et les vôtres.

L'objectif est difficile: qu'importe, il faut y parvenir. Il faut vaincre, et pour vaincre, il faut aussi nous imposer des sacrifices. Mais acheter des Obligations de la Victoire n'est pas tellement un sacrifice qu'un geste de sage économie, de prévoyance. Soyons patriotes mais aussi soyons économes et prévoyants.



ACHETONS DES OBLIGATIONS DU 6e EMPRUNT de la VICTOIRE, LE PLUS POSSIBLE

HÔTEL Windsor CARRÉ DOMINION

NOUS EN AVONS BESOIN !!

Les brasseurs ne peuvent remplir toutes les commandes des épiceries car ils manquent de bouteilles.

Ne voulez-vous pas nous aider en rendant vos bouteilles vides? Retournez-les chez votre fournisseur.

Rendez vos bouteilles vides

Pour toutes les bouteilles que vous aurez retournées, votre épicerie vous donnera un reçu dont vous pourrez vous servir en plaçant de nouvelles commandes.

L'ASSOCIATION DES BRASSERIES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Pour la protection de l'enfance

(suite de la première page)

protection de l'enfance, nommée par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation du conseil supérieur de la protection;

3.—La nomination d'un directeur de la protection de l'enfance;

4.—La création d'une Cour familiale, absolument indépendante de la Cour des Jeunes délinquants, dans les villes de Montréal et de Québec (dans les autres localités, un magistrat de district ou un recorder remplira les devoirs du juge);

5.—L'établissement de maisons d'accueil par les sociétés de protection de l'enfance (seraient admises dans ces maisons les enfants qui mendient dans une rue ou sur une place publique; qui sont trouvés la nuit dans un lieu impropre à l'habitation ou sans la surveillance d'un adulte; qui vivent en dehors de leur famille avec un voleur, un ivrogne, un vagabond, un débauché ou qui fréquentent l'un quelconque d'entre eux; qui, à raison de la négligence, de la cruauté, de l'ivrognerie ou des habitudes vicieuses de leurs parents, de leurs gardiens ou des personnes chez qui ils résident, sont élevés sans éducation et sans aucun contrôle salutaire ou dans des circonstances qui les exposent à mener une vie de paresse ou de désordre; qui sont trouvés dans une maison de désordre ou en compagnie de criminels notoires ou de personnes immorales ou adonnées à l'inconduite; qui sont abandonnés par leurs parents, tuteurs ou gardiens; qui sont trouvés coupables de méfait ou de délit et sont exposés à devenir des jeunes délinquants, s'ils ne sont pas soustraits à leur milieu; qui sont orphelins de père et de mère et dont personne ne prend un soin convenable; qui sont trouvés errants, à des heures indues, et n'ont aucune résidence fixe, qui sont soustraits à une société de protection à laquelle ils ont été confiés; qui sont illégitimes et dont les parents naturels ne prennent pas un soin convenable; dont un parent qui en a la garde a été condamné sous l'accusation de s'être porté sur ses enfants à un acte indécent ou à un autre outrage criminel; dont le père ou la mère ou le survivant des deux purgent une sentence d'emprisonnement, ou sont internés dans un asile d'aliénés, ou souffrent d'une incapacité physique complète, si nulle autre personne ne prend soin de ces enfants (toutes les misères de l'enfance sont définies dans cette recommandation)).

La Commission recommande aussi la création d'un département du bien-être social, chargé de l'administration des lois suivantes qui concernent le placement des enfants et l'assistance sociale, sauf l'assistance hospitalière: loi des pensions de vieillesse; loi de l'assistance aux mères nécessiteuses; loi de la protection de l'enfance (légalisation à voter suivant le rapport); loi de l'assistance aux aveugles; loi de la préservation de l'enfance contre la tuberculose; loi de l'assistance publique, en excluant les hôpitaux ce qui impliquerait une division du fonds d'assistance publique entre le département de la santé et le département du bien-être social devenu ministère distinct.

La division des deux ministères ne veut pas dire qu'il faudra un nouveau ministre et M. Henri Groulx demeurera ministre de la Santé et du Bien-Être social.

Dans leur rapport, les commissaires Garneau, Blanchet et Durnford font une heureuse constatation, à savoir que le mouvement de la population des régions rurales vers les cités et villes semble s'être arrêté si l'on en juge par le recensement de 1941. En effet, la répartition de la population rurale et urbaine aux trois derniers recensements était la suivante: 1921, population de 2,360,665, 56 pour cent urbain, 44 pour cent rural; 1931, 2,874,255, 63,1 pour cent urbain, 36,9 pour cent rural; 1941, 3,319,640, 63 pour cent urbain, 37 pour cent rural. De ces chiffres, dit le rapport, il est raisonnable d'espérer que la situation demeurera probablement assez stable pendant les prochains dix ans. Le problème de l'enfance à l'étude aujourd'hui est donc un problème principalement urbain et le demeurera sans doute durant la phase expérimentale des mesures de redressement social que la Commission suggère.

Les commissaires font de nombreuses suggestions, fondées sur leur enquête, entre autres que toute maison de pension pour enfants devrait obtenir un permis provincial délivré après enquête par l'autorité compétente et que, dans les localités où il n'y a pas de service de santé, l'octroi de la licence provinciale soit préalable à la licence municipale.

En terminant, les commissaires remercient de leur coopération M. Henri Groulx, ministre de la Santé et du Bien-Être social, et son personnel. Ils remercient aussi les religieux "dont le franc exposé du problème auquel ils ont eu à faire face", dit le rapport, "nous a aidés dans une large mesure à arriver à nos conclusions".

La motion de censure Chaloult rayée des procès verbaux

Québec. — Le gouvernement a fait rayé des Procès verbaux de la Chambre la mention indiquant que la motion de blâme inscrite par M. René Chaloult à l'endroit du gouvernement pour avoir désigné seulement trois commissaires français sur cinq dans la Commission Hydroélectrique de Québec avait été adoptée. Le député de Lotbinière reprochait au surplus au gouvernement d'avoir omis de nommer un Canadien français au poste capital de contrôle, comme administrateur ou gérant général, dans leur bureau de direction.

L'adoption de cette motion de censure par les ministériels, s'est produite mercredi soir, à la suite d'une "inadvertance" de ceux qui conduisaient les délibérations du

côté ministériel, en l'absence de M. Godbout.

Une motion pour production de documents inscrite par M. Duplessis relativement aux commissaires de l'Hydro avait été votée quelques minutes auparavant, après un débat auquel avaient pris part MM. Duplessis, Chaloult et Hamel et que nous relatons dans le Devoir d'hier.

Or, les Procès verbaux de l'Assemblée législative, relation officielle des délibérations parlementaires, en date du 3 mai, indiquaient que la motion de censure avait été adoptée.

Ce qui enregistrait pour la postérité que toute la Chambre, y compris surtout les ministériels, avait acquiescé à un blâme contre l'administration Godbout à propos du choix des commissaires de l'Hydro.

Mais, naturellement, le gouvernement a tenu à faire disparaître cette mention d'une motion de blâme de son adresse, proposée par un opposant et acceptée sans discussion par les ministériels eux-mêmes.

Le gouvernement, ou plutôt le ministre intéressé, M. Wilfrid Hamel, avait inscrit au feuilleton d'hier une motion ainsi libellée:

"Que: Attendu que, le trois mai mille neuf cent quarante-quatre, cette Chambre a adopté la résolution suivante: "Que cette Chambre regrette: "1. Que le gouvernement ait refusé à la majorité canadienne-française une juste représentation dans l'Hydro-Québec en ne lui accordant que trois commissaires sur cinq, lorsqu'elle compte pour plus de quatre-vingt-cinq pour cent de la population;

"2. Que les commissaires de l'Hydro-Québec aient omis de nommer un Canadien français au poste capital de contrôle, comme administrateur ou gérant général, dans leur bureau de direction".

"Attendu que c'est par inadvertance que cette résolution a été déclarée adoptée.

"Ladite résolution soit révoquée et ordre soit donné au greffier de la rayer des Procès verbaux et de rétablir la motion y relative à son rang sur l'ordre du jour".

M. Godbout a proposé, hier soir, un peu avant minuit, de donner effet à la motion Hamel décrétant la suppression de l'incident causé de mercredi soir dans le rapport officiel de l'Assemblée législative.

M. Duplessis s'oppose à ce que cette motion de blâme déclarée adoptée sans discussion, soit supprimée des rapports officiels et que l'on rétablisse la motion Chaloult à son rang sur l'ordre du jour.

(Cette motion de radiation pose une question de procédure dont la légalité est discutée, soutiennent certains légistes).

À ce propos, M. Duplessis, dans une charge acerbe, accuse le gouvernement d'incompétence, d'inadvertance et d'insouciance générale.

Le peuple, dit-il, a bien le droit de ne plus avoir confiance dans un gouvernement qui se censure lui-même, par erreur.

MM. Godbout et Hamel soutiennent le bien-fondé de cette proposition de radiation. Le premier ministre plaide inadvertance lors de l'adoption de la motion de censure Chaloult, et rappelle que M. Duplessis a lui-même abrogé l'année suivante une loi passée l'année précédente relativement à la priorité du texte français sur le texte anglais dans la législation.

Ce n'est pas la même chose, fit observer M. Duplessis.

Le gouvernement soumet la motion de radiation aux voix: les votes affirmatifs l'emportent par 21 contre 8. M. Chaloult se trouvait absent de la Chambre à ce moment.

Le pont de Grand'Mère

Le ministre des Travaux publics, M. Dansereau, a fait adopter une loi par laquelle on abolira les péages sur le pont de Grand'Mère. Le pont de Grand'Mère sur le Saint-Maurice a coûté \$400,000 et il a été construit en 1928. Ce pont était payant.

La ville de Grand'Mère est prête à supprimer les péages sur ce pont à la condition que le gouvernement provincial verse une contribution annuelle de \$26,000 pendant les 17 années qui restent à courir jusqu'à la période fixée pour le remboursement complet des emprunts contractés par ladite ville aux fins d'édiffier ce pont.

Le ministère des Travaux publics signera un contrat avec Grand'Mère, à la condition que les péages seront abolis sur le pont en question, mais en retour, le gouvernement provincial versera un octroi annuel de \$26,000 pendant 17 ans à la ville susdite et celle-ci s'engagera d'autre part à acquitter seule toutes les obligations contractées par elle relativement audit pont.

C'est un cadeau de Grèce, dit M. Duplessis, toutefois c'est une amélioration, même si elle est incomplète.

À ce propos, M. Duplessis dit que, sous son administration, on a construit de nombreux ponts, mais sans péage.

MM. Duplessis et Beaulieu demandent ce que l'on fera du pont entre Saint-Jean et Ierville, qui se trouve dans un état imposable; il faudrait un pont neuf ou dépenser trop d'argent à l'entretien des ponts casse-cou. Il vaudrait mieux en construire de nouveaux, disent-ils.

Emissions françaises pour l'Ouest canadien

M. Jacques Dumoulin, député libéral de Québec-Montmorency, propose la motion suivante:

"Que, considérant qu'il est équitable d'accorder aux Canadiens français des provinces de l'Ouest l'avantage d'émissions radiophoniques en leur langue.

Cette Chambre exprime l'avis que les autorités intéressées s'emploient à favoriser l'établissement de postes radio-émetteurs de langue française dans les provinces de l'Ouest canadien.

Il s'agit pour la Chambre de faire pression auprès des gouvernements de Radio-Canada et des autorités

fédérales, notamment M. Howe, de qui relève la radiodiffusion, afin d'autoriser l'installation d'un poste d'émissions françaises dans l'Ouest canadien; ce poste radio-émetteur serait établi aux frais de nos compatriotes de l'Ouest, mais cette installation exige l'autorisation préalable de Radio-Etat et de M. Howe.

M. Duffy, député libéral de Compton, appuie la motion. Dumoulin, afin de montrer l'entente de tous les éléments de la Chambre sur ce point; en fait, M. Duplessis, M. Mathewson, M. Chaloult, M. Godbout, M. Comeau (au nom des Acadiens), épaulent avec chaleur et bonne grâce la proposition du député de Montmorency. Cet appui est formulé de part et d'autre sur un ton très digne et très modéré.

M. Dumoulin montre l'importance de la radio dans le monde contemporain et comment on ne peut pas ne pas avoir des postes français de l'Ouest canadien du privilège d'entendre des émissions dans leur langue.

L'orateur rappelle le fondement de nos droits dans les provinces de la steppe canadienne; ces droits sont établis sur les découvertes, les prises de possession, et l'habitation. Il énumère les Français qui ont exploré, colonisé ou travaillé à l'expansion de la religion et de la civilisation là-bas: LaSalle, La Verendrye, Mgr Lafleche, l'abbé Dumoulin. Le nombre des Canadiens français dans l'Ouest est de 175,000.

La Confédération a confirmé l'équivalence de droits entre Canadiens français et Canadiens anglais; cette équivalence avait été reconnue, lors de l'Union, par le choix des capitales des provinces unies établies alternativement à Kingston, à Québec et à Montréal.

On nous demande de consentir des sacrifices égaux dans cette guerre pour la nôtre égalité.

M. Dumoulin reconnaît le dévouement de M. Adrien Pouliot, gouverneur de Radio-Canada (présent à la séance), en faveur de la cause française et sait qu'il s'emploiera à obtenir un traitement équitable aux radiophiles français établis dans les Prairies.

La motion Dumoulin devrait recueillir l'unanimité de la Chambre, dit M. Duplessis. On ne demande que la reconnaissance de droits reconnus par la constitution canadienne et affirmés par l'action de nos pères.

L'Union nationale est heureuse de collaborer à l'adoption de la proposition relative aux émissions françaises dans l'Ouest canadien. Il incombe à la Législature de Québec de faire entendre sa voix unanime; n'est-elle pas la protectrice attitrée des droits des minorités? L'unité nationale réside dans le respect mutuel des droits de chacun. M. Duplessis exprime son désir sincère que Radio-Canada et le gouvernement provincial obtiennent des postes radio-émetteurs de langue française dans l'Ouest canadien.

L'échange d'idées fait disparaître les préjugés, comme le soleil tue les microbes, dit M. Mathewson. A mieux se connaître, on se comprend mieux et la radio française procurera cet avantage, comme les émissions anglaises procurent aux francophones le bénéfice de comprendre les Anglais.

M. Chaloult exprime son plaisir du ton élevé des allocutions sur cette question. Il complimente M. Duffy et M. Dumoulin, le parrain et le second de la motion proposée à la Chambre.

Le député de Lotbinière note que dans l'Ouest, les francophones représentent 7% de la population et n'ont réussi à obtenir qu'une heure par jour de radio française, pendant que les anglophones du Québec ont de nombreuses périodes d'émissions dans leur langue.

M. Chaloult dit que les gouverneurs de Radio-Canada sont au nombre de neuf, dont deux Canadiens français, MM. Frigon et Pouliot. Il faudra l'appui de tous pour obtenir le poste émetteur réclamé pas nos compatriotes francophones de l'Ouest et qu'ils veulent établir à leurs frais. Mais il faudra aussi obtenir un permis de M. Howe, et son consentement pourrait être difficile à obtenir. L'unanimité de la Chambre autour de l'avis exprimé par M. Dumoulin servira à emporter l'adhésion des autorités.

M. Chaloult dit que la radio anglaise dans l'Ouest met en péril la conservation de la langue française. Il établit le fondement des droits au français dans les provinces des Prairies: droit naturel des premiers occupants et droits garantis par la Constitution de 1867.

M. Godbout félicite la Chambre de la hauteur à laquelle se sont maintenus les discours. Ce que nous réclamons, dit-il, c'est autant pour les Canadiens de langue anglaise que pour les Canadiens français de là-bas. Les Anglo-Canadiens aimeront à entendre du français à la radio. L'avenir du pays ne peut être grand que dans la concorde et la concorde sera meilleure si — comme l'a dit si justement le trésorier provincial — il y a du français dans l'Ouest et de l'anglais dans Québec dans les émissions radiophoniques.

M. Godbout compte que la Chambre adoptera unanimement la motion Dumoulin et il compte aussi sur l'appui de MM. Frigon et Pouliot à Radio-Canada.

Il est certain, ajoute M. Godbout, que M. Howe prêterait une oreille attentive au vœu de la Chambre québécoise, car les Canadiens français de la province de Québec n'ont pas de meilleur ami que lui; ses vœux sont larges et personne mieux que lui, à Ottawa, ne manifeste à notre endroit une sympathie plus active, déclare le premier ministre.

M. Comeau (Verdun), au nom des Acadiens, et il s'en trouve un bon nombre dans l'Ouest canadien, se dit heureux d'appuyer la motion.

M. Dumoulin remercie la Chambre et les orateurs de leur appui unanime et du plan élevé sur lequel le débat s'est maintenu. Bel exemple de concorde entre les partis.

Amendement Paquet

L'opposition, par M. Paquette (Lafleche) appuyée de M. Langlais (Jules-de-la-Madeleine), a présenté l'amendement suivant hier après-midi, au moment de la formation de la Chambre en comité des subsides:

"L'Assemblée législative de Québec, tout en étant prête à voter les

subsides nécessaires à l'administration de la province, désapprouve le gouvernement d'avoir sacrifié et abandonné une partie très importante des droits, prérogatives et libertés de la population de la province et d'avoir négligé de sauvegarder son autonomie.

La majorité des députés, les ministériels, désapprouvent cette proposition par un vote de 38 à 13.

M. Duplessis et les réfugiés

M. Duplessis suscite un débat au sujet des réfugiés, ou des étrangers qui s'établissent chez nous, et du traitement des nôtres.

Le chef de l'opposition a lu dans un journal des États-Unis que 7,000 réfugiés sont arrivés au Canada pour s'y établir. Ces milliers de nouveaux arrivants créent un problème angoissant de main-d'œuvre, ou de chômage, pour les gens de notre pays et particulièrement pour la vieille population de la province de Québec.

M. Perrier invoque un article du Règlement de la Chambre qui interdit de traiter d'une question déjà débattue par le chef de l'opposition, celle de l'immigration massive, contre laquelle la Chambre s'est prononcée et, du reste, cette question est du ressort fédéral.

Le président Dumaine donne raison à M. Perrier.

Le chef de l'opposition poursuit son plaidoyer sous un autre aspect. Le chômage augmente, dit-il, c'est le devoir du gouvernement d'empêcher le ralentissement du travail, il ne fait rien dans ce sens. Au surplus, les citoyens du Canada et de la province de Québec ont le droit d'obtenir du travail avant les nouveaux venus sur le sol canadien.

On aggraverait le chômage et le problème du logement en accueillant des milliers d'étrangers. Le gouvernement néglige les chômeurs ainsi que les centaines de citoyens nés au Canada, surtout depuis le premier mai. Nous sommes maîtres chez nous, poursuit M. Duplessis; notre sol doit nourrir les nôtres avant les étrangers.

Jamais les cultivateurs, les ouvriers et toutes les classes de la population n'ont été mieux protégés que par le présent gouvernement déclare M. Godbout, en réplique. Jamais il n'y a eu plus de travail dans notre province et jamais les salaires n'ont été plus élevés.

M. Duplessis craint les immigrants; mais le peuple ne croit plus le chef de l'opposition depuis son discours de Sainte-Claire de Dorchester, à cause de ses exagérations (les 100,000 Juifs), dit-il. Le gouvernement veut donner du travail à tous ses administrés, il le donne et il protège aussi les classes populaires contre l'exploitation.

Au reste, le gouvernement prépare en même temps l'après-guerre et il entend faire servir les dépenses de la guerre aux œuvres de paix.

M. Roméo Lorrain reproche au gouvernement de ne pas porter attention aux chômeurs qui se chiffrent par milliers. Il faut penser à établir nos démolitions et à donner de l'ouvrage à notre main-d'œuvre

ouvrière de guerre avant d'accueillir des étrangers.

Le député de Papineau qualifie les ministériels de fanatiques politiques et dit que le parti libéral a trompé le peuple.

Le salaire des ouvriers

Sur la motion du trésorier provincial que la Chambre poursuive l'étude des crédits à voter au gouvernement, l'opposition, par MM. Barrette et Beaulieu, propose le vœu ainsi conçu que la majorité rejette par 25 contre 11:

"L'Assemblée législative de Québec est prête à voter les subsides nécessaires à l'administration de la province, mais elle déclare que c'est le devoir du gouvernement de la province d'adopter, sans délai, toutes les mesures nécessaires, appropriées et efficaces pour que les ouvriers de la province obtiennent de l'emploi dans la province, et cela, à des conditions de travail et avec des salaires au moins égaux à ceux payés dans les autres provinces pour un travail semblable".

Louis ROBILARD

Bloc-notes

(suite de la première page)

Les Gravel

La famille Gravel est l'une de celles qui, en ces dernières années, se sont le plus occupées de commémorer le souvenir de leurs ancêtres et de solidifier leurs rangs.

Elle fêlait tout récemment le troisième centenaire du premier mariage Gravel, celui de Joseph Massé-Gravel et de Marguerite Tardif, célébré au pays (à Québec, le 1er mai 1644).

Bel exemple de fidélité dont il convient de féliciter les Gravel, et sur lequel il faudra revenir.

O. H.

Indemnités pour la chute du bombardier

La question relève du gouvernement du Royaume-Uni

Ottawa, 5. — Le ministre des Munitions, M. C. D. Howe, a donné quelques explications en réponse à une interpellation de M. T. P. Healey, député libéral de Sainte-Anne, Montréal, au sujet du dédommagement pour les pertes subies lors de la chute d'un Liberator, le 25 avril dernier, dans un quartier de la métropole.

M. Howe a déclaré à la Chambre des communes que les autorités du Royaume-Uni ont déjà exprimé leur désir d'indemniser ceux qui ont subi des pertes lorsque l'avion s'est écrasé. L'appareil en question était sous le contrôle de la R.A.F., et en route vers le Royaume-Uni. Les autorités anglaises indemnifieraient qui de droit de la même façon que s'il s'agissait d'un avion du C.A.R.C.

Achetons des Obligations

LA VICTOIRE D'ABORD!

THÉ "SALADA"

Décès de Mme Georges Liboiron

Mme Georges Liboiron, née Blondin (Bernadette), est décédée à Ste-Agathe des Monts, hier, à l'âge de 67 ans et 5 mois. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 h. du matin.

Elle laisse, outre son mari, maire de la ville de Ste-Agathe des Monts, une fille, Mme Guy Lefort (Cécile), de Ste-Agathe des Monts; deux fils: Dr Pierre-Auguste, de St-Jérôme, et Roland, de Ste-Agathe; deux sœurs: Mme Aimé Lavalée (Adrienne) et Rév. Soeur Marie-Stéphanie (Evangéline), des Dames de la Congrégation Notre-Dame, toutes deux de Montréal; un frère, Léon Blondin, de Montréal; un gendre, Dr Guy Lefort, de Ste-Agathe.

Tito assiègerait Split

Londres, 5 (C.P.). — Une émission de la radio yougoslave a dit aujourd'hui que les partisans de Tito assiègent Split, capitale de Dalmatie, l'un des plus grands ports de l'Adriatique et la seconde cité yougoslave.

Le bref rapport, qui n'est pas confirmé, dit que les vivres se font rares.

La Roumanie survolée

Londres, 5 (C.P. Reuters). — L'agence allemande "D.N.B." a rapporté aujourd'hui que des formations de bombardiers allemands ont survolé la Roumanie cet après-midi.

Le bulletin dit que les chasseurs allemands et les batteries antiaériennes sont entrés en action contre les formations de bombardiers qui se sont cachés dans les nuages.

Préparatifs d'invasion

Londres, 5 (C.P. Reuters). — Avant de se lancer à l'attaque de l'Europe, les troupes alliées étudieront les champs de bataille et les fortifications allemandes sur des photographies prises par les experts. L'on a pris environ 500,000 de ces photographies.

Nouveaux gains japonais

Tchoungking, 5 (A.P.). — L'on annonce aujourd'hui une nouvelle tentative japonaise contre la base chinoise de Loyang. L'ennemi a capturé Linju, 60 milles au sud-ouest de Chenghsien.

Le porte-parole a dit que les Japonais tentent de localiser le gros des forces chinoises afin de leur livrer une bataille décisive dans la région de Loyang, importante jonction du chemin de fer de Lunghai, 65 milles à l'ouest de Chenghsien, que détient les Japonais.

Le porte-parole a confirmé la nouvelle que les Japonais détiennent tout le chemin de fer Peiping-Hankow, sauf sur une longueur de 60 milles.

Bombardement de l'Indochine

Tchoungking, 5 (A.P.). — Les bombardiers lourds américains ont attaqué le sud de la mer de Chine, mercredi, et y ont coulé un pétrolier de 4,000 tonnes au cours d'une attaque sur un convoi, annonce le quartier général.

Les chasseurs-bombardiers ont attaqué sur une vaste surface, l'Indochine française mardi, et y ont endommagé des cours de triage, détruisant un pont de chemin de fer et en endommageant un autre.

Dijon bombardé

Londres, 5 (C.P.). — Au cours d'un bombardement sur les avions français, la R.A.F. a descendu 4 chasseurs allemands, la nuit dernière, au-dessus de Dijon, en France, annonce le ministre de l'Air.

Anciens du Collège Sainte-Marie

La réunion annuelle des Anciens professeurs et élèves du Collège Sainte-Marie aura lieu mardi, le 9 mai prochain.

Souper à 6 h., élections suivies d'un programme des plus intéressants à la salle du Gesù.

(Communiqué)

J'en ai une p'tite banque pour le Canada



J'entends les sous se frapper à l'intérieur. Avec eux j'achèterai une obligation de la Victoire et je ramènerai tout le monde à la maison. Il faut que mon grand frère revienne, car mon cochonnet a perdu une patte et il la lui recollera à son retour. Aidez-moi à le faire revenir chez nous. Entassez vos sous comme moi et vous pourrez acheter une obligation de la Victoire, vous aussi — et de la sorte tous les grands frères du monde pourront rentrer chez eux. Entendez-vous mes sous s'entrechoquer?

Ce sont vos achats d'Obligations de la Victoire qui aideront à gagner la guerre.

Achetez-les maintenant — Mettez la Victoire au premier plan!

Drury's
1082, RUE OSBORNE
MA. 6119

Café Martin
Le plus chic restaurant français du Canada
1521, RUE DE LA MONTAGNE
MA. 7525

Léo Jandaraud PRÉSIDENT

Cette annonce a été faite bénévolement pour appuyer la campagne du Sixième Emprunt de la Victoire au Canada

ACHETEZ VOS PLANS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787

Écoles le lundi C.H.L.P.
12 h. 15
12 h. 30

Christin & Cie a gain de cause en Cour suprême

Le plus haut tribunal canadien maintient une action, accueillie en Cour supérieure

Dans un jugement rendu à l'unanimité, la Cour suprême du Canada, présidée par M. le juge en chef Thibault-Rinfret, vient d'infirmer un arrêt de notre Cour d'appel, rendu le 31 mars 1943, dans la cause de la maison J. Christin & Compagnie, Limitée, manufacturière de liquides doux, contre le défendeur M. Antonio Piette, et le mis-en-cause, M. Philippe Pelletier. Le 17 septembre 1941, le juge Louis Cousineau avait donné gain de cause à la maison Christin. L'affaire était portée devant la Cour d'appel mais ce tribunal renversait la décision du tribunal inférieur. Le juge Thibault-Rinfret, juge en chef du Canada, et ses quatre collègues, les juges Kerwin, Hudson, Rand et Taschereau, accueillent à l'unanimité l'appel de la maison Christin, et rétablissent le jugement du juge Louis Cousineau, avec les dépens de toutes les Cours.

Il s'agissait d'un contrat signé entre la maison Christin et les défendeurs Piette et Pelletier, par lequel, en considération d'une dette globale de \$2,966.52 à J. Christin & Cie Ltée, Piette et Pelletier lui transportaient leur actif et leur avoir. En vertu de ce contrat, la maison Christin s'engageait à payer les dettes de l'intime et du mis-en-cause.

Le 20 mars 1941, l'appelante a institué action contre Piette et Pelletier, et a demandé l'annulation du contrat en question parce que les défendeurs n'avaient pas rempli les obligations qu'ils avaient contractées. Seul, Piette a contesté. Le juge Louis Cousineau a donc maintenu l'action et révisé le contrat. Le juge Taschereau, dans ses notes, souligne:

"Dans la cause qui nous est soumise, la preuve révèle que l'appelante (la maison J. Christin), et c'est d'ailleurs la conclusion à laquelle le juge de première instance en est arrivé, a rempli toutes ses obligations. Elle a commencé à payer les dettes des intimés s'élevant à \$744.54, jusqu'à concurrence de \$316.96. Ce n'est que lorsqu'elle a réalisé que les intimés ne remplissaient pas leurs propres obligations qu'elle a discontinué de faire les paiements.

"Il me semble clair que les intimés ont failli à leur obligation les premiers, et qu'en conséquence, l'appelante était justifiée de discontinuer de payer leurs dettes. Elle n'était pas tenue d'exécuter ses propres obligations quand les intimés refusaient ou négligeaient de remplir les leurs.

Après avoir cité une nombreuse jurisprudence et déclaré que l'appelante en mettant Pelletier comme mis-en-cause a été relevée de toute déchéance qu'elle aurait pu encourir, en ne signifiant pas à toutes les parties intéressées, son avis d'appel, le juge Taschereau conclut:

"Je ne puis faire autrement que de conclure que Pelletier, le mis-en-cause, était régulièrement devant cette Cour, et qu'un jugement annulant le contrat intervenu entre l'appelante et les deux défendeurs originaires en Cour supérieure, peut être valablement prononcé."

Il faut bien parler et défendre notre langue

Le juge Amédée Monel, invité d'honneur du club St-Laurent Kiwanis, a déclaré au cours du déjeuner hebdomadaire tenu en l'hôtel Ritz-Carlton, mercredi, que pour nous prétendre vraiment patriotes, il faut savoir bien parler notre langue et la défendre partout.

"Certes, a-t-il dit, il faut avoir quelques notions de la langue anglaise, particulièrement aujourd'hui, mais l'important est que nous sachions bien parler, bien écrire notre français et surtout que nous pensions en français."

"Petit peuple canadien-français, les revers de la guerre ont laissé sur ce continent comme une sentinelle oubliée, notre mission semble être de conserver à cette partie du monde qui s'enlève dans le matérialisme grossier, une parcelle du génie français, fait de lumière et d'ordre, pour les revanches du droit et de la vertu. Certes, il nous faudra souffrir beaucoup avant que l'ère de nos grandes espérances réalisées, mais rappelons-nous que les peuples comme les individus qui portent en eux une grande mission doivent s'élever dans le creuset de la douleur, avant que paraissent à travers leur âme transformée les triomphantes clartés de la vérité et de l'idéal.

Le premier vice-président, M. J. Théo, Legault, fils, a présidé en l'absence de M. Edgar Genest président. Le juge Monel a été présenté par M. Emile Massicotte et remercié par M. Roland Paquette.

M. Maurice Fortin bâtonnier à Bedford

Les élections du Barreau de Bedford ont eu lieu au cours de l'assemblée annuelle du Barreau de Bedford, tenue à Sweetsburg, le 1er mai 1944.

Ont été élus: bâtonnier, M. Maurice Fortin, de Bedford; syndic, M. Benoit Marchessault, de Waterloo; trésorier, M. Georges Desranleau, de Waterloo; secrétaire, M. Maurice Archambault, de Farnham; conseillers, Mes L.-A. Giroux, c.r., de Sweetsburg; M. R.-F. Stockwell, c.r., de Cowansville, et M. P.-E. Delaney, de Granby.

A l'assemblée du conseil de la section qui suivit l'assemblée générale, M. Jean Goyette, de Granby, a été nommé vérificateur pour l'année 1944-1945.

La défaite de l'Allemagne

Moscou, 5 (A.P.) — Les victoires des Soviétiques "ont facilité à nos alliés le lancement de nouvelles opérations militaires dans l'ouest", a dit le journal de l'armée russe, l'*Étoile Rouge*. Le journal a promis que l'armée rouge battra l'ennemi où qu'il soit et où qu'il se réfugie.

Candidat pro-conservateur dans Jacques-Cartier

Le maire E.-E. DesLauriers, de Ste-Anne-de-Bellevue, est le choix de la convention

La convention progressiste-conservatrice qui a eu lieu, hier soir, à Pointe-Claire, pour choisir un candidat à la prochaine élection fédérale dans Jacques-Cartier, a désigné unanimement M. Elmo-E. DesLauriers, maire de Sainte-Anne-de-Bellevue. C'est la première convention progressiste tenue dans la province en vue des élections générales fédérales. M. DesLauriers a accepté la candidature et a remercié les membres de la convention de leur confiance.

Dès le début de l'assemblée, M. Georges-P. Laurin, ancien député du comté, qui présidait conjointement avec M. Théodore W. Lyman, a déclaré qu'il n'est pas sur les rangs comme candidat et qu'il accepte d'avance le choix de la convention. M. Lyman a aussi parlé brièvement des projets d'organisation dans le comté. Il a ensuite rendu hommage à M. John Bracken, leader national du parti progressiste-conservateur à qui la convention a envoyé un télégramme de loyauté.

M. DesLauriers, qui a fait ses études au collège de Saint-Laurent, est inspecteur provincial de la Commercial Union Assurance Co. et président de l'Association des inspecteurs d'assurances de la province de Québec.

Assistaient à la convention, entre autres MM. Paul Lafontaine, or-

ganisateur en chef progressiste-conservateur pour la province; J.-A. Mann, C.R., et Philias Paré, co-présidents du comté provincial; Louis D. Durand, C.R., des Trois-Rivières, T. C. Morrissey, président du groupe A de l'organisation du parti sur l'île de Montréal, James-A. Donnelly, etc.

Assurance-chômage

Ottawa, 5. — La Commission d'assurance-chômage fait remarquer que la négligence de certains patrons qui ne tiennent pas les dossiers requis est en train de nuire, dans certains cas, à l'application de la loi d'assurance-chômage.

La Commission annonce qu'elle a autorisé ses inspecteurs régionaux à prendre des mesures pour remédier à cette situation.

D'après la loi, la Commission peut obliger toute personne à tenir les livres, dossiers et comptes qu'elle exige. Il est prévu que, dans tous les cas, les dossiers doivent contenir au moins le nom et l'adresse de chaque employé, qu'il soit assurable ou non, son numéro d'assurance s'il est assurable, les jours où chaque employé exécute son travail, le nombre de jours de travail par période de paie, la rémunération brute payable à chaque employé par période de paie et toutes les déductions à même la rémunération brute payable à chaque employé aux fins des contributions.

Raid nocturne sur Bucarest

Naples, 5 (A.P.) — Exécutant le premier raid de nuit de cette guerre sur Bucarest, les bombardiers

quadrimoteurs britanniques s'en sont pris aux cours de triage de la capitale roumaine, annonce-t-on aujourd'hui.

Au cours de la journée d'hier, les Alliés ont attaqué un pont de chemin de fer à Toggia, sur la voie ferrée de la Riviera, entre Marseille et Gênes.

Des bombardiers légers s'en sont pris à des centres d'approvisionnement et aux installations militaires d'Italie ainsi qu'aux convois sur la côte dalmatienne.

Trois avions alliés ont été descendus, dit le communiqué, tandis que l'ennemi n'a perdu que deux appareils.

* Sur terre, les troupes indiennes de la 8ième armée ont repoussé une petite attaque ennemie dans le secteur de l'Adriatique, dit le bulletin. Les patrouilles et l'artillerie ont été actives sur tous les fronts.

Ces entretiens avec Staline

Moscou, 5 (A.P.) — L'abbé Stanislaus Orlemanski, prêtre de l'Eglise catholique romaine, de Springfield (Massachusetts), qui a récemment conféré avec Staline sur les relations russo-polonaises, est revenu hier d'une visite à l'armée polonaise en Russie. Il désire repartir bientôt pour les Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat Cordell Hull a dit hier que le département d'Etat n'a rien à voir avec la visite de M. l'abbé Orlemanski et du professeur Oscar Lange, de l'Université de Chicago, sauf qu'ils sont allés en Russie comme simples citoyens, sans représenter d'aucune façon le gouvernement des Etats-Unis.



AU SERVICE DU CANADA DANS LA GUERRE ET DANS LA PAIX

[La 63ième assemblée annuelle des actionnaires du
Pacifique Canadien a eu lieu à Montréal le 3 mai 1944.]

Vous rappelez-vous comme il était agréable de voyager dans les trains et à bord des paquebots du Pacifique Canadien... de loger dans les luxueux hôtels dont cette compagnie a doté les grands centres et les plus belles villégiatures du Canada?

C'était avant le jour où Hitler décida de lancer sur ses voisins ses hordes conquérantes! Aujourd'hui, c'est bien différent—la plus grande organisation de voyages au monde a une lourde tâche à accomplir et elle l'accomplit avec son efficacité habituelle.

Quand ce travail sera terminé et que nous connaîtrons de nouveau la paix, le Pacifique Canadien sera encore à vos ordres... pour vous servir avec autant d'empressement qu'auparavant.

Déjà, on prépare des plans pour la construction de nouvelles locomotives... de wagons améliorés... wagons-lits, wagons-salons et wagons-restaurants; pour la réfection des voies, la rénovation des gares et des hôtels; pour la construction de nouveaux paquebots qui remplaceront ceux perdus durant la guerre.

Mais le programme d'après-guerre ne se limitera pas au rétablissement des anciens services de transport; il comportera aussi la réalisation de perfectionnements qui permettront de voyager avec plus de confort, d'agrément et de rapidité que jamais.

Et ce n'est pas tout, la mise à exécution de ce programme apportera du travail et des salaires à des dizaines de milliers de Canadiens et contribuera à assurer la prospérité du Dominion.

C'est ainsi que le Pacifique Canadien se propose d'aider à la solution des problèmes de la paix—tout en continuant en ce moment son travail de guerre.



Pacifique Canadien

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

LE PACIFIQUE CANADIEN EST UN PRODUIT DE LA LIBRE ENTREPRISE

SERVANT LE CANADA avec loyauté et efficacité depuis 63 ans, le Pacifique Canadien symbolise bien l'initiative et les ressources de l'esprit de libre entreprise. Premier chemin de fer transcontinental jeté à travers les vastes territoires du Dominion, il fut construit par un groupe d'hommes de vision qui prouvèrent leur confiance dans l'avenir du Canada en mettant en jeu leur fortune personnelle. C'est ainsi que le Pacifique Canadien put jouer un rôle considérable dans le développement de notre pays.

LES ACTIVITÉS du Pacifique Canadien, depuis le début des hostilités, auront largement contribué à la part du Canada dans la victoire. Le transport des marchandises a doublé et celui des voyageurs a triplé depuis le commencement de la guerre.

Les paquebots océaniques de la compagnie, sur l'Atlantique et le Pacifique, sont au service des nations unies sur toutes les mers du globe.

Les usines du Pacifique Canadien ont, déjà fabriqué des chars d'assaut, des canons et des munitions pour une valeur totale de \$125,000,000. A date, plus de 18,000 employés du Pacifique Canadien servent dans les forces armées du Canada.

LE PACIFIQUE CANADIEN s'enorgueillit avec raison de ces accomplissements, lesquels ont été rendus possibles par la libre association de trois groupes importants travaillant mutuellement dans l'intérêt du Canada:

SES CLIENTS—au Canada et dans plusieurs autres parties du monde.

SES EMPLOYÉS—lesquels, au nombre de plus de 75,000 ont contribué, par leurs salaires et leurs conditions de travail, à relever le standard de vie de l'ouvrier canadien.

SES ACTIONNAIRES—qui, au nombre de 200,000, ont risqué leurs économies comme preuve de leur confiance dans le système canadien de libre entreprise.

Une copie du rapport annuel du Pacifique Canadien pour 1943 vous sera adressée sur demande.



CES JEUNES-- NOURRIS DE HAINE

SONT DEVENUS MEURTRIERS DE SANG-FROID



Votre enfant va-t-il souffrir de leur "éducation" ?

C'ÉTAIENT de bons jeunes gens, probes, aimables — quand Hitler prit le pouvoir. Ils appartenaient maintenant à la *Waffen S.S.* — la police aux armes meurtrières.

Les soldats de l'armée allemande hésiteraient peut-être à tirer sur une populace poussée au désespoir par des maîtres tyranniques. Mais ces adolescents de 17 ans, abrutis, fanatisés, mitrailleront leurs propres mères si Hitler le commande.

Leur entraînement a commencé il y a dix ans. On les a nourris de haine. Dès le jeune âge, cette "race supérieure" a fait la preuve de son héroïsme en brûlant les livres et en grattant les noms de Juifs sur les montres de magasins.

Aux applaudissements de Hitler, les enfants volaient les Juifs et crachaient sur les catholiques. Mais ce n'étaient là que "parties de plaisir".

Plus tard, leur chef leur donna des torches. Ils allumèrent l'incendie dans les lieux où l'on adore Dieu. Il leur donna des fusils et leur parla avec véhémence de l'héritage mondial qui leur revenait en tant qu'Allemands.

Cela ne prend pas grand temps à enseigner le meurtre à des enfants.

L'on n'enseigne pas la haine aux seuls enfants allemands.

La haine, produit allemand, a été exportée sur le continent américain sous forme d'affiches, de pamphlets, de propagande verbale.

Nos propres enfants ont subi cette influence.

"Charles est un sale catholique!..." "Samuel est un sale Juif!..." "Thomas est un sale étranger!..." "Georges ne vient pas à la même église que nous!..."

Avec l'inconscience de leur âge, les enfants adoptent l'attitude des parents. Evidemment, des adultes en ce pays ont dû écouter "l'hymne de haine" de Hitler... et leurs enfants font chorus.

Nos éducateurs nous avaient enseigné que "Tous les hommes ont été créés égaux", qu'il n'y a point de "surhommes"... point de "maîtres"... point d'"Ariens".

L'opprimé, le "sale individu" de tout pays sont venus ici au Canada et nous ont aidés à progresser.

"Justice pour tous, point de mal à qui que ce soit", disait Abraham Lincoln.

Croyez-vous à cette doctrine? La mettez-vous en pratique? L'enseignez-vous à vos enfants?

Comme tout bon Canadien, vous devez cela à vos enfants.

Hitler a entrepris de nous opposer les uns aux autres, d'induire les protestants à haïr les catholiques, les chrétiens à haïr les Juifs, les blancs à détester les noirs. Hitler s'est proposé de nous détruire en nous laissant nous entre-détruire!

Voilà ce mouvement antichrétien notre haine la plus violente, la plus intense.

Et dans les cerveaux malléables de nos enfants, gravons cette vérité impérissable:

Liberté et préjugés ne peuvent vivre côte à côte!

Enseignez à vos enfants que **tous** doivent partager également le don qui nous a été fait de la liberté.

L'on ne peut la contester à **personne**. L'on n'a le droit de ridiculiser ni de tromper **personne**.

Apprenez-leur à être des Canadiens, dans l'acception la plus noble et la plus complète du terme: de bons Canadiens — en l'étant vous-même.

PROFESSION DE FOI DE TOUT BON CANADIEN

★

Je crois à ces 4 libertés.

★

La première est la liberté de parole.

★

La deuxième est la liberté, pour toute personne, d'adorer Dieu selon sa propre croyance, partout dans le monde.

★

La troisième est l'affranchissement du besoin... pour les habitants de toute nation, la jouissance d'une vie saine et paisible.

★

La quatrième est l'affranchissement de la crainte.

★

ACHETEZ DES OBLIGATIONS
DE LA VICTOIRE.

Les libertés qui reviennent à chaque homme dépendent des libertés accordées à tous les hommes!

Cette page est publiée grâce au généreux concours des commanditaires suivants :

Aird & Son Limited
Manufacturiers de chaussures

G.-A. Boulet Limitée
Manufacturiers de chaussures — Saint-Tite, P.Q.

Dominion Textile Company Limited

Montreal Light, Heat & Power Consolidated

Henri Signor!
Réparation de radiateurs d'automobiles

Sun Life Assurance Company of Canada



ACHETEZ PLUS D'OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

COMMERCES ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes à 4 h 30 actions jeudi et de 17.535 actions minières, en comptant de 15.452 actions et de 11.735 actions minières mercredi dernier.

Haut Bas Ferm.			Haut Bas Ferm.		
Agnew-Surpassé	16		Mitchell Robt.	20	20 ¹ / ₂ 20 ¹ / ₂
Algoma Steel priv.	98		Mont Power	19 ¹ / ₄	19 ¹ / ₄ 19 ¹ / ₄
Aluminum Co. priv.	98		Nat. Breweries	34 ¹ / ₄	34 ¹ / ₄ 34 ¹ / ₄
Bell Telephone	153 ¹ / ₂		Nat. Breweries priv.	40 ¹ / ₄	40 ¹ / ₄ 40 ¹ / ₄
Bell Telephone A	20 ¹ / ₂	20 ¹ / ₂ 20 ¹ / ₂	Nat. Breweries	40 ¹ / ₄	40 ¹ / ₄ 40 ¹ / ₄
Bide Products	6 ¹ / ₂		Ottawa Car. & Afric.	4 ¹ / ₄	4 ¹ / ₄ 4 ¹ / ₄
Can. Cement priv.	104		Price Bros.	20 ¹ / ₂	20 ¹ / ₂ 20 ¹ / ₂
Can. Steamship Dr.	34	7 ¹ / ₄ 7 ¹ / ₄	Quebec Power	12 ¹ / ₂	12 ¹ / ₂ 12 ¹ / ₂
Can. Breweries	8 ¹ / ₂		Quebec Power	8	2 ¹ / ₂ 2 ¹ / ₂
Can. Car.	8 ¹ / ₂		St. Law. Corp. priv.	13 ¹ / ₂	13 ¹ / ₂ 13 ¹ / ₂
Can. Celanese	37	37 37	St. Law. Paper priv.	47	
Can. Celanese priv.	142	142 142	St. Lawrence	14	13 ¹ / ₂ 14
Can. For Invest.	104		Thwin Canada	6 ¹ / ₂	
Can. Smelting	40 ¹ / ₂	40 ¹ / ₂ 40 ¹ / ₂	Thwin City (nouy.)	8 ¹ / ₂	
Dom. Bridge	20 ¹ / ₂		Winn. Electric	6 ¹ / ₂	6 ¹ / ₂ 6 ¹ / ₂
Dom. Dairies	5 ¹ / ₄		Win. Electric priv.	28 ¹ / ₂	
Dom. Steel & Coal B.	6		Zellers priv.	28 ¹ / ₂	
Dom. Tar priv.	105	105 105	Banques:		
Gatineau priv.	89		Commerce	131	131 131
G. Steel Wares pr.	110	109 ¹ / ₂ 110	Montreal	147 ¹ / ₂	
Gypsum	6 ¹ / ₂		Nova Scotia	234	234 234
Int. Paper	17	17 17	Royale	138	138 138

LE CURB DE MONTREAL

	Haut Bas Ferm.				Haut Bas Ferm.		
Abitibi 6% priv.	32 1/2	32 1/2	32 1/2	Southmont (cts)	22	20	20
Abitibi 7% priv.	70			Mines			
Brown (cla)	165	165	165	Alcan. Malaric	190	183	188
Calgary Power priv.	105 1/2			Kirk Gold Band	194	194	194
Can. Indus. priv.	170	170	170	Northwest Field	390	390	390
Can. Ing. Rand	39	2	3	O'Brien Gold	175	175	175
Can. Alcoh.	3			Parota Cellulac	61	61	61
Consolidated Paper	3 1/2	3 1/2	3 1/2	Siscoe	46	46	46
Donnacoma	8	7 3/4	7 3/4	Staden Malaric	220	220	220
F.C.A.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Wapiti Harz.	32	32	32
McLaren P. & P.	105 1/2			Huiles; @	33	33	33
S.C. Pow. priv.	105 1/2						

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Haut Ferm.		Haut Ferm.			
820 Abitibi P.	32 1/2	32 1/2	3700 Lapa S.	13 1/2	13 1/2
14100 Acme	12	10	3900 Label	4	4
2000 A.P. Cons.	12	12	1700 Little L. L.	107	105
2000 Alderman	12	12	3700 MacLeod	270	270
1000 Aquarius	90	90	600 MacLeod	228	225
9900 Arlon	12 1/2	12	2950 Madson	190	185
15300 Aron	25 1/2	24 1/2	12725 Malaric	360	380
24200 Aurum	25 1/2	24 1/2	28000 B. Manito	5 1/2	5 1/2
5500 Astoria	20	18 1/2	600 McVittie	20	20
375 Aunor	365	365	1000 McWatters	16 1/2	16
3775 Baguena	20	19	5700 McMarmac	40	38 1/2
4900 Bankfield	21 1/2	20	28000 McNeil	51	51
9250 Bear Exp.	73 1/2	72 1/2	500 Min. Corp.	182	181
2548 Beattie	175	173	1300 Moneta	40	40
1741 Bidgood	46	44 1/2	97430 Negus	129	128
1500 Bobjo	8 1/4	8 1/4	9000 Noranda	16 1/2	16
1307 Bonetall	25	25	700 Normetal	69	69
215 Bracorne	12	12	2550 O'Brien	178	171
13488 Brit. Dom.	118	113	1200 Okalta	53	55
1300 Broulan	76	76	1500 Orm	29	29
2885 Buffalo Ank.	420	400	500 Pacalta	3 1/2	3 1/2
3500 Buffalo Can.	61 1/2	61 1/2	600 Pacific Oil	87 1/2	87 1/2
500 Bunk Hill	31 1/2	31 1/2	800 Pandora	8	8
3000 Canadian Mal.	72	72	3000 Parcanon	5 1/2	5 1/2
500 Castel Teth.	95	95	3200 Raymaster	34	33 1/2
1000 Central Boro.	12	12	1000 Perron	90	90
1800 Cheater	128	128	675 Pickle Crow	210	205
700 Cochenour	185	182	3000 S. S. S.	140	140
6250 Coin Lake	25	24	1200 Premier	98	98
3000 Commonwealth	30	30	1387 Quezonite	67	67
2250 Contarum	140	133	11500 Quimont	40	35
4000 Davies	14	13 1/2	3000 R. Anthony	3 1/2	3 1/2
500 Duquesne	20	20	650 San Antonio	355	360
7500 East Malartic	190	185	3300 Sand River	7	7
410 Falconbridge	330	330	700 Senator	36	36
1000 Fed. Kirk.	61 1/2	61 1/2	3000 Seneca	72	71
6700 Franco Ont.	51 1/2	49	2500 Sliden	47	45
8700 G. Yell.	420	400	1200 Sladen	62	60 1/2
2000 Gillies	104	104	2750 Sturgeon	138	133
17000 Golden Gate	104	104	3000 Sugar Rock	265	265
1000 Graham Bouquet	104	104	1500 Sturgeon	17	15
500 Gunnar	19 1/2	19 1/2	625 Sullivan	171	170
19000 Halliwell	5	4 1/2	775 Sullivan	215	215
6200 Hard Rock	90	88	800 Tech. Hughes	350	350
1000 Hasag	55	55	2300 Trans. Res.	52 1/2	51
1500 High Sarcos	12 1/2	12	3685 Upper Can.	247	247
1600 Home Oil	340	335	1000 Ventura	735	730
500 Howey	28 1/2	28 1/2	8500 Vesta	130	130
740 Imperial Oil	13 1/2	13 1/2	2330 Waste Amulet	530	525
1500 Inspiration	59	59	550 Wendigo	24 1/2	24 1/2
1150 Int. Nickel	29	29	3500 Westley	17 1/2	17 1/2
1100 Int. Pete	19 1/2	19 1/2	1775 Wirtz	315	310
5000 Jack Walte	14	10 1/2	CURB		
6000 Jellison	6	5 1/2	2000 Dalhousie	33	33
1100 Kirkland Hudson	30	30	6500 Dalhousie	21	21
500 Kirk T.	14	14	500 Penn. Ore.	140	140
2000 Lake Dufault	128	126	Ventes totales	546,000	

BOURSE DE NEW-YORK

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
Air Reduction	38 1/2 38
Allied Chemical	142 1/2 142 1/2
Alka Chemical	34 1/2 34 1/2
American Locomotive	17 1/2 17 1/2
American P. & L. 6% prf	40 1/2 40 1/2
Do. 5% prf	42 42
American Roll. M.	12 1/2 12 1/2
American Smelt. & D.	30 1/2 30 1/2
American Tel. & Tel.	137 1/2 137 1/2
American Water W.	7 1/2 7 1/2
American Woolen	7 1/2 7 1/2
Anacosta	25 1/2 25 1/2
Achison S.F. xd	64 1/2 63 1/2
Baldwin C.T.	30 1/2 30 1/2
Baltimore & Ohio	7 1/2 7 1/2
Bethlehem Steel	60 1/2 59 1/2
Borden's Co.	19 1/2 19 1/2
Borg. Wam.	30 1/2 30 1/2
Briggs Mfg	30 1/2 30 1/2
Budd Mfg Co.	61 1/2 61 1/2
Burroughs' Add.	12 1/2 12 1/2
Canada Dry	25 1/2 25 1/2
Canadian Pacific	9 1/2 9 1/2
Case J. I.	35 1/2 35 1/2
Celanese C.	35 1/2 35 1/2
Ch. & Ohio	44 1/2 44 1/2
Chrysler	83 1/2 83 1/2
Cons. Gas & El.	35 1/2 35 1/2
Commercial Solvents	15 1/2 15 1/2
Cons. E. N. Y. & D.	21 1/2 21 1/2
Continental Can	30 1/2 30 1/2
Continental Oil	31 1/2 31 1/2
Crown Zellers	16 1/2 16 1/2
Crucible Steel	30 1/2 30 1/2
Deere & Co. N.	30 1/2 30 1/2
Delaware & Hudson	28 1/2 27 1/2
Dome Mines	22 1/2 22 1/2
Douglas Air	12 1/2 12 1/2
Eastman Kodak	129 1/2 129 1/2
El. Auto Lite	39 1/2 39 1/2
Flintkote	18 1/2 18 1/2
Great Amn. Trac.	35 1/2 35 1/2
General Electric	35 1/2 35 1/2
General Food	41 1/2 41 1/2
Glidden	19 1/2 19 1/2
Goodrich	46 1/2 46 1/2
Goodyear	44 1/2 44 1/2
Greyhound N.	20 1/2 20 1/2
Houston Oil	10 1/2 10 1/2
Howey Sound	32 1/2 32 1/2
Hudson Bay	24 1/2 24 1/2
Illinois Central Ry.	14 1/2 14 1/2
Inspiration	19 1/2 19 1/2
Int. Harvester	19 1/2 19 1/2
Int. Business M.	169 169
Int. P. & N.	7 1/2 7 1/2
Do. Prf.	7 1/2 7 1/2
Johns Manville	90 1/2 90
Kennecott	31 1/2 31 1/2
L. O. F. Glass	48 1/2 48 1/2
Lys. & Myers B.	73 1/2 73 1/2
Lockheed	16 1/2 16
Louis & N.	37 1/2 37 1/2
McClure & Co.	37 1/2 37 1/2
Mayco Co.	37 1/2 37 1/2
G. L. Martin	19 1/2 19 1/2
McIntyre P.	48 1/2 48 1/2
McQuay-Norris	43 1/2 43 1/2
Nat. Biscuit	20 1/2 20 1/2
Nat. Can. Corp.	15 1/2 15 1/2
National Gas Reg.	29 29 1/2
Nat. Lead	20 1/2 20 1/2
Nat. Light	6 5/8 5/8
Nat. Powder & Light	17 1/2 17 1/2
Norfolk & Atl.	15 14 1/2
Northern Pacific	15 14 1/2
Ohio Oil	18 1/2 18 1/2
Oil & Gas	14 1/2 14 1/2
Owens Ill. G.	27 1/2 27 1/2
Paramount	23 1/2 23 1/2
Pennsylvania R.R.	12 1/2 12 1/2
Phillips 66	44 1/2 44 1/2
Phil. Pete xd	11 1/2 11 1/2
Pressed Steel Car	53 1/2 53 1/2
Pro. & Gamble	41 1/2 41 1/2
Pulman Inc. A.	16 1/2 16
Pure Oil	70 1/2 70 1/2
Ratio Corp.	14 13 1/2
Do. CV. prf.	20 1/2 20 1/2
Rayonite I.	48 1/2 48 1/2
Rayonite Tob. B.	20 1/2 20 1/2
Reynolds & Co.	53 1/2 53 1/2
Schenley D.	17 1/2 17 1/2
Servel & Co.	26 1/2 26 1/2
Standard Oil	13 1/2 13 1/2
Stimmons Co.	12 1/2 12 1/2
Sinclair Oil	12 1/2 12 1/2
Sonoco Vac.	23 1/2 23 1/2
Southern Pacific	23 1/2 23 1/2
Southern Ry. Prf.	51 1/2 51 1/2
Sperry Corp.	24 23 1/2
Standard	29 29 1/2
Standard Oil of Cal.	36 1/2 35 1/2
Texas Corp.	48 1/2 48 1/2
Tenn. Coal	33 1/2 33 1/2
Timken Roll.	23 1/2 23 1/2
Twentieth C.	78 1/2 78 1/2
Union Carbide	24 1/2 24 1/2
United Fruit	33 1/2 32 1/2
United Gas Imp.	77 1/2 77 1/2
U. S. Rubber	45 1/2 45 1/2
Do. Prf.	138 138
U. S. Steel	32 1/2 31 1/2
Vanadium Steel	12 1/2 12 1/2
Warner Pic.	46 1/2 46 1/2
Western Union	37 1/2 37 1/2
Weyerhaeuser	37 1/2 37 1/2
Woolworth	37 1/2 37 1/2

Rapport sur notre production minière

Voici un tableau montrant la production d'or des mines de la province de Québec durant les trois premiers mois de 1944:

Mine	Minéral	Or contenu dans les expéditions	Tonnes	Onces	Valeur
Beattie			31.600	417 3/4	181.400
Bellefleur			29.105	10.097	338.753
Can. Malartic			88.619	8.125	316.773
East Malartic			73.988	9.448	353.748
Francœur			13.723	2.709	104.296
Gold Man.			86.863	2.582	96.407
Lamèque			62.730	16.408	631.703
McWaters			9.982	1.530	58.593
Mal. Gold.			35.063	8.963	345.073
Mc-Mac			45.502	5.463	210.323
Noranda			484.978	97.772	1.162.618
Northern			42.900	822	31.847
O'Brien			14.417	2.272	87.972
Perron			27.018	644	248.074
Powell R.			63.937	7.733	297.720
St. Romain			24.596	3.320	135.520
76.687					657.282
Slocan Gold			37.826	375	14.526
Slocan Met.			33.827	88	3.383
Sladen Min.			60.782	6.496	250.390
Stadcona			35.112	4.282	165.782
Sullivan			38.831	6.395	247.708
Walt. Amulet			136.873	3.544	136.444
West Mal.			25.458	3.065	118.093
Totaux			207.844	680.001	994.000

Le premier rapport sur les récoltes

La Banque de Montréal rend publie ce matin son premier rapport sur les récoltes.

On y lit que bien que les conditions du sol dans l'est du pays et sur la côte du Pacifique soient en retard, la température a été favorable aux récoltes dans les provinces des prairies. L'ensemencement est général dans l'ouest, mentionne ce rapport, et il y a suffisamment d'humidité pour assurer la croissance.

Les premiers estimés laissent voir une bonne augmentation dans les emblavures. Par contre, les semailles de grains grossiers seraient moindres cette année.

Dans le Québec, la saison est en retard de deux semaines et il y aurait même encore de la neige en certains districts. Il y aurait peu de travaux agricoles de fait et il faudrait attendre jusqu'au milieu de mai pour qu'il en soit ainsi.

Le sixième emprunt de la victoire

Grosses souscriptions aux noms spéciaux — Grandes parades à Outremont et à Rosemont, demain

Les quartiers généraux du Comité national des Finances de guerre annoncent que deux grandes parades organisées en faveur du VI^e emprunt de la Victoire, se dérouleront dans les rues de notre ville, samedi après-midi: l'une à Outremont et l'autre dans le quartier Rosemont.

Au Comité des finances de guerre l'on nous a informé, hier, que des unités de la marine, de l'armée et de l'aviation participeraient au défilé de Rosemont qui constituera un grand déploiement de nos armées modernes destiné à montrer aux gens à quoi servira l'argent qu'ils placent dans le 6^e emprunt de la Victoire.

L'ordonnateur de la parade, M. A. G. Cook, a annoncé que le défilé se formerait au coin de la 3^e avenue et de la rue Masson, à 2 h. 30, suivra ensuite le parcours suivant: au nord sur la 12^e avenue jusqu'au boulevard Rosemont, puis à l'ouest jusqu'à l'avenue DeLorimier, de là au nord vers la rue Beaubien, enfin à l'est sur Beaubien jusqu'au square Molson.

Les corps de musique du H.M.C. S. Donnacoma, du District militaire No 4 et de l'Ecole de T.S.F. No 1 de l'Aviation royale canadienne, participeront à la parade.

Quant à la ville d'Outremont elle veut que sa grande parade de samedi illustre, de façon éclatante, les progrès excellents que fait la campagne du 6^e emprunt de la Victoire, dans cette prospère municipalité. L'objectif de la Ville d'Outremont, dans le présent appel, est fixé à \$1.650.000, et les quartiers provinciaux du Comité des Finances de guerre sont informés que 80

Dans le monde ouvrier

1.500 employés de tramways participent à un ralliement du VI^e emprunt de la victoire — Décision réservée dans le différend du textile — On ne s'entend pas sur les contrats collectifs, à Philadelphie — Requête des employés des chemins de fer — Nouvelles propositions soumises demain aux grévistes des usines "Ford" — Les employés municipaux approuvent les recommandations de la Commission Brossard

Environ 1.500 employés de tramways ont assisté avant-hier soir, à la salle de l'Assistance publique, à un grand ralliement organisé par la Fraternité des employés de chemins de fer et autres transports à l'occasion du VI^e emprunt de la victoire.

Les principaux orateurs ont été l'officier d'aviation Roger Pichet, F.D.C., vétérinaire de nombreuses missions de bombardement au-dessus de l'Allemagne, qui a dit que chaque combattant de l'air est qui aide à fournir des avions et des munitions aux aviateurs en donnant généreusement aux emprunts de la victoire. Ils ont confiance, dit-il, que les Canadiens de l'arrière montreront un appui aussi efficace que dans le passé dans le présent emprunt. Les autres orateurs furent le capitaine Pierre Benoit, héros de Dieppe et croix militaire, MM. Paul-Emile Marquette, directeur régional du Congrès canadien du travail, J.-E. Corbeil, président du comité de négociations des employés de tramways, qui, au nom du comité, a signé un nouveau chèque de \$5.000 pour l'achat d'obligations de la victoire, Raoul Pigeon et James E. McGuire.

Le corps de musique du dépôt no 1, Lachine, de l'aviation royale canadienne, a donné un programme musical au cours de la soirée.

Ottawa, 5 (C.P.) — Le Conseil national du travail a réservé sa décision quant à un appel de la United Textile Workers of America, contre le bureau régional du travail de Québec, qui veut que l'union n'ait pas le droit de représenter les employés de la Montreal Cotton Ltd., de la Merchant's Mill et de la General Machine Shop des Dominion Textiles Ltd., à Montréal. L'union avait demandé des augmentations de salaires et des vacances payées au bureau régional, mais le Conseil national n'a entendu les demandes de l'union qu'au point de vue de représentation.

Philadelphie, 5 (A.P.) — Une manifestation grave s'est élevée hier à la conférence internationale du travail entre les délégués américains et ceux des divers pays du Commonwealth britannique au sujet de la politique économique mondiale. Les délégués américains sur le sujet étonné, au dire d'un délégué canadien, "trop vagues".

Les délégués des Etats-Unis ont soumis deux propositions. L'une d'elles, présentée par le gouvernement, demandait que l'on s'entende pour promouvoir une amélioration générale du niveau mondial de la vie. L'autre, présentée par les employeurs, demandait non seulement la protection des contrats collectifs, mais l'amélioration des pratiques d'ententes collectives.

Les deux suggestions furent écartées par des représentants du Commonwealth britannique.

La première objection aux propositions américaines a été posée par M. Harold S. Kirkaidy, représentant des aciéries britanniques, qui a déclaré: "L'organisation internationale du travail n'a aucune autorité ou compétence d'entrer dans le domaine des questions économiques. Les propositions des employeurs américains vont trop loin. Nous devons limiter nos activités à l'établissement d'objectifs".

Un délégué de l'Union sud-africaine s'est toutefois fait le défenseur des propositions américaines.

tants des deux réseaux ferroviaires canadiens ont déclaré, hier, devant le Conseil national du travail, que les augmentations de salaires réclamées par les dix-sept fraternités d'employés de chemins de fer coûteraient de \$84.000.000 à \$100.000.000 par année. Ils ont ajouté que ces augmentations auront un effet désastreux sur la politique anti-inflationnaire du Canada.

Plus tôt dans la journée, le Conseil avait reçu le mémoire des employés demandant les salaires payés dans l'est des Etats-Unis pour les ingénieurs, les chauffeurs, les conducteurs et une augmentation de 23 sous de l'heure pour tous les autres ouvriers. Ces augmentations concernent une centaine de mille ouvriers. Selon les chefs ouvriers, les employés n'ont reçu aucune augmentation générale depuis 15 ans.

Convocations

Ce soir, à l'heure habituelle, au no 1231 est, DeMontigny, réunion du Cercle d'étude du Syndicat des employés de tramways, sous la présidence de M. Z. Lalonde.

Ce soir, à 8 h., au no 1231, est, DeMontigny, assemblée de l'Association des plâtriers de Montréal.

Ce soir, à l'heure et au local habituels, assemblée de l'Association des briquetiers et maçons.

On remet à lundi cette visite du Sénat de la jeunesse

Les membres du conseil d'administration du Sénat de la jeunesse, qui devaient rendre visite à S. H. le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, cet après-midi, à 4 heures 30, ont remis cette visite à lundi prochain à la même heure. M. Raynault est tenu de s'absenter de la ville aujourd'hui.

Quantité record de blé sur nos fermes

D'après le recensement officiel annuel de fin de mars, il y avait sur les fermes canadiennes, à la fin de mars 1944, 210.000.000 de boisseaux de blé, soit 118.000.000 de boisseaux, ou 36 pour cent de moins que le chiffre révisé de 328.000.000 de boisseaux dont il a été fait rapport le 31 mars 1943. C'est le plus gros stock de blé, sauf un, qui ait jamais été signalé à la fin de mars; il dépasse de près de trois fois et demie la moyenne décennale (1930-1939) et de plus de cinq fois les 39.000.000 de boisseaux qu'il y avait sur les fermes à la fin de mars 1938.

Sur ce total de 1944 (210.000.000 de boisseaux) on trouve sur les fermes des Prairies 207.000.000 de boisseaux répartis comme suit: Manitoba, 22.000.000; Saskatchewan, 117.000.000; et Alberta, 68.000.000 de boisseaux. Sur ces totaux, il faudra prélever la semence pour la récolte de blé de 1944. De même, le blé utilisé pour l'alimentation des bestiaux et des vaches réduira encore plus la quantité disponible pour la vente sous forme de grain dans chacune des provinces.

Les stocks totaux de blé canadien dans l'Amérique du Nord, au 31 mars 1944, se chiffrent à 543.000.000 de boisseaux, soit à peu près 217.000.000 de boisseaux de moins que le total à la fin de mars 1943.

Les participants aux jeux olympiques dans l'ancienne Grèce ne mangèrent pas de viande, mais se nourrissaient de fromage, de figues séchées et de grain bouilli dans l'eau chaude.

La grande Catherine de Russie n'était pas d'origine russe et ne s'appelait pas Catherine. Elle était née à Stettin, en Allemagne, et avait été baptisée Sophia.

AVIS DE RACHAT

Les Frères du Sacré-Coeur

Aviz public est par les présentes donné par les Frères du Sacré-Coeur que cette corporation rachètera par anticipation le premier juin mil neuf cent quarante-quatre (1^{er} juin 1944), à 100.50 et les intérêts accrûs, toutes ses obligations en cours faisant partie d'un emprunt de \$500.000.000 datée du 1^{er} juin 1944 portant intérêt au taux de 3 1/2 % et échant en série du 1^{er} juin 1943 au 1^{er} juin 1944 inclusivement.

Ces obligations rachetées seront encaissées aux bureaux de la Banque Canadienne Nationale, dans la Province de Québec, et elles passeront de porter intérêt le 1^{er} juin 1944.

LES FRÈRES DU SACRÉ-COEUR
Par: Frère Rosalie,
Econome provincial.

Montréal, 15 avril 1944.

TARIF des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: BELair 3361

1 cent le mot, 25c minimum sound-tact

ANNONCES facturées 1/40 le mot

40c minimum

ANNONCES SERVICES SECTEURS ANNIVERSAIRES GRANDS MESSIES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AMITIÉS. 25c par mot minimum de 50c. FIANÇAILLES. PROCHAINS MARIAGES 41.00 par insertion

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. P. André Arès, 57, rue St-Jacques, 1^{er} étage 9107.

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et de perfectionnement de l'anglais et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 1886. 9-5-44

Logement demandé

Petit logement demandé, Montréal ou banlieue, pour couple et un enfant. Bonnes références. Ecrire Case 145, le "Devoir", Montréal.

Organisme demandé position

Organisme, vingt ans d'expérience, désire position à Montréal ou banlieue. Bonnes références. Tél. ELwood 9155. 10-3-44

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE

COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon C.A.
Comptables agréés Chartered Accountants
IMMEUBLES DES TRAMWAYS
159 OUEST RUE CRAIG
Tél. HARbour 5990

AVOCATS

VANIER & VANIER

AVOCATS

Adolphe Van

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux de Bruno Betzel subissent un humiliant échec pour l'ouverture

Notre club, a dû baisser pavillon devant le Newark, à la suite de nombreuses erreurs, et c'est par le compte de 17 à 8 que les salariés du président Racine ont perdu la première joute locale, au Stade de l'avenue Delorimier — Tom Sunkel n'a pas reçu l'aide qu'il méritait — Joe Cicero frappe trois coups de circuit et fait compter dix points

Autre joute cet après-midi

Les huit ou neuf mille personnes qui ont payé leur admission hier au terrain de baseball du Montréal ont eu pour leur argent en fait de cérémonies, de parades et d'attractions supplémentaires à l'occasion de l'inauguration locale de la saison des Royaux du président Racine, mais ces nombreux partisans du sport national américain n'ont pas été témoins d'une exhibition bien intéressante. Ils se montrèrent bons sportifs car ils ne manifestèrent pas trop d'hostilité lorsque des erreurs étaient commises ou que les joueurs faisaient preuve de manque d'expérience et tous ces sportifs sont restés à leurs sièges jusqu'à la fin des hostilités pour assister à la défaite des Royaux aux mains des Ours de Newark par le résultat de 17 à 8.

Pour un début ce n'est pas très prometteur et il faudra que notre équipe reçoive du renfort si elle veut terminer la saison en première division, car, de l'avis de tous, l'équipe du Montréal qui a évolué sur le terrain hier est la plus faible encore présentée au public montrealais.

Il ne faut pas se montrer trop sévère pour une première partie, surtout dans les conditions actuelles, car on sait que les équipes du circuit Shughnessy ont dû faire leur recrutement chez les anciens joueurs de ligues mineures et plusieurs anciens porte-couleurs de la Ligue Provinciale ont participé à la partie, mais un seul a su se montrer à la hauteur de sa position et celui-là n'est nul autre que Joe Cicero, un ancien membre du Saint-Hyacinthe. Cicero a causé à lui seul la défaite des Royaux car il a frappé 3 coups de circuit qui ont valu dix points aux Ours du géant Meyer, et, à chaque fois, il y avait des joueurs sur les buts. Rager est un autre joueur de la Ligue Provinciale, car le lanceur qui débuta pour le club visiteur hier a joué pour le Sorel sous le nom de Lefty Rowe. Cummings et King furent erratiques pour le Montréal et ils furent probablement la cause de la défaite du Royal car à la cinquième manche notre champ droit manqua un coup facile et l'arrêt-court rata un double-jeu facile qui aurait permis à Sunkel de remporter sa deuxième victoire de la saison. Dans cette manche, à la suite de ces bévues, les visiteurs enregistrèrent 5 points et ce fut le signal de la débâcle chez les nôtres car Sunkel fut grandement affecté et les Ours en profitèrent pour le frapper copieusement. Codde, Travis et Roxborough durent passer à tour de rôle au monticule mais ils furent impuissants à arrêter l'élan du Newark.

La 8ème manche fut désastreuse pour le Royal car pas moins de 8 points ont été enregistrés par les visiteurs et tous les joueurs du Newark sont allés au bâton dans cette reprise. Ce fut un soulagement lorsque le troisième homme fut retiré. De nouveau dans la 9e les adversaires des Royaux se montrèrent menaçants et deux joueurs croisèrent le marbre pour porter à 17 le nombre de points enregistrés. Il convient d'attendre encore quelque temps avant de se prononcer sur la valeur de Bruno Betzel comme gérant de notre équipe, car avec le matériel à sa disposition il ne pouvait faire des merveilles hier et il serait téméraire de baser notre jugement sur la piètre exhibition de la joute d'ouverture, mais notre pilote ne nous a nullement impressionnés.

Les deux mêmes équipes en viendront de nouveau aux prises cet après-midi car à 4 heures les Royaux tenteront de faire oublier l'échec d'hier alors qu'ils s'attaqueront de nouveau aux Ours de Newark. Espérons que le résultat sera en notre faveur et que les amateurs pourront voir du beau baseball.

NEWARK

	ab	b	cs	r	a	e
Cohen, ed	5	2	1	2	0	0
Biggs, 3b	3	3	1	1	1	0
Cicero, cg	6	3	3	1	0	0
Rabe, cc	6	1	3	1	0	0
Corbett, 1b	6	1	3	10	0	0
Buzas, 2b	6	2	2	4	6	1
Reynolds, ac	5	1	2	2	6	0
Van Grofski, r	4	2	2	6	2	0
Rager, 1	1	0	0	0	1	0
Holcombe, 1	4	2	1	0	1	0

Totaux 45 17 18 27 17 1

MONTREAL

	ab	b	cs	r	a	e
Koch, 2b	2	2	1	2	2	0
Badke, cg	3	1	1	2	0	0
Cummings, cd	5	1	2	0	0	1
Aderholt, 3b	5	0	1	1	2	0
Chippelle, cc	4	2	2	4	0	0
Stevens, 1b	4	1	1	10	1	0
Andrews, r	3	1	2	6	1	0
King, ac	3	0	1	1	4	1
z-Durrett	0	0	0	0	0	0
Bpaz, ac	0	0	0	0	0	0
Sunkel, 1	3	0	0	1	0	0
Codde, 1	0	0	0	0	0	0
Travis, 1	0	0	0	0	0	0
z-Corriden	1	0	0	0	0	0
Roxborough, 1	0	0	0	0	1	0

Totaux 33 8 11 27 17 2

z-A frappé pour King à la 8e.
z-A frappé pour Travis à la 8e.
Résultat par manches:
Newark 000151082—17
Montréal 105010010—8

SOMMAIRE
Points produits par Cummings 2, Badke, Chippelle, Andrews, Corbett, Holcombe 2, Cicero 10, Van Grofski, Biggs, Buzas, Reynolds, Corriden, Durrett, Rabe, Andrews 2, Reynolds, Chippelle, Buzas. Trois buts; Cummings et Koch. Circuits, Cicero 3. Buts volés: Chippelle, Cohen, Sacrifice. Badke. Doubles-jeux: Buzas à Reynolds à Corbett; Reynolds à Buzas à Corbett 2. Laissés sur les buts, Newark 4, Montréal 6. Buts sur balles de Rager 3, Sunkel 1, Codde 1, Travis 1, Holcombe 4, Roxborough 1. Retirés au bâton par Rager 2, Sunkel 3, Holcombe 5, Roxborough 1. Coups sûrs sur balles de Rager 5 en 2 1-3 manches; Sunkel, 13 en 7 1-3 manches; Codde, 1 en 0 manche; Travis, 3 en 2-3 manche; Holcombe, 6 en 6 2-3 manches; Roxborough, 1 en 1 manche. Mauvaise lancer, Holcombe. Balle passée, Van Grofski. Lanceur gagnant: Holcombe. Lanceur perdant: Sunkel. Arbitres: Henline (au marbre); Gore (sur les buts), Assistance, 10,000.

De nouveaux joueurs pour le Montréal

Les partisans du club Montréal ont été peu enchantés du début des Royaux sur le losange de l'avenue Delorimier et tous les connaisseurs s'accordent à reconnaître que le club du président Racine a besoin d'être renforcé s'il veut figurer avec avantage dans la course au championnat et fournir du jeu convenable aux nombreux supporteurs du club montrealais.

Immédiatement après la partie d'hier le président Racine s'est rendu à la chambre des journalistes et a annoncé que quatre nouveaux joueurs se joindront au Royal et qu'ils feront leurs débuts dimanche après-midi.

Les joueurs qui viendront ici sont Jack Bolling, Gene Mauch, Dick Weaver et Al Zachary. Ed Badke est celui qui nous laissera.

Le premier joueur, Jack Bolling, nous viendra en échange de Badke, qui s'en va à Saint-Paul. Jack a joué pour les Pelicans de Nouvelle-Orléans, l'été dernier, et il fut le meilleur frappeur de la ligue Southern. C'est un gaucher qui frappe "en dedans" et on croit qu'il pourrait bien frapper pour une moyenne de .350 à Montréal. Il est actuellement à Mobile, dans l'Alabama et n'arrivera à Montréal que lundi ou mardi.

Gene Mauch, on s'en souviendra, a évolué pour le Royal à la fin de la saison 1943. Il jouera à l'arrêt-court à la place de King, qui nous a semblé erratique hier. Dick Weaver et Al Zachary sont des lanceurs, des jeunes droitiers tous deux et, avec Mauch, seront sujets à rappel, par les Dodgers, à 24 heures d'avis. Ils devraient arriver à temps pour prendre part au programme double de dimanche, quand les Giants de Jersey City seront les visiteurs.

Le Rochester est vainqueur

Rochester, 5 — Les Ailes Rouges de Rochester ont inauguré leur saison de baseball, sur leur propre terrain, de la bonne manière quand ils ont défait les Chiefs de Syracuse par 7 à 2 devant une excellente foule de 12,101 spectateurs, hier après-midi.

Tirant de l'arrière par 1 à 0 dans la 5e manche, les Ailes Rouges réussirent à compléter 4 points contre le lanceur des Chiefs, Jim Konslanty, pour s'assurer la victoire. C'est encore le rude frappeur Red Schoendienst qui fut le facteur de la victoire, car il frappa un circuit qui valut deux points dans cette manche.

Les locaux comptèrent trois autres points dans la 7e manche grâce à 3 coups sûrs, un but sur balles et 4 buts volés. Pendant ce temps, le lanceur des locaux, Bill Trotter, tenait les Chiefs à six coups sûrs espacés, tous des simples et il n'alloua qu'un seul but sur balles durant la joute entière pour remporter sa 2e victoire de la saison. Syracuse 00100100—2 6 4
Rochester 00004030x—7 10 4
Konstanty et Yavanovitch; Trotter et Malone.

Les finales ont eu lieu hier à Ottawa

Ottawa, 5. — Les championnats de boxe de l'armée canadienne ont été décidés ici hier soir devant une foule enthousiaste de plus de 4,500 personnes, dont le ministre de la Défense nationale, M. J.-L. Ralston, le ministre de l'Air, M. C.-G. Power, et de nombreux militaires importants de nos forces armées.

Les champions de l'est du Canada remportèrent 9 des 14 titres en jeu, trois dans la classe des novices et six sur sept dans la catégorie omnium.

Quatre mises hors de combat ont été enregistrées au cours de la soirée, deux dans la catégorie des boxeurs expérimentés et deux chez les novices. Le caporal Georges Paul, de Chilliwack, et le lieutenant Bill Haynes, d'Edmonton, Alberta, ont remporté des K.O. à la première ronde pour gagner les championnats poids-léger et poids mi-moyen.

Dans la classe des boxeurs expérimentés Len Wadsworth, de Timmins, Ontario, champion poids-moyen professionnel, a infligé une entaille au caporal Alfie Nyberg à la première ronde pour le forcer à abandonner le match.

Le soldat Verne Escoc, soldat d'infanterie de Toronto, a remporté un autre K.O. alors qu'il a arrêté le vétéran caporal Bob Fox, âgé de 42 ans, dans la deuxième ronde.

Le lieutenant Jos. Gagnon, de Montréal remporta une superbe victoire dans la finale poids-coq omnium. Dans la première ronde, Gagnon domina facilement son adversaire, l'artilleur Bobby Parker, 29 ans, de Victoria, C.C. Celui-ci, un vétéran ayant gagné 153 de ses 161 combats professionnels, n'est pas le premier venu mais la science et la rapidité de Gagnon eurent tôt fait de le dérouter dans la première ronde. Dans la 2e, Gagnon tenta une mise hors de combat mais Parker lui offrit une vive résistance. La troisième ronde fut enlevante au possible, Parker tentant vainement de se rallier. Gagnon le cribla de gauches au corps et Parker plia plusieurs fois des genoux sans toutefois aller au plancher.

Parker fit saigner Gagnon au nez dans cette dernière ronde, mais ceci fouetta encore plus l'enthousiasme de l'ex-monarque amateur des poids-coq de tout le pays. Gagnon se lança à l'attaque avec furie et fit tout sauf complètement achever son rival. Parker fit preuve d'une belle expérience et d'un remarquable courage. Le combat entre Gagnon et Parker fut l'un des plus appréciés de la soirée.

Un cinquième champion de l'Ouest à gagner dans la catégorie omnium fut le troupier Len Wadsworth, 29 ans, champion poids-moyen professionnel du Canada depuis 1938. Dès le début Wadsworth blessa son rival le caporal Alfie Nyberg, 25 ans, à l'oeil droit, lui ouvrant une ancienne et dangereuse blessure. La première ronde terminée, l'officier médical refusa à Nyberg la permission de continuer et Wadsworth fut déclaré vainqueur par mise hors de combat technique.

Le lance-caporal Bob Fox, âgé de 44 ans, qui était champion mi-lourd du Canada en 1925 alors que son adversaire d'hier soir, le négro Vern Escoc, n'avait que 33 ans, fit preuve d'un remarquable courage dans la finale poids-lourd mais il ne put résister longtemps aux durs coups d'Escoc, qui s'en alla déjà

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE
Detroit 00000000—0 5 1
St-Louis 00101000x—2 6 0
Gentry et Richards; Potter et Hayworth, Mancuso.
Chicago 00020000—2 6 0
Cleveland 10000000—1 9 1
Lopat et Tresh; Kennedy, Poal et Susce, Rosar.

LIGUE NATIONALE
St-Louis 30000000—3 8 0
Pittsburgh 00010302x—6 10 3
M. Cooper, Brecheen, Wilks et O'Dea; Butcher et Lopez.
Cincinnati à Chicago, remise.
New-York 01010200—4 9 1
Boston 00142001x—8 11 2
Pyle, Feldman, Seward et Lombardi; Hutchinson, Barrett et Klutz.

avec Tami Mauriello et Bob Pastor.

Quelques secondes après le début de la deuxième ronde, une dure droite d'Escoc acheva le vaillant Fox qui fut ovationné par la foule pour son exploit de durer même si peu longtemps devant Escoc.

LES CHAMPIONS OMNIUM

Poids-coq: le lt. Joe Gagnon, Montréal (D.M. 4), défait le grenadier Robert Parker, Victoria (Pacific Command), par décision.

Poids-plume: le sergent Bobby Robertson, Toronto, (camp Borden), défait le soldat R. A. McDonald, Turner Valley, Alta. (D.M. 3), par décision.

Poids mi-moyen: le soldat Alex Boguski, Lethbridge, Alta. (D.M. 2), défait le soldat A. DiSalvo, Montréal, par décision.

Poids-moyen: le soldat Patsy Brandino, Toronto (D.M. 2), défait Sydney Wailhe, Toronto, (Pacific Command), par décision.

Poids-lourds: le cap. Donald M. Whalley, New Westminster, C.C. (D.M. 13), défait le soldat Archie Sparrow, Burlington, Ont. (camp Borden), par décision.

Poids-moyens: le troupier Len Wadsworth, Timmins, Ont. (D.M. 2), défait le cap. Alf. Nyberg, Port Arthur, Ont. (D.M. 10), par knock-out technique, dans la 2e ronde.

Poids-lourds: le soldat Vern Escoc, Toronto (D.M. 2), défait le caporal A. E. Fox, Camrose, Alta. (D.M. 13), par décision.

LES CHAMPIONS NOVICES

Poids-coq: Tom Walsh, Toronto (D.M. 2), défait le soldat R. A. Folz, Vancouver (D.M. 15), par décision.

Poids-plume: le grenadier John Joudrey, Stellarton, N. E., Terre-Neuve, défait le soldat Irvine Sherman, Montréal (Pacific Command), par décision.

Poids légers: le cap. George Paul, Chilliwack, C.C. (D.M. 13), défait le soldat Henry DeMassino, Montréal (D.M. 4), par knock-out technique dans la 1ère ronde.

Poids mi-moyens: le lt. William Haynes, Edmonton, Alta. (D.M. 10), défait le soldat Yvon McDougall, Montréal, (D.M. 4), par knock-out technique, dans la 1ère ronde.

Poids moyens: le soldat William Evans, Kelvington, Sask. (D.M. 10), défait le soldat Tom Klymick, Port Credit, Ont. (D.M. 2), par décision.

Poids mi-lourd: le cap. Frederick Bates, Cumberland, C.C. (D.M. 13), défait le soldat Gérard Lafort, Montréal (D.M. 4), par décision.

Poids lourds: le soldat Alon Cassidy, Islington, Ont. (Camp Borden), défait le soldat Stan Wheatley, Deloraine, Man. (D.M. 10), par décision.

De Rice a fêté Gérard Côté

Frankie De Rice, ancien promoteur de boxe et maintenant restaurateur à Montréal, a offert un banquet hier soir à Gérard Côté, le vaillant athlète canadien-français qui a pu s'assurer trois victoires dans le marathon de Boston et qui espère établir un nouveau record l'an prochain en gagnant de nouveau cette classique de la course à pieds, car aucun athlète n'a pu jusqu'ici gagner trois années consécutives.

Comme on se le rappelle Frank De Rice avait consenti à défrayer les dépenses de Côté pour Boston tant pour l'entraînement que pour le séjour dans la capitale du Massachusetts, et M. Emile Gauthier, membre de la Commission athlétique de Montréal, a rendu un beau témoignage à De Rice en déclarant que ce sportsman a fait beaucoup mieux que ce qui avait été offert par la Commission locale pour aider Côté à participer à l'épreuve de Boston.

Durant la soirée, Côté, qui est sans contredit le meilleur coureur à pieds que le Canada ait jamais connu, a dévoilé qu'il a reçu une offre de Dan Ferris, de la National Amateur Association des Etats-Unis de se rendre en Suède cet été pour concourir dans une grande réunion de coureurs à pieds dans ce pays qui a fourni de telles vedettes que Gundaar Haegg, Anderson et autres et il serait à souhaiter que les forces armées accordent à Côté la permission de prendre part à cette réunion de coureurs.

Journalistes et servants de la course à pieds ont tous fait l'éloge de notre fameux coureur.

Parmi les invités l'on remarquait MM. Georges Ducloux, Emile Gauthier, Marcel Dufresne, Dr L.-O. Geoffrion, Jimmy Darou, Basil O'Meara, Elmer Ferguson, Andy O'Brien, Marcel Desjardins, Charles Mayer, Armand Jockisch, Oscar Major, Jean Barrette, Eugène Broseau, Georges Chabot, Evans, Xiste Narbonne et plusieurs autres. Zoltie L'esperance agissait comme maître de cérémonie.

Une souscription du club Montréal

Le club de baseball Montréal a voulu faire sa part pour hâter la victoire dans le grand conflit mondial et hier le président Hector Racine a remis un chèque de deux mille dollars aux officiers du sixième emprunt de la victoire.

Nous avons appris de source digne de foi que la division de Sainte-Marie, qui a reçu le chèque des Royaux, a déjà atteint son objectif et que l'on vise maintenant à atteindre le million de dollars.

L'avenir du Montréal aérien

Washington, 5 (A.P.). — A une réunion d'un comité civil d'aéronautique hier, l'on a discuté du transport des fruits frais de l'Amérique latine au Canada et de l'avenir de Montréal en tant qu'entrepôt transatlantique.

Les Etats-Unis ont proposé des routes qui donneraient des services directs dans trois des principales villes canadiennes, soit Montréal, Ottawa et Toronto.

Cause de M. Ferland prise en délibéré

On a pris en délibéré hier en Cour supérieure la cause de M. Hervé Ferland, ancien échevin de Verdun, poursuivi par M. Paul Thibault, en vertu de la loi des cités et villes. M. le juge O. S. Tyndal était sur le banc.

M. Paul Thibault, représenté par Me John Ahern, C.R., veut forcer le défendeur à verser à la municipalité un grand total de \$26,900 représentant une amende de \$10 pour chaque fois que Ferland aurait voté illégalement, à la suite de élections d'avril 1943, parce qu'il n'était pas qualifié, (étant en faillite), à prendre son siège autour de la table du conseil.

Dans sa plaidoirie, Me Ahern a souligné qu'il ne demandait pas un jugement condamnant Ferland à payer le plein montant, mais a suggéré à la Cour d'imposer des amendes raisonnables qui n'auraient rien de nominal. Le tribunal a dit qu'il était heureux de l'attitude prise par l'avocat du demandeur parce que s'il en arrivait à la conclusion que Ferland a voté de façon illégale, et lui imposait le montant demandé de \$26,900, il ne faut pas oublier que l'alternative prévue par la loi, à défaut de paiement, est la prison, sans plus.

Levée de l'obscurcissement aux îles hawaïennes

Honolulu, 5 (A.P.). — L'obscurcissement des îles hawaïennes, en vigueur depuis l'attaque japonaise sur Pearl-Harbor le 7 décembre 1941, a été levé par ordre du lieutenant-général Robert Richardson, gouverneur militaire.

Pour des raisons de sécurité, le général a dit que le couvre-feu régulier de 10 heures auquel toute personne doit obéir, sera maintenant.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 7 MAI

Ive dimanche après Pâques Semi-double (blanc). Messe: Cantate, avec Gl. et Cr.; 2e or. de saint Stanislas, E.M. 3e commandée (M. m.); préface pascale. — Aux vêpres du dimanche IV (5 psaumes sous l'unique antienne *Alleluia*), mêm. de l'Apparition de saint Michel Archange (ant. propre *Du sacrum, V. Stetit*) et de saint Stanislas, E.M. (T.P.).

Convention libérale dans Maskinongé

On annonce que le parti libéral provincial tiendra une convention à Louiseville, le dimanche 14 mai prochain, en vue de choisir le candidat du gouvernement Godbout dans le comté de Maskinongé aux prochaines élections générales provinciales. Le président de la convention sera M. Hector Perrier, secrétaire de la province.

L'U.N.R.R.A. à l'hôtel Windsor

La Commission de secours et de réhabilitation des nations unies (U.N.R.R.A.) tiendra sa deuxième session à l'hôtel Windsor en juin prochain. On compte que des délégués des 44 nations unies seront présents à cette réunion qui durera environ un mois.

Les résultats dans les ligues de Baseball

Hier: —
LIGUE INTERNATIONALE:
Newark 17, Montréal 8.
Rochester 8, Syracuse 2.
Seules parties au calendrier.
LIGUE NATIONALE:
Boston 8, New-York 4.
Pittsburgh 6, St-Louis 2.
Cincinnati à Chicago, remise.
Seules parties au calendrier.
LIGUE AMERICAINE:
Chicago 2, Cleveland 1.
St-Louis 2, Detroit 0.
Seules parties au calendrier.

Aujourd'hui: —
LIGUE INTERNATIONALE:
Newark à Montréal, 4 h.
Syracuse à Rochester.
Baltimore à Buffalo.
(Seules parties au calendrier).
LIGUE NATIONALE:
New-York à Boston.
Philadelphie à Brooklyn.
Pittsburgh à Chicago.
Cincinnati à St-Louis.
LIGUE AMERICAINE:
Chicago à Detroit.
St-Louis à Cleveland.
Boston à New-York.
Washington à Philadelphie.

POSITION DES EQUIPES
LIGUE INTERNATIONALE: G. P. Moy
Rochester 7 4 633

BASEBALL AU STADIUM
LES BEARS DE NEWARK
VS
LES ROYAUX DE MONTREAL
AUJOURD'HUI à 4 hrs p.m.
JOURNEE DES DAMES.

	G.	P.	Moy
Baltimore	5	3	625
Jersey City	6	4	600
Toronto	3	3	500
Montréal	3	4	544
Syracuse	4	6	400
Buffalo	4	6	400
Newark	4	6	400
LIGUE NATIONALE:			
St-Louis	10	4	714
Cincinnati	8	4	667
Philadelphie	8	4	667
New-York	7	6	538
Brooklyn	7	6	538
Pittsburgh	5	6	555
Boston	4	10	286
Chicago	2	10	167
LIGUE AMERICAINE:			
New-York	7	4	636
St-Louis	12	2	857
Boston	6	7	462
Philadelphie	5	6	455
Washington	5	6	455
Cleveland	5	8	429
Chicago	5	8	385
Detroit	5	9	357

Club de raquetteurs Le National

Les membres du club de raquette Le National, sont priés de se rendre à la Palestre Nationale, le vendredi 5 mai, pour assister à une assemblée à 8 h. 15 du soir.

Cette assemblée est très importante et nous aimerions à ce que tous les raquetteurs du club fassent leur possible pour y être présents. Léo Lamontagne, président. Nous invitons aussi cordialement tous les raquetteurs de la métropole à la danse annuelle qui aura lieu au salon "bleu et or", de la Palestre Nationale, le samedi 6 mai.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

	P.	Ab.	P.	Ch.	Moy.
Eaton, Yankees	11	28	6	17	447
Hottelster, Tigers	11	27	5	12	444
Walker, Dodgers	13	52	10	23	442
Stuani, Card.	14	49	10	21	429
Myatt, Sen.	11	45	7	19	422
Celaluk, Phillies	9	37	4	14	378
Points produits — Ligue Nationale:					
Schultz, Dodgers, 17.					
Stephens, Browns, 14.					
Circuits — Ligue Nationale: Schultz, Dodgers, 4.					
Ligue Américaine: Hayes, Athletics; Liggett, Yankees, 8 chacun.					

L'Association Américaine
Toledo 40400000—8

Faits divers

Une fillette broyée à mort

Détenu après une bagarre — Vols — Affaires de Cour

Une fillette de 8 mois et demi, Denise Poirier, dont les parents sont domiciliés à 264 avenue Galt, a été tuée hier après-midi au cours d'un accident de la rue survenu près de la demeure de ses parents. La fillette était assise dans un chariot à poussins, lorsqu'elle fut heurtée par un camion de transport de charbon passant à cet endroit. Le conducteur de la voiture, M. Jean-Paul Major, 22 ans, 2513 rue Dufferin, arrêté immédiatement après l'accident, et la petite victime fut transportée à l'hôpital général de Verdun, où elle succomba moins d'une heure après son arrivée.

Femme ranimée par l'Hydro-Québec

Une femme de 93 ans, Mme Elisabeth Gray, domiciliée à 93, avenue Willibrod, à Verdun, a été partiellement asphyxiée hier après-midi par l'oxyde de carbone qui s'échappait du poêle de sa demeure. L'escouade de secours de l'Hydro-Québec mandée sur les lieux ranima la victime après avoir pratiqué la respiration artificielle. Mme Gray fut transportée ensuite à l'hôpital général de Verdun où les autorités médicales jugent son état satisfaisant.

Mort naturelle

Un verdict de mort naturelle a été rendu hier dans les cas suivants: M. Adélard Paquette, âgé de 57 ans, domicilié à 3151 est rue Notre-Dame; M. Camille Salvas, âgé de 67 ans, décédé soudainement à 6241 rue Alma, et M. William Josselin, 60 ans, 1520 rue St-Antoine, mort subitement à sa chambre.

Un verdict de mort accidentelle a été aussi rendu dans le cas de M. Eugène Lacharité, de Caughnawaga, mortellement blessé, comme il marchait sur la chaussée du pont Mercier, près de la réserve de Caughnawaga. Selon les perquisitions de la police, le conducteur de la voiture qui heurta cet homme n'aurait pas eu connaissance de l'accident.

Deux blessés dans un accident

Un "jeep" de l'armée est venu en collision avec deux autres voitures, hier matin, à l'intersection des rues de Bullion et Prince-Arthur. Deux personnes furent blessées dans cet accident qui causa beaucoup de dommages. Les victimes sont Mlle Patricia Rogers, âgée de 20 ans, membre du corps féminin de l'armée, qui conduisait la voiture, et M. Burton Shaw, âgé de 30 ans, R.C.A.S.C. Le "jeep" filait du nord au sud sur la rue de Bullion, lorsqu'il a l'angle de la rue Prince-Arthur, il vint en collision avec une auto conduite par le Dr Donald Voghel, 300, square Saint-Louis. La petite voiture de l'armée frappa ensuite une autre auto stationnée, la propriété de M. Ernest Donack, 3711, rue Drolet, et tourna ensuite sur le côté.

Détenu après une bagarre

Un jeune homme de 25 ans, Donald Thompson, sans domicile connu, est détenu aux quartiers généraux de la police à la suite d'une bagarre survenue hier soir dans un club de nuit sur l'avenue du Parc, près de la rue Sherbrooke. Un homme a été blessé et un autre a eu ses vêtements déchirés au cours de cette bagarre. Selon les perquisitions de la police, Thompson aurait assailli M. Vladimir Grossman, 363, ouest, rue Sherbrooke, dès que ce dernier fut entré dans l'établissement en question. Dans la mêlée qui s'ensuivit, Grossman reçut plusieurs blessures à la tête et, après avoir été conduit à sa demeure par un soldat, il fut transporté à l'hôpital général. Thompson aurait aussi déchiré les vêtements d'un client de l'établissement.

Vol à domicile

M. Roland Jarret, domicilié à 2012 est, rue Marie-Anne, s'est plaint à la police que des inconnus se sont introduits dans son domicile au cours de la journée d'hier et qu'une fois à l'intérieur, ils se sont emparés d'une bague en or vert et de trois habits pour homme, le tout d'une valeur de \$495. Les voleurs se sont ensuite enfuis par la porte arrière qu'ils ont laissée ouverte.

Vol de \$1,040 dans une pharmacie

Des voleurs sont entrés dans l'établissement de M. Paul Quentin, pharmacien, à 5219 boul. Décarie, en brisant le soufflet de la cave, et se sont emparés d'une somme de \$40 dans le tiroir-caisse ainsi que pour \$1000 de produits pharmaceutiques. M. Quentin a fait rapport à la police qui fait enquête.

Fernand Jalbert comparait

Fernand Jalbert, âgé de 21 ans, 2190 rue Létourneau, accusé de vols de fait et de vol dans une station de service, a comparu hier devant le juge Armand Cloutier. L'accusé a choisi un procès devant jury et le tribunal a fixé l'enquête préliminaire au 11 mai prochain. Jalbert est accusé d'avoir assailli sur la rue, M. Thomas Cantley, 1460 avenue Sicard, et d'avoir volé six pneus et six batteries à la station de service portant le no 4711 est, rue Notre-Dame.

Tentative de suicide

Adélard Garneau, 4542 rue Saint-Dominique, a comparu hier devant le juge Armand Cloutier, sous une accusation de tentative de suicide. L'accusé a plaidé culpabilité à cette accusation et le tribunal a jugé la prononcé de la sentence au 11 mai prochain.

Echevin acquitté par le juge C.-E. Guérin

Le juge C.-E. Guérin a acquitté hier, M. George Towstuk, échevin de Ville Saint-Pierre, accusé d'avoir tenté de corrompre un témoin, nommé Joseph Lessard, en lui donnant \$5 pour qu'il témoigne en sa faveur dans une affaire civile.

La preuve a révélé que, le matin du procès, Lessard reçut un billet de \$5. Un témoin désintéressé, M. Gédéon Comtois, le vit empocher le billet de banque. Mais avant de présenter une défense, Mes Isidore Popliger, C.R., et James Crankshaw, avocats de Towstuk, présentèrent une motion pour faire casser l'accusation, en alléguant que rien ne prouvait la tentative de corruption.

Dans un jugement oral, le juge Guérin a accordé la motion de la défense en soulignant que le fait de donner de l'argent à quelqu'un ne veut pas dire que le donateur a l'intention de le corrompre. La preuve de tentative de corruption n'étant pas établie hors de tout doute, l'accusé doit donc être libéré.

Supplications des Doukhobors

Victoria, 5 (C.P.) — Un groupe de Doukhobors a envoyé hier une lettre de "supplications" au procureur général Mailland, de la Colombie canadienne, implorant pour la mise en liberté de treize membres de leur secte, qui purgent actuellement une peine d'emprisonnement pour avoir troublé l'ordre public.

L'Heure de la victoire

Le comité des finances de guerre ne néglige rien pour faire de l'Heure de la victoire une émission de tout premier plan. Le programme d'hier soir, au théâtre Saint-Denis, le quatrième de la série, ne le cède en rien aux émissions précédentes. A mon avis, Marita Farrell, soprano du Metropolitan Opera, a remporté un succès éclatant. Elle a chanté avec une grande souplesse Les voix du printemps, de Johann Strauss. En rappel, elle a donné Les filles de Cadix, de Léo Delibes. Cette dernière pièce a été rendue avec une délicatesse et un charme exquis. Il faut souhaiter que Mlle Farrell n'attende pas au prochain emprunt de la victoire pour se faire entendre de nouveau au public montréalais.

La vedette du cinéma Katharine Hepburn, assistée de MM. Miville-Couture et Paul Guèvremont, a montré une belle assurance et une grande compréhension du texte dans le sketch de M. Ernest Pallascio-Morin, qui raconte l'histoire et l'exécution d'un officier allemand en Norvège occupée. Mlle Hepburn parle très bien le français, quoi qu'elle en dise, et l'auditoire a prouvé d'une façon non équivoque, tout le plaisir qu'il a eu à entendre et à voir la belle artiste.

Nos artistes locaux ont fait excellente figure aux côtés des vedettes de réputation internationale. Jacques Labrecque, ténor, que nous avons eu l'occasion d'applaudir à une émission précédente, s'est de nouveau fait entendre dans un pot-pourri d'airs canadiens. M. Labrecque est un artiste de grande valeur, sa réputation n'est plus à faire; il est un spécialiste de l'interprétation du folklore canadien: c'est tout à son honneur. M. Séverin Moisse m'a quelque peu déçu avec l'exécution du finale du concerto en mi bémol de Liszt. M. Moisse est un brillant pianiste, il n'y a pas à en douter, mais l'interprétation du finale, hier soir, manquait de chaleur et de conviction. Le pianiste mérite des félicitations cependant pour s'être attaqué à une pièce de cette envergure. Le fait de jouer seulement une partie de l'œuvre a peut-être rendu M. Moisse inéquitable à l'exécution. De très grands artistes n'échappent pas à ce phénomène psychologique: c'est là une preuve de leur compétence.

Mme Jeanne Maubourg a rendu avec beaucoup d'expression: "La complainte de la résistance". Mlle Olivette Thibault et M. Bernard Hogue ont interprété une saynète humoristique avec la verve qu'on leur connaît. Le capitaine Goube, annoteur des aviateurs français à l'entraînement aux États-Unis, est venu priver les auditeurs de ne pas oublier ceux qui combattent outre-mer. Le capitaine Goube est un évadé des camps de concentration allemands.

L'orchestre de G. Agostini a joué un arrangement de La Danse des heures, de Ponchielli. M. Agostini a le sens de la couleur orchestrale; tous ses arrangements sont ceux d'un homme de grand talent qui connaît à fond son métier. Le chœur de la victoire, sous la direction d'André Durieux, a chanté "La marche des Partisans". Les annonceurs habituels, MM. Jacques Boisjoli et Jean-Maurice Bailly, se dépensent toujours inlassablement pour notre plus grand bénéfice. Il ne faut pas oublier non plus les metteurs en ondes de cette émission, MM. Lucien Thériault et Ferdinand Biondi. A ces messieurs revient une grande part du succès des émissions de la victoire. Ils apportent dans la réalisation, le souci du détail, ce qui fait que l'Heure de la victoire est en train de passer au premier rang des émissions radiophoniques.

Guy LEMAY

Ouverts de 10 à 6.30 samedi compris.



Pour bambines

de 1 à 4 ans

deux pièces 1.69

La tenue de jeu idéale... Blouse-vestue se portant par-dessus le pantalon — celui-ci est retenu par une bretelle. Blouse coton imprimé, pantalon uni, tons pastels.

Ensembles de rue

deux pièces pour 7 à 14 ans.

3.98 à 4.98

La jupe est à bretelle, la blouse avec poches appliquées. En toile de coton froncé (seersucker) cotonnades américaines... Plusieurs imprimés, tons rouge, vert, bleu.



Pour fillettes

monteaux d'été

7.98 à 22.98

1 à 3x ans — 4 à 6x ans — 7 à 10 ans — 12 à 16 ans. Élegants manteaux d'été en tissu léger et tout laine... aussi drap POLO, TWEED UNI ou MULTICOLORE... tous bien doublés. Choix de beige, rouge, brun, marine, tan... voilà une tenue qui fera l'orgueil de toute fillette.

DUPUIS — troisième (Centre)

DUPUIS

HABILLEZ la JEUNESSE pour l'ETE samedi

CHEMISES "SWEAT SHIRT"

formant chandail pour les garçons

1.19

Tous les garçons, les bambins actifs et fervents du sport doivent avoir plus d'une de ces chemises formant chandail en coton ouaté... absorbant bien la transpiration et lavable. Deux tons: bleu royal et marine — gris et rouge vin. Manches longues. Taille par côtes extensibles. Applique à fantaisie avion ou char d'assaut. Tour de poitrine: 26 à 34.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)



COMPLETS

trois pièces

(6 à 10 ans)

prix variant selon la qualité:

11.75 à 15.50

Beaux complets de tweed dont le gilet ou la culotte peuvent se porter avec un autre vêtement, une blouse, un chandail, un pantalon pâle en flanelle. Ces complets de tweed formés d'un veston droit, d'une culotte droite et d'une culotte Breeches. Gris, brun, gris bleu.

COMPLETS

à un pantalon

(pour 14 à 19 ans)

Prix variant selon la qualité:

18.50 à 32.50

Complets élégants pour fin d'année scolaire, pour les beaux dimanches. Worsted ou tweed de laine en gris bleu, marine, brun et gris. Chevrons ou rayures dans la texture de ces étoffes. Veston droit avec un gilet et un pantalon. Très belle confection.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Complets trois pièces

(pour 10 à 15 ans)

Prix variant selon la qualité:

13.95 à 20.50

Choix de tweed léger, tweed anglais tout laine. Gris bleu, gris, brun, marine. Veston droit avec une culotte Breeches et un pantalon (ou avec deux Breeches — ou deux pantalons) — Coupe et confection soignées.

SOLDES !

Complets d'été

(16 à 19 ans)

Ord. 19.95. PRIX DE SOLDE 15.00

A la veille des VACANCES... alors que la jeunesse aimera s'habiller plus légèrement... nous offrons ces beaux complets d'été à prix de solde... à porter maintenant en cette fin d'année scolaire... et plus tard, durant la saison plus chaude... Légers tissus d'été en gris pâle, bleu pâle à rayures. Veston droit avec un gilet et un pantalon... ILS SONT LEGEREMENT DEFRACHIS.

Pas de commandes postales s.v.p.

Chandails populaires parce que pratiques

pour hommes, jeunes gens

Laine et coton: 2.95 et Tout laine: 3.95

Les chandails que nous offrons samedi sont, avec raison, des plus populaires l'été... pour la ville, la campagne, les vacances... aussi bien en acheter un de chaque qualité...

Encolure ronde ou en "V", les manches longues... tricot côtelé extensible à l'encolure et aux poignets. Tour de poitrine: 34 à 44. Offerts en: rouge, vert, gris, marine, noir et KAKI...

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)



Nouveaux souliers d'été

pour hommes et jeunes gens, pointures: 6 à 11 — la paire

6.00

Messieurs, vous pourrez choisir vos souliers parmi plus de 25 modèles récents, confortables et durables. Chevreau noir, veau noir, veau brun. Semelles simples ou épaisses. Genre Blucher ou Balmoral. Bout de pied pointu, médium ou large.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)



Commis experts pour activer le service.

Appareil RAYONS X pour vérifier l'ajustement.

Autres qualités 9.98 à 12.00

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Dimanche...Fête des mères...Voyez cette offre...

SACS tout en cuir

... sacs à main en cuir souple et durable de qualité supérieure...

8.75

Voyez, sans faute, samedi, ces nouveaux modèles aux lignes sobres, d'un goût distingué toujours à la mode. Haute fabrication par des manufacturiers en vue. Intérieur fini avec soin et garni des accessoires usuels.

NOIR — BRUN — MARINE

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)



Blouses sport en broadcloth blanc

pour dames et jeunes filles

(14, 16, 18 ans)

1.00

Ces blouses genre chemisier sont si populaires que nous avons dû répéter notre commande d'il y a plusieurs mois à maintes reprises. Ce broadcloth blanc est lavable, de texture fine et serrée... pour le bureau, pour le sport. Manches courtes. Emplacement au dos.

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)



IMPORTANT

Afin de nous rendre à la demande du gouvernement d'économiser l'essence, il sera sans doute nécessaire, en certaines circonstances, d'apporter des modifications à notre service de livraison. S'il arrivait quelque retard dans la livraison de vos achats, nous espérons que vous comprendrez que la chose est due aux restrictions de guerre.

Toutefois nous désirons vous assurer que nous ferons tout notre possible pour éviter des délais sérieux et nous comptons sur la bienveillante coopération de nos clients.

Aidez à économiser l'essence Emportez PLUS de colis

Adoptes

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSAY,

(Limité)

Qualité supérieure

Montréal

On considère le faucon comme le père des bombardiers plongeurs. Pour attraper sa proie, il plonge des centaines de pieds à une vitesse de 180 milles à l'heure.